

Ski: surprise aux championnats suisses nordiques à Tramelan

(Page 12)

FAN L'EXPRESS
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

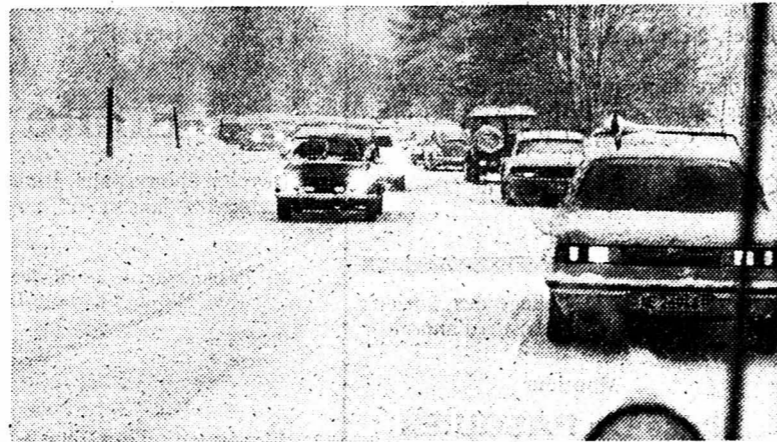
Nouvel assaut de l'hiver blanc sur toute la Suisse

Gros dégâts dus au fœhn en Suisse centrale

De nos correspondants:
L'hiver poursuit sans relâche son offensive sur la Suisse. Le canton de Neuchâtel n'a pas été épargné et la neige a encore une fois perturbé la circulation. Si le chef-lieu s'est contenté de courber le dos sous l'averse, il n'en a pas été de même dans certaines autres régions où l'hiver blanc a encore une fois gagné la partie. Mais, d'autres régions de Suisse ont été plus sérieusement affectées encore.

Soufflant à quelque 140 km/h, le fœhn a causé d'importants dégâts dans les cantons de Schwytz et d'Uri. Soufflant en rafales samedi après-midi, il a même occasionné un chaos sur la route du Saint-Gothard. Des pierres et des petits pans de rochers

tombèrent sur la chaussée. Mais aucune voiture n'a été touchée. Les toits de nombreuses maisons ont été arrachés, d'innombrables tuiles se sont envolées et les dégâts sont considérables en Suisse centrale. (Lire la suite en page 9).



Samedi, sur la route de La Vue-des-Alpes à Boudevilliers. (Unijphot Schneider)

LES IDÉES ET LES FAITS

Art et politique

La création cinématographique, on ne saurait le contester, relève de l'art, même si le succès d'un film dépend bien souvent encore des moyens que mettent en œuvre moins les disciples d'Apollon que ceux de Mercure. Or, puisque nous vivons en un temps où les mécènes se font rares, il est juste que l'Etat encourage les artistes. Voilà pourquoi nous avons, en Suisse, une loi sur le cinéma qui permet à la Confédération de verser des subventions ou des primes aux producteurs de films.

Seulement, aujourd'hui, les artistes, en général, se font de leur vocation une idée plus dynamique. Selon le bon vieux dictionnaire, « observé dans son but, l'art est la manifestation de la beauté ». La formule rend un son bien amorti. L'artiste se veut fermement de réflexion. Son œuvre doit servir à réveiller des consciences qu'il juge endormies, subtilement endoctrinées par les puissants qui ont su s'assurer l'exercice du pouvoir (et les profits aussi), et qui entendent bien le garder. La plupart des artistes s'engagent dans une lutte qui devrait, en fin de compte, transformer l'ordre social. L'art prend ainsi une force, une vertu active dont les effets sont censés dépasser de beaucoup la simple satisfaction du plaisir esthétique. Pour user d'une appréciation sommaire: l'artiste fait de la politique.

C'est le droit de chacun, donc aussi des hommes de talent. Mais alors l'engagement contre l'ordre établi ne risque-t-il pas de provoquer certains conflits quand, de cet ordre même, des institutions qui le cautionnent et du pouvoir qui en assure le maintien, l'artiste contestataire attend aide et soutien matériels? J'en vois la preuve dans la querelle qui oppose le cinéaste Richard Dindo, auteur du film « L'exécution du traître à la patrie Ernest S. » au Conseil fédéral.

M. Dindo ne se contente pas des 50.000 francs reçus de la Confédération pour réaliser son film. Il estime avoir droit à une « prime de qualité ». Elle lui est refusée par le chef du département de l'intérieur, il est vrai contre l'avis d'une commission consultative. M. Dindo recourt auprès du collège gouvernemental qui répond par un « non » dûment motivé. Nos sept sages signalent dans la documentation sur laquelle l'auteur a fait fond, de nombreuses lacunes, ce qui ne parle guère en faveur de la « qualité » d'un film qui se veut précisément « documentaire ».

Mais là n'est peut-être pas l'essentiel du débat. Existe-t-il en faveur de l'artiste contestataire qui a pris le parti délibéré de montrer du doigt ce qu'il considère comme les « iniquités du système », un droit absolu à la bienveillance, disons automatique, du pouvoir? Bien entendu, l'intention de l'auteur, la tendance de l'œuvre ne sont, à elles seules, nullement déterminantes pour l'octroi d'une récompense. Mais refusera-t-on à l'autorité sollicitée le droit d'examiner, de peser la valeur, la qualité des arguments et des preuves par lesquels l'artiste appuie sa démonstration? Dans le cas de Richard Dindo et de son film, c'est ce qu'a fait le Conseil fédéral et il est arrivé à des conclusions parfaitement admissibles.

Georges PERRIN

Valais: la fronde du fluor se transforme en bataille

C'est presque un ultimatum adressé aux autorités que contient la résolution votée à l'unanimité à Riddes par les centaines de producteurs et autres victimes du fluor.

Cette assemblée importante était présidée par M. Raymond Vouilloz, préfet du district, président de « l'Association contre les émanations nocives des usines ».

Les discussions furent des plus vives puis qu'à un moment donné quelqu'un osa même lancer dans la salle l'idée d'une émeute si les choses devaient continuer à trainer.

Voici l'essentiel de cette résolution qui sera adressée aujourd'hui même aux autorités fédérales et au Conseil d'Etat valaisan: « l'Association de défense contre les émanations nocives des usines réunie en assemblée générale à Riddes constate:

1. que de très graves dégâts sont causés par le fluor provenant des usines d'aluminium en Valais;

2. que ces dégâts connus depuis presque cent ans sont actuellement démontrés scientifiquement et admis tant par les représentants des usines polluantes que par les autorités;

3. que les rapports déposés par son comité établissent de manière irréfutable l'existence de procédés d'épuration largement utilisés dans l'industrie de l'aluminium et considérablement plus efficaces que ceux mis en place par les usines valaisannes.

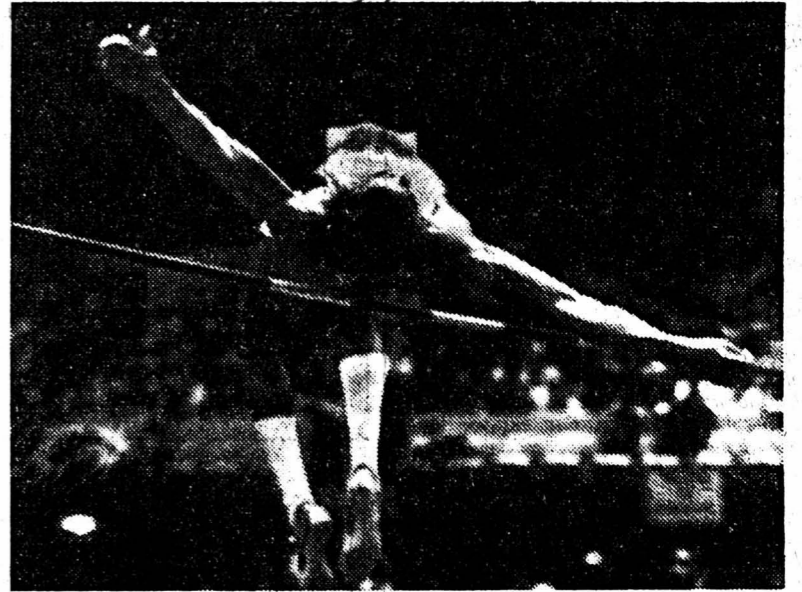
4. que l'installation de tels procédés d'épuration parfaitement supportables économiquement pour les usiniers pollueurs ne portent pas atteinte à leur compétitivité sur le marché;

5. qu'en outre, de telles installations apporteraient une amélioration importante des conditions de travail à l'intérieur des salles d'électrolyse et à la santé publique en général.



Walcher est bien le meilleur

L'Autrichien Josef Walcher, double vainqueur de la « Streif » le week-end dernier à Kitzbuhel, a confirmé sa brillante forme en enlevant, à Garmisch-Partenkirchen, le premier titre des championnats du monde de ski 1978, le plus prestigieux aussi, celui de la descente. A 24 ans, le blond athlète de Schlading atteint donc à la consécration, succédant ainsi à son compatriote Franz Klammer, vainqueur en 1976. Il précède l'Allemand Michael Veith (2^{me}, à gauche sur la photo) et son compatriote Werner Grissmann. Les Suisses n'ont pas brillé dans cette première épreuve. Le meilleur d'entre eux a été Peter Muller, qui s'est classé au 5^{me} rang, ex-aequo avec Klammer qui aura donc connu une grande déception en ce dernier dimanche de janvier. Lire nos commentaires en page 11. (Téléphoto AP)



La gloire à 18 ans

Franklin Jakobs: souvenez-vous de ce nom. Ce jeune athlète noir s'en est fait un samedi à New-York en sautant... 2 m 32. Et il espère bien ne pas s'arrêter en si bon chemin! (Page 12) (Téléphoto AP)

Des ennus fiscaux pour Soljenitsyne à Zurich?

ZURICH (ATS). - L'administration fiscale zuricoise a fait valoir auprès de M. Alexandre Soljenitsyne un rappel d'impôt pour une somme de près de 3,8 millions de francs. Déjà, au mois de juillet de l'an passé, elle a obtenu, auprès du tribunal de district de Zurich, la saisie-arrêt de tous les biens accessibles de l'écrivain. Des photocopies des ordres de saisie ont été transmis vendredi par un anonyme au quotidien zuricois « Zurcher Tagesanzeiger ». L'avocat zuricois de M. Soljenitsyne, M^r Erich Gayler, a confirmé ces faits sur demande de l'ATS, mais il a ajouté que les exigences des autorités fiscales étaient contestées.

Selon ses explications, il s'agirait d'impôts grevant les sommes que l'écrivain soviétique a versées à un fonds spécial destiné aux réfugiés politiques en Union soviétique. Près des 90 % de cet argent proviennent des droits d'auteur perçus sur « L'archipel du Goulag ». M^r Gayler se réserve, d'autre part, le droit de porter plainte contre l'informateur anonyme pour violation du secret professionnel.

Le fonds spécial pour les réfugiés politiques en Union soviétique ou pour ceux qui ont dû quitter leur patrie ainsi que pour leurs familles est une fondation en vertu des articles 80 à 89 du code civil suisse. Son siège est à Zurich et elle a été inscrite au registre du commerce le 26 août 1974. En tant que fondation d'utilité publique elle est exonérée d'impôts. Alexandre Soljenitsyne y a versé la totalité de ses droits d'auteur provenant de « L'archipel du Goulag » ainsi que d'autres de ses œuvres. Selon la loi fiscale zuricoise, seuls 20 % des revenus utilisés à des fins de bienfaisance sont exonérés d'impôts. Les 80 % restant doivent être déclarés, ce qu'a omis M. Soljenitsyne. L'administration fiscale est alors intervenue.

De l'avis de M^r Gayler, la situation juridique n'est pas aussi simple. En 1971 déjà, alors que l'écrivain vivait encore en Russie, il avait renoncé définitivement à ses revenus provenant du « Goulag ». (Lire la suite en page 9).

Pour meubler leur temps

Avez-vous vu le temps épouvantable qu'il a fait dehors la nuit dernière? Non, bien entendu, et tant mieux pour vous, cette calamité vous a été épargnée. Mais songez-vous parfois que, pendant votre sommeil bien au chaud et au sec, des hommes se battent, dehors, contre les ténèbres et contre les intempéries?

On se demande parfois comment ils font, nos chauffeurs, pour arriver à l'heure, en roulant à tombeau ouvert à travers les bourrasques de neige, et pour attraper les trains qui prennent nos paquets de journaux à Berne et à Lausanne.

On se demande comment ils font, nos transporteurs, pour déposer à l'heure, dans les nombreux postes du Jura, malgré la neige, le brouillard et le verglas, notre quotidien dont le retard ne passerait nulle part inaperçu.

On se demande parfois comment elles font, nos vaillantes porteuses, qui distribuent au petit matin glacial nos milliers d'exemplaires, soigneusement glissés, un à un, dans les boîtes de nos lecteurs.

On se demande comment ils font - mais s'en aperçoit-on vraiment? - tous ces hommes et toutes ces femmes qui se hâtent à travers le froid et l'obscurité des nuits d'hiver, afin que tout le monde soit servi avec exactitude, régulièrement et sans faute.

On se demande comment ils font, tous les conducteurs de camions de toutes origines qui sillonnent les longues nuit d'hiver, et tous les agents des CFF à la tête de leurs trains de voyageurs et de leurs convois de marchandises, pour remplir leur tâche partout, en toutes circonstances et sans défaillance.

On se demande comment ils font, les médecins, les infirmiers et les ambulanciers, appelés au milieu des nuits d'hiver, pour aller secourir, à la dernière extrémité souvent, un grand malade, un blessé grave ou un mourant.

Qui établira jamais la somme des dévouements, des courages et des endurance dont nous entourons, sans que nous nous en rendions compte, cette armée d'obscurs lutteurs? A une époque où, par ailleurs, tant de facilité, d'aisance et de confort voisinent avec tant de laisser-aller, de négligence et de légèreté! Et où des hommes et des femmes s'ennuient, tournent en rond, à vide, ne sachant que faire pour meubler leur temps.

R.A.

PAGE 3:

Patinoire couverte: choix à Neuchâtel

Une patinoire couverte à Neuchâtel? Elle ne pourrait être construite qu'à Pierre-à-Bot ou sur les Jeunes-Rives. Le Conseil communal a choisi la seconde solution. Il expliquera pourquoi au Conseil général.

CHRONIQUES RÉGIONALES: pages 2, 3, 6, 7 et 8.

INFORMATIONS SUISSES: page 9.

TOUS LES SPORTS: pages 11, 12 et 14.

CARNET DU JOUR-PROGRAMMES RADIO-TV: page 17.

VAUD ET FRIBOURG-DERNIÈRE HEURE: page 19.

LE CINÉMA D'AMATEUR

page 5.

OFFRES D'EMPLOIS

page 13.

AVIS TARDIFS

Fr. 3.40 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heuresGALERIE DU CALUMET
aux Fabriques de Tabac
Réunies S.A.

René Pierre BILLE

photographe animalier

EXPOSE

DU 23 janvier au 3 février
de 11 h à 19 h,
du lundi au vendredi.

065963 T

Lyceum-Club - Ecluse 40

CONFÉRENCE DE MADELEINE BERRY

«L'Univers d'André Chamson»
renvoyée

066146 T

MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE

En raison de l'importance et du succès
de l'exposition

PAUL KLEE

le musée sera OUVERT le jeudi soir
de 20 à 22 heures

062745 T

BÉBÉ ORCHESTRE

Cours de violon, guitare et flûte
SUPPRIMÉ
cette semaine
pour cause de maladie.

062743 T

Anne a la grande joie
d'annoncer la naissance de son petit
frère

Didier

28 janvier 1978

Claudine et Roland VUITEL-HEIMBERG

Maternité Sources 6
Pourtalès 2014 Bôle
066857 N

Saint-Blaise: du bon jazz

La commission scolaire avait eu l'heur, cette année, de s'associer à la fête du 3 février en inscrivant à son programme un grand concert de jazz. Aussi, samedi soir, l'orchestre du «Newcastle jazz band» s'est-il produit à l'auditoire du centre scolaire de Vigner pour le plus grand plaisir d'amateurs de vrai jazz.

Créé en 1971, l'orchestre compte huit musiciens: Roland Heiniger au saxo soprano, Victor Böhlen à la clarinette, Olivier Labie au trombone, Serge Rossel au piano, René Schmid au banjo et à la guitare, Pierre-André Glauser à la basse, Jürg Hellmann à la batterie et François Jacot-Descombes à la trompette. Il est, par ailleurs, le «leader» de la formation. Ces huit musiciens forment une équipe jeune. Ils s'attachent, avec raison, à perpétuer la solide réputation que Neuchâtel et sa région se sont faite dans le domaine de la musique de jazz. Ils prennent la relève après d'autres orchestres qui ont connu des heures de gloire et dont le nom est inscrit, maintenant, dans les anthologies de jazz.

La musique du «Newcastle jazz band» est de bonne facture. Elle est variée et reprend des thèmes célèbres en laissant, cependant, les plages nécessaires d'improvisation. Les interventions en solo arrivent toujours à bon escient pour déclencher les vivats des auditeurs.

La très bonne acoustique de l'auditoire du centre scolaire de Vigner a largement contribué à donner à ce concert une dimension qui a mis en valeur une des meilleures formations neuchâteloises de musique de jazz dont la réputation est solide tant en Suisse qu'à l'étranger.



VIGNOBLE

La Musique militaire de Colombier a tenu son assemblée générale

La Musique militaire de Colombier a tenu son assemblée générale statutaire sous la présidence de M. S. Porret, et en présence de 47 membres. Le procès-verbal de la dernière assemblée a été accepté sans discussion. Parmi les personnes présentes, on a noté M. Ch. Augsburger, délégué du Conseil communal, président cantonal des musiques militaires et président d'honneur de la formation de Colombier; de MM. J. Donazolo, président de l'Association des musiques du district de Boudry, H. L'hardy, membre d'honneur, et de plusieurs membres honoraires. L'assemblée s'est ensuite levée pour honorer la mémoire de deux membres honoraires et d'un membre actif décédés durant l'année 1977. Il fut ensuite procédé à l'admission de cinq nouveaux membres alors qu'il faut accepter une démission.

Le rapport de gestion pour l'année 1977 est un modèle de genre. Il est possible d'en extraire une foule de renseignements fort intéressants sur la marche de la société, ses projets et les objectifs à atteindre, les activités passées et actuelles, etc... Un document de 26 pages! Quant aux comptes, ils bouclent par un bénéfice appréciable, bénéficiant essentiellement du aux rentrées laissées par le loto et à l'augmentation du nombre des membres passifs. L'état des finances de la société a enfin permis l'achat de serviettes pour y serrer les partitions. Le budget de 1978 prévoit un léger bénéfice de quelques centaines de francs.

Au cours de 1977, on a noté 81 services et répétitions. Malgré le nombre élevé de ces prestations, onze membres ont reçu une récompense pour leur assiduité. Le président Porret bat tous les records, n'ayant jamais été absent et on trouve ensuite: deux absences, M. J.-J. Gerst; trois, MM. A. Roggo, J. Schorderet et C. Kull; quatre, MM. Tarabba et J.-Cl. Leuba; cinq, MM. Ph. Dumont, H. Heller, M. Humbert-Droz et Ch.-A. Wohlfarth.

NOMINATIONS STATUTAIRES

Le président S. Porret est réélu par acclamations. Le trésorier, M. F. Kuffer, a droit lui aussi à des applaudissements et les autres membres du comité sont les suivants: vice-président, P. Bucuzzi; secrétaire, M. Link; banneret, M. A. Bornand; responsable des instruments, M. J.-E. Perrenoud; responsable des équipements, M. A. Roggo. M. H. Heller est réélu en qualité de sous-directeur. Furent encore désignés les membres de la commission de musique, des commissions des loisirs, loto, de la Fête des vendanges, de la commission des jeunes et des élèves ainsi que les diverses délégations.

UNE SURPRISE DE TAILLE:
DÉMISSION DU DIRECTEUR

M. Francis Villemin, qui dirigeait la Musique militaire de Colombier depuis plusieurs années, a fait part avant la séance de sa décision de démissionner. Il invoque des motifs d'ordres familial et professionnel et cessera son activité après le concert de 1978. Cette décision sera vivement regrettée et le comité se mettra immédiatement en quête d'un autre directeur susceptible de le remplacer valablement.

Le calendrier 1978 est déjà fort chargé puisqu'il prévoit une vingtaine de manifestations.

Le rapport sur le camp des élèves a été présenté par le président d'honneur. On y fit de la musique bien sûr, mais bien d'autres activités s'y greffèrent: jeux, sport, marche de 15 km, orientation, botanique, etc... Cette semaine de détente et d'expérience de la vie en commun fut une réussite complète sur le plan social et humain. L'assemblée des vétérans 1977 a aussi obtenu un plein succès, précise à ce sujet le rapport présenté par M. Cl. Romagnoli.

Pour terminer, M. Ch. Augsburger, délégué de l'exécutif, adressa quelques mots, déclarant que l'autorité communale était fière de sa fanfare, qu'elle s'engageait à l'aider à chaque occasion et qu'elle remerciait les musiciens de ce qu'ils font pour la localité et sa population. En tant que président des musiques militaires neuchâteloises, il se fit également l'interprète de leurs salutations et de leurs vœux.

Enfin, il appartenait à M. J. Donazolo, président de l'Association des musiques du district de Boudry, d'apporter sa fleur à ce bouquet de souhaits. La collation qui suivit fut servie dans une ambiance de détente et de bonne camaraderie.

AVIS MORTUAIRE

Réception des ordres : jusqu'à
22 heures

Je lève mes yeux vers les montagnes,
d'où me viendra le secours? Le secours
me vient de l'Eternel qui a fait les cieux
et la terre.

Psaumes 121 : 1-2.

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Fritz Jeanfavre;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Auguste Vauthier,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Paul JEANFAVRE

leur cher et regretté cousin, parrain,
parent et ami que Dieu a rappelé à Lui,
dans sa 74^{ème} année.

2058 Le Pâquier, le 29 janvier 1978.

L'ensevelissement aura lieu à Dom-
bresson, mardi 31 janvier.
Culte au temple à 15 h.
Domicile mortuaire: hôpital de
Landeyeux.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

066860 M

Réception des ordres
jusqu'à 22 heures

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres
jusqu'à 22 heuresMadame Blaise Du Pasquier-Chau-
tem; Monsieur et Madame Benoit Du
Pasquier et leurs filles Anne-Catherine et
Odile à Corseaux;Monsieur et Madame Rolf-Alexander
Thieke-Du Pasquier à Freiburg i. B.;Monsieur et Madame Remy Wuil-
lemin-Du Pasquier et leurs filles Stéphanie
et Fabienne à Travers;Madame Charles Borel-Du Pasquier,
ses enfants et petits-enfants; Monsieur
Henri Borel-Du Pasquier, ses enfants et
petits-enfants; Madame Jean-Jacques Du
Pasquier, ses enfants et petits-enfants;
Monsieur et Madame Ferdinand Du
Pasquier, leurs enfants et petits-enfants;
Monsieur et Madame Bernard Du
Pasquier, leurs enfants et petits-enfants;Monsieur et Madame Paul Chautems et
leurs enfants; Monsieur et Madame Carl
Born-Chautems; Monsieur et Madame
César Perret-Chautems, leurs enfants et
petite-fille; Monsieur et Madame André
Chautems; Monsieur et Madame André
Borel-Chautems et leurs enfants,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le profond chagrin de faire part du
décès de

Monsieur

Blaise Du PASQUIER

leur cher époux, père, beau-père, grand-
père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle
et parent, que Dieu a rappelé à Lui, dans
sa 69^{ème} année.

2012 Auvonnier, le 28 janvier 1978.
(Clos 47).

Soit que nous vivions, soit que nous
mourions, nous appartenons au Sei-
gneur.

Rom. 14:8.

L'ensevelissement aura lieu le lundi
30 janvier.Culte au temple d'Auvonnier à
14 heures.Domicile mortuaire: hôpital des Cal-
dolles, Neuchâtel.

Prière de ne pas envoyer de fleurs,
mais de penser à l'Hospice de la Côte,
Corcelles, CCP 20-492.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

062744 M

La paroisse et le Collège des Anciens
d'Auvonnier sont très attristés d'annoncer
le décès de

Monsieur

Blaise Du PASQUIER

vice-président
du Collège des Anciens

Pour le service funèbre, se référer à
l'avis de la famille.

Auvonnier, 28 janvier 1978.

062742 M



Car Dieu seul sait pourquoi.

Monsieur et Madame Alfio Patané à
Vilo (Italie);Monsieur et Madame Giuseppe Patané
à Milo (Italie),ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le grand chagrin de faire part du
décès de

Monsieur

Andrea-Angelo PATANÉ

leur très cher fils, frère, oncle, parrain,
neveu, cousin et ami, enlevé à leur tendre
affection dans sa 32^{ème} année, des suites
d'un accident.

2000 Neuchâtel, le 28 janvier 1978.

L'ensevelissement aura lieu à Milo
(Italie).Une messe sera célébrée le mardi
31 janvier 1978 à 10 heures, en l'église
Notre-Dame, à Neuchâtel.Domicile mortuaire: hôpital des Cal-
dolles.

La famille remercie
tous ceux qui ont participé
à la préparation des funérailles

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

062741 M

Monsieur

Angelo PATANÉ

leur fidèle et dévoué collaborateur et ami,
survenu le 28 janvier dans sa 31^{ème} année,
des suites d'un accident.

Les obsèques auront lieu en Italie.

062746 M

Madame Charles-F. Ducommun, à Chernetz;
Madame et Monsieur Charles Ledermann-Ducommun, à Yverdon;
Monsieur et Madame Jean-Daniel Ducommun-Liniger, à Lucerne;
Monsieur et Madame Florian Ducommun-Joris et leurs fils, à Glion;
Mademoiselle Monique Ducommun, à Fribourg;
Monsieur et Madame Jean-Pascal Ducommun-Ucker et leurs enfants, à Monthey;
Monsieur Denis Ducommun, à Bâle;
Monsieur Jean-Michel Ducommun, à Lausanne;
Monsieur et Madame Paul Petitpierre et famille, à Yverdon;
Monsieur et Madame Charles Petitpierre et famille, à Yverdon;
Madame Hélène Petitpierre et famille, à Yverdon;
Mademoiselle Alice Mercier, à Genève;
Monsieur Charles Mercier, à Genève;
Mademoiselle Betty Ducommun, à Montézillon;
Madame et Monsieur Lucien Calame-Ducommun, à Montézillon;
Monsieur et Madame Charles Ducommun et leurs enfants, à Montézillon;
Mademoiselle Rose-Marguerite Ducommun, à Montézillon;
Monsieur et Madame Daniel Ducommun et leurs enfants, à Lausanne,
ainsi que les familles parentes,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Jean DUCOMMUN

née Blanche PETITPIERRE

leur très chère mère, grand-mère, arrière-grand-mère, tante et parente, qui s'est
endormie paisiblement à l'âge de 94 ans le 27 janvier 1978.

Je suis allé vous préparer une place, dit le Sei-
gneur.

L'ensevelissement aura lieu ce lundi 30 janvier à Concise à 14 h 30.

Culte à l'église de Concise à 14 heures.

Domicile mortuaire: maison de repos de Corcelles/Concise.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part

062747 M

Madame Emile Perrenoud-Hoffmann;
Monsieur et Madame Marcel Perrenoud et leurs enfants, Stéphane et Laure;
Madame Louise Hadorn-Perrenoud et ses enfants;
Monsieur Louis Meyer-Perrenoud,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur

Emile PERRENOUD

leur très cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu
a rappelé à Lui dans sa 75^{ème} année, après de longues souffrances vaillamment supportées.

2013 Colombier, le 28 janvier 1978.
(Rue M^{me}-de-Charrière 12).

Maintenant, Seigneur, tu laisses ton serviteur
s'en aller en paix, selon ta parole.

Luc 2:29.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, mardi 31 janvier.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard, Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

062750 M

La direction et le personnel de Cosmo SA fabrique d'aiguilles de montres, ont le
pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

Emile PERRENOUD

leur très cher fondateur et administrateur, décédé, après une longue et pénible maladie.

2013 Colombier, le 28 janvier 1978.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

066856 M

C'est dans le calme et la confiance que sera
votre force.

Monsieur Hermann Glauser, ses enfants et petits-enfants:
Monsieur et Madame Jacques Glauser et leurs enfants Cedric, Sandrine et
Xavier, à La Chaux-de-Fonds,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Hermann GLAUSER

née Jaqueline HUBER

leur très chère et regrettée épouse, maman, grand-maman, belle-sœur, tante, nièce,
cousine, marraine, parente et amie que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 65^{ème} année, après
une pénible maladie vaillamment supportée.

2052 Fontainemelon, le 29 janvier 1978.
(Centre 13)

Repose en paix, chère épouse, maman et
grand-maman.

L'incinération aura lieu à La Chaux-de-Fonds, mardi 31 janvier.

Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Adresse: Monsieur et Madame Jacques Glauser, Jardinière 49, La Chaux-de-
Fonds.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

066859 M

FAN

L'EXPRESS

BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

* jusqu'à fin mars 1978 pour Fr. 24.50
* jusqu'à fin juin 1978 pour Fr. 54.—
* jusqu'à fin décembre 1978 pour Fr. 106.—
(* souligner ce qui convient)

Je payerai à réception de votre bulletin de versement.

Nom: _____

Prénom: _____

No et rue: _____

No postal: _____ Localité: _____

Signature _____

Veillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée
affranchie de 20 centimes, à

FAN-L'EXPRESS
Service des abonnements

2001 NEUCHÂTEL

FAN FAN FAN FAN FAN FAN

La FAN
est fournisseur
de papier maculature

imprimée blanche Hi-Fi
à des conditions très avantageuses

Arrigo
Pompes funèbres
Pesieux - Neuchâtel
Tel. 31 12 24
Fabrique de cercueils
Transports Toutes formalités

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Patinoire couverte de Neuchâtel : l'exécutif propose de la construire sur les Jeunes-Rives

Il sera question d'argent. De très grosses sommes d'argent même lors de la séance que tiendra le 6 février le Conseil général de Neuchâtel. En effet, l'exécutif sollicite du législatif l'autorisation de conclure trois emprunts sans commission : l'un de quatre millions de francs auprès du Crédit foncier neuchâtelois d'une durée de douze ans ; un autre de deux millions de francs auprès de la compagnie d'assurances sur la vie « La Baloise » pour une durée de dix ans ; le dernier enfin, d'une somme de 20 millions de francs auprès d'un consortium de banques cantonales pour une durée de douze ans, sans amortissement.

Par ailleurs, on sait que la ville de Neuchâtel possède dix actions d'une valeur nominale de 2500 fr. de la Société de construction, dont le capital est de 147.500 fr. divisé en 59 actions. Comme l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires a décidé récemment de doubler le capi-

tal-actions et de diviser le capital social en actions de 500 fr., le chef-lieu a l'occasion de souscrire 50 nouvelles actions de 500 fr. (soit une valeur additionnelle de 25.000 fr.) qui, en doublant le montant de sa participation, maintient celle-ci à 16,95 du capital de la société.

Le Conseil communal propose donc au législateur d'adopter l'arrêté qui l'autorisera à augmenter sa participation.

POUR LES ROUTES

Chacun comprend aisément que l'entretien d'un réseau routier nécessite un effort permanent, sinon l'infrastructure même des chaussées serait gravement atteinte ou connaîtrait pour le moins une dégradation accélérée entraînant à l'avenir des investissements insupportables. Afin de s'éviter de pareils désagréments, l'exécutif demande au législatif de lui octroyer un crédit d'un million de francs destiné

à la réfection de diverses chaussées durant les années 1978 et 1979.

LA NOUVELLE PATINOIRE COUVERTE

On l'a dit et répété : la patinoire de Monruz — la deuxième installation artificielle créée en Suisse — arrive à bout de souffle. L'idée de sa transformation et de sa couverture ne peut être retenue. En effet, ce secteur de la ville sera traversé par la N 5 et les terrains occupés par la patinoire devront probablement être affectés au réseau routier.

Comme la surface nécessaire pour accueillir progressivement une patinoire couverte, une patinoire à ciel ouvert, une piste de curling, une piscine couverte et toutes les installations communes, tant techniques, sanitaires que récréatives, est de l'ordre de 12.000 mètres carrés, seuls entrent en ligne de compte sur le plan communal : le périmètre du futur

centre de sport et de délasserment de Pierre-à-Bot et les Jeunes-Rives.

Dans son rapport d'information au Conseil général, le Conseil communal précise qu'après avoir examiné ces deux possibilités d'implantation, il a opté pour la solution des Jeunes-Rives, en fondant sa décision (qui ne constitue toutefois qu'une proposition pour le législatif) sur l'existence dans ce secteur d'infrastructures de nature à desservir les installations projetées.

«... Ainsi, souligne l'exécutif, certaines surfaces réservées au parcage des véhicules, l'accès aisé par le moyen des transports publics, la proximité de conduites de fourniture d'énergie, constituent des avantages évidents. Il faut toutefois constater que la construction de bâtiments d'un volume total de près de 70.000 mètres cubes (future piscine couverte non comprise) posera des problèmes délicats d'intégration et entraînera vraisemblablement un coût plus élevé de construction en raison de la nature du sol».

«... Dans la clairière de Pierre-à-Bot, poursuit le Conseil communal dans son rapport d'information, l'intégration au site pourrait se réaliser de manière plus aisée par l'espacement possible des différents volumes à construire dans un compartiment de terrain plus généreux. Les possibilités de parcage pourraient également être augmentées en cas de manifestations extraordinaires. Cependant, l'éloignement par rapport au centre urbain constitue un inconvénient ressenti par la population. Concrètement, il y a lieu de considérer en tout cas qu'une implantation à Pierre-à-Bot pourrait entraver l'usage scolaire des installations sportives. Enfin, la zone réservée au futur centre de sports et de délasserment est démunie des infrastructures générales indispensables et qu'il y aurait par conséquent lieu de réaliser au préalable».

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

Ce bref inventaire des avantages et des inconvénients respectifs n'est bien sûr pas exhaustif. Une étude encore plus détaillée devra être faite et le Conseil général sera appelé à se prononcer au sujet de l'implantation à l'occasion du rapport ultérieur dont il sera saisi. Il n'en reste pas moins que la discussion qui ne va pas manquer de s'instaurer lundi prochain risque d'être passionnante à plus d'un titre.

Enfin, le Conseil général devra nommer un membre à la commission scolaire en remplacement de M^{me} Marie-Françoise Bouille (rad), démissionnaire, et discuter de trois postulats émanant respectivement de MM. Pierre-Henri Bolle (lib) et consorts, Claude Debrot (soc) et Jean Martin (soc) et consorts. Le premier demande la révision générale des plans d'alignement ; le deuxième demande à l'exécutif de renseigner le législatif sur la gestion et la marche générale des sociétés, associations, groupements, syndicats, etc. de droit public et de droit privé auxquels la ville est partie prenante. Le troisième enfin, prie l'exécutif d'étudier l'installation de l'eau courante dans les salles de classe des écoles de la Maladière, de la Promenade-nord et de Serrières.

dans tous les domaines, y compris le nôtre, il faudrait relever également que notre société joue aussi un rôle positif...

«L'Union» et son cercle neuchâtelois estime que même en période de relative prospérité, la façon de donner vaut mieux que ce qu'on offre car l'homme ne se nourrit pas exclusivement de pain. «L'Union», tout en maintenant une discrétion dans le soutien qu'elle accorde à ses membres et à l'extérieur, mise sur la participation personnelle de chacun. Elle est composée d'hommes libres, indépendants, apolitiques au sein des cercles locaux, neutres, animés par un idéal fondé sur la patrie, la famille, la fraternité humaine et l'engagement personnel anonyme.

Samedi, MM. Emile Sebray et André Hug ont été fêtés pour 57 ans de sociétariat, MM. Louis Steinger, Arnold Deillon et Armand Robert, pour 50 ans de présence active, M^{me} Weibel, pour son dévouement lors des fêtes de fin d'année en faveur des enfants et des familles.

«L'Union» avec ses 51 cercles, fort de 5000 membres, entend continuer son œuvre philanthropique dans l'esprit de ses deux jeunes fondateurs. Elle mise sur de nouvelles forces pour assurer l'avenir. Dans ce «pauvre» monde de civilisation du béton et de l'égoïsme imposé, l'«Union» dit que l'homme est différent des loups qui s'entredévorent. Cette société n'a pas d'équivalent ailleurs. Elle se veut saine, sans chauvinisme. Elle aspire à la promotion des relations humaines. Elle est ouverte à toutes les classes sociales aspirant à un idéal humain. Samedi soir, à la Cité universitaire, c'est au-delà des «toasts» traditionnels prononcés, que chacun a été invité à réfléchir sur le destin de l'homme, dans un contexte de solidarité.

J. P.

Près d'un demi-million de fr. de crédits votés par le Conseil général de Pesex

De notre correspondant :

Le Conseil général de Pesex a siégé sous la présidence de M. Willy Sieber et en présence de 35 conseillers. En ouvrant la séance, le président a souhaité la bienvenue à M. Raymond Humbert (rad) qui remplace M. A. Quizez, démissionnaire. Puis, le législatif a procédé aux nominations suivantes : M^{me} M. Michaud (soc) siégera à la commission de salubrité publique, M. R. Humbert (rad) à celle des travaux publics, M. A. Gauchat (rad) à la délégation de CANEP, M. Mussard (lib) à la commission des services industriels et M. Kurt Brunner (soc) comme questeur.

La demande de dérogation pour la construction d'un réfectoire pour le personnel d'Ebauches SA, l'achat d'un ancien immeuble 12 rue du Temple et le crédit de 33.000 fr. destiné à l'aménagement d'un local pour l'école de judo dans les combles de la salle des spectacles, ont été rapidement acceptés, les rapporteurs des commissions et les représentants des partis y étant tous favorables.

La circulation étant intense au carrefour des rues venant de Corcelles et de la gare, l'exécutif a prévu, d'entente avec les ponts et chaussées, l'aménagement du carrefour et l'établissement d'une piste de présélection. De même, la cour nord de la Maison de commune, qui devait être transformée lors des travaux de modernisation de l'édifice, sera réaménagée à la même occasion. Un crédit de 190.000 fr. est nécessaire à ces travaux et la commission de signalisation routière, celle des travaux publics et la commission financière ont accueilli favorablement cette demande. Les porte-parole des groupes considèrent également que cette réalisation est indispensable pour améliorer la fluidité du trafic et la protection des piétons à ce carrefour.

Le représentant du Conseil communal, M. F. Paroz, a donné des explications sur les tractations menées pour l'acquisition des terrains indispensables et sur le prix prévu, prix que plusieurs orateurs trouvaient trop élevé. Contrastant avec le concert d'approbations, deux voix libérales se sont fait entendre pour critiquer le projet estimant que la piste de présélection est trop courte pour être valable. Pour elles, l'aménagement proposé n'éviterait pas les

dangers à cet endroit. Au vote, le crédit sollicité a été accordé par 32 voix contre 2.

Une discussion s'est engagée au sujet de l'autorisation d'emprunter 1,7 million de francs pour couvrir les frais de la transformation de la Maison de commune. M. Aubry, conseiller communal et directeur des bâtiments, a expliqué par le menu les surprises enregistrées lors des travaux et les compléments décidés en cours d'exécution, ce qui entraîne une hausse de l'ordre de 10 %. Puis le directeur des finances, M. Cl. Weber, a expliqué que le taux de 4 % a été obtenu lors des discussions en décembre, mais il semble que selon l'évolution du marché des capitaux, on pourrait fixer le taux d'intérêt à 3,75 %. De ce fait, un amendement a été accepté stipulant que c'est l'autorisation d'emprunter 1,6 million de francs aux meilleures conditions d'ici à fin février qui est accordée à l'exécutif. La clause d'urgence prévue initialement pour permettre la conclusion rapide de l'emprunt n'étant plus nécessaire, elle a été supprimée dans l'arrêté voté à l'unanimité.

Les Quidams à La Tarentule

Les Quidams, qui ont déjà fait l'objet d'une critique dans ces colonnes l'automne dernier, assuraient, samedi, l'animation de la soirée de cabaret proposée chaque mois par les responsables de la Tarentule de Saint-Aubin.

Devant un public fort conséquent et hautement réceptif, Gérard Bringolf et Henri von Kaenel ont, comme à leur habitude, utilisé avec art toutes les ressources des règles et schémas les plus classiques voire les plus orthodoxes du genre qu'ils pratiquent.

Et si, au niveau des textes, l'inspiration manque parfois de finesse dans la poésie et d'inattendu dans la causticité, les duettistes chaux-de-fonniers se complètent remarquablement et, à travers une habile alternance de chansons et de sketches, donnent à leur spectacle un rythme bienvenu. Un cabaret sans prétention, mais qui gratifie son public d'une soirée réussie.

Issue mortelle

• LE 24 décembre dernier, une collision s'est produite à l'intersection de l'avenue du Premier-Mars et de la rue Pourtalès. Une voiture conduite par un automobiliste de Berne avait «brûlé» les feux et coupé la route à un véhicule conduit par M. Angelo-Andrea Patane, 31 ans, employé dans un garage de Neuchâtel. Grièvement atteint, M. Patane est décédé samedi des suites de ses blessures.



Les chansonniers parisiens au Théâtre L'efficacité des vieilles ficelles

• ILS descendent tous les trois de Pierre-Jean Béranger ou d'Aristide Bruant. Tous les trois ont été formés à une même école et font tourner le monde autour d'une même ville, Paris. Mais l'esprit gaulois se compose d'innombrables facettes, et les moments creux se sont finalement révélés bien rares, vendredi soir au Théâtre de Neuchâtel. D'ailleurs, utilisées par des personnages comme Jean Valton, Robert Rocca et Pierre-Jean Vaillard, les plus grosses et les plus classiques ficelles du rire vieillissent plutôt bien.

Intitulé «Montmartre sur scène», le spectacle est présenté par les Galas Karsenty-Herbert. Il commence par la prestation solitaire de la jeune pianiste Danièle Borano, qui, avant d'accompagner les trois chansonniers, interprète trois fort jolies chansons de sa composition : du rythme, une petite touche de poésie un peu acide, un certain manque d'aisance aussi ; bref, des promesses.

VALTON...

Apparaît ensuite Jean Valton, toujours aussi bon vivant d'aspect — et sûrement de cœur. Sans trop jouer ses personnages, mais avec un indéfectible talent de conteur, il enchaîne une dizaine d'histoires drôles, de couleurs diverses, bien ficelées et aux chutes le plus souvent irrésistibles. Puis il passe à son grand numéro, techniquement le plus impressionnant de la soirée, à savoir, selon un schéma bien connu, le brocardage de l'actualité et de la vie quotidienne française à travers l'imitation — qui est loin de se limiter à la seule voix — d'une bonne quinzaine de ses confrères du spectacle, aussi bien morts que vivants.

LA MAJORITÉ AU PILORI !

Robert Rocca, lui, a gardé son regard fulgurant et les mimiques crispées parfaitement adéquates à son humour cinglant, fort travaillé, au cachet plus original que celui de ses deux compères. Actualité électorale oblige, c'est le petit monde politique français qui se voit gratifier des flèches les plus acérées. A coup de jeux de mots et de rapproche-

ments explosifs, Robert Rocca précipite joyeusement la «majorité» et ses principaux ténors dans les abîmes du ridicule. Il ne s'en tient d'ailleurs pas là et s'attaque également aux inepties verbales pseudo-intellectuelles et, plus généralement, à un ridicule du quotidien qui, certes, ne sont pas le fait de nos seuls voisins.

Assurés à lui seul, comme l'a fait Pierre-Jean Vaillard, la seconde partie du spectacle représente, certes, une performance quantitativement remarquable, d'autant qu'un seul morceau — qui, bien sûr, éclatit dans toutes les directions, de préférence les plus scabreuses — était inscrit au menu. Mais le troisième chansonnier n'a malheureusement pas su éviter tous les pièges de ce périlleux exercice.

S'il fait souvent rire de bon cœur, s'il fait preuve d'un pouvoir d'adaptation et d'un sens du contact étonnants, sa performance gagnerait à être reconstruite et débarrassée de certains procédés et schémas vraiment dépourvus de finesse et d'inattendu. Heureusement, comme d'ailleurs chez ses deux confrères, le métier, l'expérience de Pierre-Jean Vaillard font de son passage sur scène un agréable moment de détente.

J.-M. P.

Une vocation au service du prochain

• CINQUANTE années de dévouement dont quarante passées à Neuchâtel : c'est ce bail, éloquent s'il en est, que Sœur Alice Gaschen fête le 2 février en même temps que son 70^{ème} anniversaire. Il y a quinze ans, notre journal avait marqué à sa façon le 25^{ème} anniversaire de l'activité de Sœur Alice en tant qu'infirmière visitante à Neuchâtel. Samedi prochain, une soixantaine de personnes, parents et amis, lui présenteront leurs vœux et lui témoigneront leur affection. Des assistants sociales et autres travailleurs sociaux encore en activité ou en retraite depuis peu, lui exprimeront également leur reconnaissance et celle de tous les malades qu'elle a soignés et réconfortés.

Samedi, au terme de l'assemblée interne de l'«Union» à l'aula de l'Université, en présence de près de 200 membres sous la présidence de M. Willy Moser, plus de 300 «unionistes» se retrouveront à la Cité universitaire. Parmi les hôtes de marque et les orateurs de la société philanthropique et patriotique, on peut citer MM. Auguste Locher, Rémy Boillot, Charles Guinchard, Willy Zwahlen, grand officier des cérémonies, Claude Chuard, vice-président central, Claude Rudolf, directeur du Centre pédagogique de Malvilliers qui a reçu, avec émotion, un don d'équipements sportifs pour ses petits et jeunes protégés.

La soirée a été une réussite : banquet gastronomique, bal, jeux, tombola, animation par Jacques Frey, un jeune artiste talentueux, et en premier lieu un climat d'amitié et de solidarité.

«L'Union», qui célébrait son

134^{ème} anniversaire (voir la «FAN» de samedi) est le fruit d'une magnifique aventure née de l'amour d'un pays, d'un idéal, et de l'aspiration à agir concrètement pour dispenser le bien dans son entourage. C'est l'engagement pris, il y a 134 ans, par Fritz Marchand et Jules Wiles, deux apprentis horlogers de Sonvilier, âgés de 14 ans. A l'époque, la société était secrète. Quelques années plus tard, forte de 16 membres, tous des jeunes célibataires, elle décida de défendre la veuve et l'orphelin avec de modestes moyens financiers propres. Depuis, l'«Union» a connu sur le plan suisse un développement réjouissant, aux dimensions humaines, et le Cercle de Neuchâtel continue à respecter les rites du passé tout en s'ouvrant à l'extérieur :

— Nous en avons assez des catastrophes et des mauvaises nouvelles fournies quotidiennement au public. Désormais,



Le président du Cercle neuchâtelois de l'«Union» et M^{me} Moser (à droite) remettent un chèque à M. et M^{me} Claude Rudolf, du Centre pédagogique spécialisé de Malvilliers, au profit des loisirs des enfants.

(Avispress — J.-P. Baillod)

Des photos de René-Pierre Bille à Serrières

• ON ne présente pas René-Pierre Bille. Sa silhouette, sa barbe blanche, son œuvre et ses photos parlent aisément pour lui. Cet amoureux de la nature était dernièrement l'hôte des FTR et de leur «Calumet» où il a présenté et commenté son film «Le monde sauvage de l'Alpe». M. Edmond Stoop, directeur général-adjoint des Fabriques de tabac réunies, rappela que ses films et ses ouvrages ont valu maintes distinctions et une réputation scientifique à l'échelon mondial à cet ancien braconnier devenu le plus fidèle défenseur de la faune alpestre et sauvage. M. Stoop précisa encore que le film dont la première version avait déjà été primée fut ensuite émondé, complété et renouvelé et que sa dernière copie n'est rien d'autre qu'une merveille picturale qui met le public en plein dans le vif du sujet.

Techniquement parlant, l'image est exceptionnelle de réalisme, de couleur et de netteté. Scientifiquement, le film met à jour ce qu'il est donné à peu de

privilegiés de connaître car ce ne sont pas seulement des heures, mais parfois des jours de patience infinie qu'il fallut pour ne tourner peut-être qu'une seule image, en pénétrant dans ces merveilleux secrets de cette nature sauvage que l'homme ne peut approcher. C'est beau et saisissant.

Né à Lausanne de père neuchâtelois et mère valaisanne, R.-P. Bille fut contraint d'abandonner ses études au gymnase de Neuchâtel pour des raisons de santé et il alla se réfugier à Chandolin en Anniviers, à 2000 m d'altitude. Là, il s'adonna d'abord à l'agriculture, devint bûcheron, suivit les braconniers de la montagne pour enfin découvrir sa véritable vocation devant l'agonie d'une bête abattue. Sa seule arme sera désormais la caméra et il ne braconnera plus qu'au téléobjectif.

De ces «chasses», il a rapporté des milliers d'images qui constituent une collection unique dont une cinquantaine sont actuellement exposées au «Calumet» de Serrières. Wr.

L'exposition Paul Klee au Musée d'art et d'histoire

Est-il possible de définir l'art de Paul Klee ? C'est difficile, du fait même qu'il a combiné en lui toutes les influences et toutes les écoles. S'il est avec Picasso, Kandinsky et Mondrian l'un des plus grands créateurs de notre siècle, son art plonge ses racines dans le cubisme, l'expressionnisme, le symbolisme, l'orphisme. Il s'apparente également au surréalisme et au constructivisme. Bref, il a vécu plus profondément que tout autre cette cassure de civilisation qui s'est opérée au début du XX^e siècle, et qui d'un art centré sur une vision saine, claire et unifiée des choses, a fait une poussière d'art ou plus exactement d'esthétiques diverses, à travers lesquelles l'artiste s'avan-

ce en se frottant les yeux pour débrouiller les fantômes qui l'éblouissent.

En fait, il n'y a plus pour lui de réalité mais une fusion entre réel et irréel qui aboutit à une sorte de rêve éveillé. Toutes les techniques, tous les genres s'offrent à l'artiste pour courir sa chance : le grotesque, le fantastique, le terrifiant, le sinistre, mais aussi le naïf, le rêveur, le féérique, le puéril, le farfelu. L'art devient un jeu qui peut rester très innocent, mais qui souvent se colore de perversité et de rouerie. Dans la forme, on a le simple, l'uni, le nuageux, l'informel, comme on a le linéaire, le quadrillé, le schématique, le composite et l'embrouillé. Avec la couleur, c'est le tachisme qui triomphe.

Bref, tout se passe comme si l'œuvre d'art, cessant d'être le produit d'un véritable instinct créateur, répondait à une intention esthétique préconçue, c'est-à-dire comme si l'esthétique précédait la création artistique. D'où l'importance aujourd'hui des critiques d'art, qui définissent l'œuvre d'un peintre, lui imposent sa cote et président à sa création. Le critique d'art aujourd'hui «fait» l'artiste. Il commande et l'artiste s'exécute. L'art est devenu une affaire de théorie.

Dans ce dangereux maquis où les faibles sont condamnés à sombrer, Klee a réussi à garder une étonnante innocence, qui fournirait, s'il en était besoin, la preuve de la puissance de son tempérament. En parcourant cette exposition, on sent bien, évidemment, que la vision globale du réel a été brisée, mais quel art dans la manière d'en recueillir et d'en disposer les éclats ! On retrouve ici ce monde de la féerie enfantine, si cher à Klee, qui dans sa candeur apparente se révèle riche de fascination et de secrète harmonie. Et l'on retrouve le dessinateur qui en quelques traits construit un idéogramme à la fois très innocent, très cruel et très drôle. Et cela, en variant les possibilités à l'infini, sans jamais que l'on ait le sentiment d'une fatigue ou d'une usure.

UNE PORTE OUVERTE...

Mais par delà le Klee que nous connaissons bien, l'intérêt principal de cette exposition est peut-être de nous introduire dans l'atelier de l'artiste dont

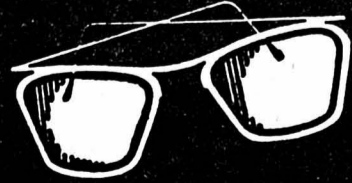
la science se révèle ici et là prodigieuse. Quelle perfection, par exemple, dans cette tête de femme de 1906, aux yeux si lucides, à l'expression si courageuse et si résignée ! On a vite fait de comprendre là devant, que s'il avait vécu à l'époque de la Renaissance, Klee aurait été un second Dürer.

Quelle fureur contenue, quelle redoutable vulgarité dans ce «Buste de femme grotesque», dont la tête est lancée en avant comme un projectile ! Quel humour mordant et diabolique dans ces poissons qui, croyant prendre, sont pris à l'hameçon, et parfois se vengent sur le compère qu'ils s'efforcent d'envelopper dans leur disgrâce ! Comme le jeu cruel de la vie se trouve là illustré et gaiement stigmatisé ! Et dans un registre tout différent, quelle grâce délicate dans ces dessins représentant une nature merveilleusement ordonnée, stylisée à la manière orientale ou presque, tels que «Ermite» ou «Parc hydraulique» !

On va ainsi de découverte en découverte, et puis on revient finalement aux marionnettes, à ces marionnettes qui sont l'œuvre d'un caricaturiste et d'un visionnaire, dont le sourire tendre et complice fait revivre dans ces créatures surréalistes, ici et là terrifiantes, le plus souvent misérables et farfelues, les rôles de la comédie humaine : le «Clown», la «Marâtre», le «Philistin», le «Nationaliste allemand», le «Poète couronné», le «Moine bouddhiste», sans oublier le meneur de jeu, le «Diable».

P.-L. B.

CLAIRVUE



NEUCHÂTEL

Portes-Rouges 149, tél. (038) 257909
Bassin 8, tél. (038) 240722

**Maîtres opticiens
10 opticiens spécialisés**

062405 R

AVIS OFFICIELS



Pour remplacer des enseignants en stage de perfectionnement, nous cherchons le personnel suivant:

pour avril à juin 1978

1 mécanicien en automobile

pour avril 1978 à juin 1979

1 mécanicien en automobile

1 mécanicien de précision

Traitement et obligations légaux.

Les intéressés obtiendront tous renseignements utiles auprès de M. Albert Guex, directeur de l'Ecole de mécanique, Progrès 38-40, 2300 La Chaix-de-Fonds, tél. (039) 23 34 21.

La Chaix-de-Fonds, le 30 janvier 1978.

La Direction générale du Technicum neuchâtois 067143 Z

IMMEUBLES

A vendre dans village viticole, est de Neuchâtel

MAISON MITOYENNE

6 pièces, cuisine agencée, jardin, tranquillité. Complètement rénovée.

Pour traiter s'adresser à: Hordès S.A., Fausses-Brayes 19, 2000 Neuchâtel.

Appeler lundi: tél. 24 18 22.0671111

HOME + FOYER spécialiste de la villa

depuis plus de 20 ans, vous offre encore mieux: triple vitrage isolant utilisation de l'énergie solaire 3500 réalisations jusqu'à présent.

Vos avantages:

1. construction de première qualité à des conditions intéressantes.
2. conseils détaillés et gratuits avant la signature du contrat.
3. prix, délais et financement garantis.
4. construction traditionnelle, avec excellente isolation.
5. nous prenons en considération les meilleures entreprises locales.

Le client est roi



construit par nos soins — construit avec soin

BON pour catalogue en couleurs

Nom Prénom: _____
Rue: _____
No postal Lieu 319

HAUS+HERD / HOME+FOYER
2502 Bienne 93, rte du Boujean Tél. 032 42 10 42
Baden Dornat-Ems GR Herzogenbuchsee
Lausanne Lucerne Lugano Sion Sissach Wil SG 0663771

Particulier vend, à Serrières, magnifique

appartement 3 1/2 pièces

balcon plein sud, avec vue imprenable sur le lac et la baie d'Auvergnier - Très ensoleillé - Fr. 155.000. — Financement à 80% possible.

Pour visiter: tél. (038) 33 71 55, heures de bureau. 0656911

Immeubles

Nous cherchons à acheter immeubles anciens à transformer.

Faire offres détaillées sous chiffres EO 265 au bureau du journal. 0661391

Beau choix de cartes de visite

à l'imprimerie de ce journal

ENCHÈRES

OFFICE DES FAILLITES DE BOUDRY ENCHÈRES PUBLIQUES

Le jeudi 2 février 1978, à 14 h 30, l'office des faillites de Boudry vendra par voie d'enchères publiques, à Boudry, devant la salle de spectacles, le véhicule suivant dépendant de la masse en faillite de Froment Christian, commerce d'horlogerie, bijouterie et photo, à Boudry:

une voiture de tourisme Opel Kadett 1200 Spécial
couleur jaune, première mise en circulation en 1974, 70.801 km au compteur.
Le véhicule sera exposé le jour des enchères dès 14 h, à Boudry. Vente au comptant et sans garantie conformément à la L.P.
067061 E OFFICE DES FAILLITES BOUDRY

A LOUER

A louer à NEUCHÂTEL Sablons

dès le 24 mars 1978

3 pièces Fr. 489.— et Fr. 494.—
charges comprises, confort.

Gérance Bruno Müller, Temple-Neuf 4, Neuchâtel. Tél. 24 42 40. 064800 G

HAUTERIVE A louer en lisière de forêt

grand studio meublé
Fr. 250.— + charges.

Tél. (038) 24 67 41. 062441 G

A louer **fabrique**

à Cortailod, 460 m², locaux fonctionnels et équipés.
Tél. 46 16 44.063647 G

A louer **CHALET**

à Chaumont par mois ou par quinzaine, de février à juin 1978.
Tél. 24 26 72.063996 G

A louer **studio meublé**

situation merveilleuse au bord du lac. Tranquillité.
Tél. (038) 25 76 61, interne 13. 067026 G

A louer à Boudry pour date à convenir, très grand

2 1/2 pièces avec confort.
Seiler & Mayor S.A. Tél. 24 59 59.066464 G

A louer à NEUCHÂTEL (rue de la Côte)

locaux 150 m² conviendraient à petite entreprise.
Gérance Bruno Müller, Neuchâtel tél. 24 42 40. 064979 G

A louer au centre de Neuchâtel

STUDIOS cuisinette agencée, salle de bains. Fr. 250.— + charges.
Seiler & Mayor S.A. Tél. 24 59 59.066464 G

Baux à louer au bureau du journal

HAUTERIVE

A louer pour date à convenir, dans lotissement neuf en lisière de forêt, disposant d'une importante place de jeux, dans situation tranquille et dominante, appartement résidentiel de

3 1/2 pièces cuisine agencée. Fr. 595.— + charges. Garage à disposition.
M^{me} Girard, Marnière 69. 061250 G

MON LOGIS - Coopérative d'Habitation - 2001 NEUCHÂTEL

A LOUER tout de suite ou pour le 24 juin 1978

appartement HLM

de 3 pièces, à la rue de l'Orée 44, 1^{er} étage. Loyer mensuel Fr. 258.—, charges comprises.
Pour visiter s'adresser chez M. Florent Affolter, dès 18 heures.

A LOUER pour le 24 mars 1978 ou date à convenir

logement HLM

de 4 pièces, à la rue de l'Orée 38, 2^{me} étage. Loyer mensuel Fr. 305.—, charges comprises.
Pour visiter s'adresser chez M. Coi. Pour tous autres renseignements téléphoner au 31 44 47, pendant les heures de bureau. 067018 G

A LOUER APPARTEMENTS SANS CONFORT

1 pièce Société 9, Colombier Fr. 120.—
3 pièces Oraizes 40, Neuchâtel Fr. 260.—
avec chauffage central
3 pièces Parcs 48, Neuchâtel Fr. 220.—
avec salle de bains-W.C.

FIDIMMOBIL S.A. Saint-Honoré 2 2000 Neuchâtel Tél. 24 03 63. 066818 G



Sûre comme le retour du printemps. Ford Fiesta.

La Fiesta est une Ford! Heureusement! Car cela signifie qu'elle dispose de phares à iode pour mieux trouver la nuit hivernale, d'une glace arrière chauffante et des plus vastes vitres de sa catégorie. Pour une meilleure visibilité. La traction avant de la Fiesta passe partout. Sa voie — la plus large de sa classe! — et son système de freinage auto-stabilisant assisté la maintiennent toujours sur la route. Sur n'importe quelle route!
On éprouve dans la Fiesta de 3,5 m le même sentiment de sécurité que dans une grosse voiture. Car elle dispose du

même équipement de sécurité. Qu'il aif 950 cm³, 1100 cm³ ou 1300 cm³ et 66 ch, un moteur Ford ne vous fera jamais faux bond!

Les atouts exclusifs que Ford vous offre:
Même sécurité pour tous. Grâce à un équipement de sécurité complet de série. Par exemple: phares à iode, servo-frein, pare-brise laminé. De la plus petite à la plus grande Ford. Sans exception.
Système de livraison unique. Voitures livrées directement depuis les chaînes de production allemandes. Pas de stockage intermédiaire ni de parcs d'attente. Mais la proverbiale qualité germanique.
Plus une garantie d'un an, sans limitation de kilométrage.



Sécurité comprise. Ford

Le signe du bon sens.

Garage des Trois-Rois S.A.

J.-P. et M. Nussbaumer

La Chaix-de-Fonds: Boulevard des Eplatures 8, tél. (039) 26 81 81, magasin de vente: Avenue Léopold-Robert 92/Rue de la Serre 102.
Neuchâtel: Pierre-à-Mazel 11, tél. (038) 25 83 01.
Le Locle: Rue de France 51, tél. (039) 31 24 31.

Cortailod: Daniel Lanthemann, Garage, Chemin des Jordils 16 — **Fleurier:** Robert Basset, Garage + Transports — **Le Landeron:** Samuel Hauser, Garage, Rue de Soleure 16 — **Le Noirmont:** André Gay, Garage Rio — **Saint-Imier:** Garage Mérija S.A., 24 rue de Châtillon.

Gouttes-d'Or 17

2000 Neuchâtel

1 studio libre dès le 2 février 1978 à Fr. 262.— charges comprises.

Boxes dans garage collectif à 70 fr.
Téléphoner au 25 07 14. 065527 G

A louer tout de suite à Neuchâtel Bachelin 15,

STUDIOS

300 fr. par mois + 40 fr. de charges;

BOXES

dans garage collectif chauffé.
Téléphoner au 24 45 85. 060764 G

A louer AU LANDERON, immédiatement ou pour date à convenir,

appartements tout confort

3 pièces dès Fr. 448.—
4 pièces dès Fr. 599.—
dès le 24 janvier 1978, 2 pièces Fr. 331.—.
Ces prix s'entendent charges comprises.

Gérance Bruno Müller, Temple-Neuf 4, Neuchâtel, tél. 24 42 40. 064914 G

Etude Clerc, notaires 2, rue J.-L. Pourtalès - Tél. 25 14 69

studio non meublé

tout confort.
Loyer mensuel: Fr. 280.— + charges. 066816 G

A louer à Boudry pour date à convenir

1 1/2 pièce Fr. 240.—

2 1/2 pièces Fr. 360.—

3 1/2 pièces Fr. 430.—

Appartements très spacieux, cuisine agencée, balcon.
Seiler et Mayor S.A. Tél. 24 59 59. 066465 G

CORNAUX

Prix exceptionnel! A louer pour mars

4 pièces avec grand balcon
Fr. 370.— + charges.

M^{me} Zybach, Etroits 14. Tél. (038) 47 18 06. 062439 G

A louer à Peseux,

studio cuisinette agencée, salle de bains avec W.C. Fr. 230.— + charges.

Seiler & Mayor S.A. Tél. 24 59 59.066463 G

A louer à Dombresson

local commercial très bien situé. Loyer à discuter.
Tél. (038) 33 20 65. 067113 G

Prof. médicales auxiliaires

YVES REBER Bandagiste-orthopédiste ne reçoit pas le mardi. 062522 S

COMMERCES

A vendre ou à louer

salon de coiffure

pour dames, 6 places à Neuchâtel, à l'ouest de la ville, avec appartement attenant.

Pour renseignements: tél. (038) 25 34 21 ou 33 17 49. 065543 G

FAN-L'EXPRESS

Direction: M. Wolfrath R. Aeschelmann
Rédacteur en chef: J. Hostettler
Réception centrale:
Rue Saint-Maurice 4 Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01
Compte de chèques postaux 20-178
Télex 3 51 81

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10 sauf le samedi

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Nouveaux tarifs d'abonnements FAN-L'EXPRESS dès le 1^{er} janvier 1978

1 an 6 mois 3 mois 1 mois
112.— 59.— 31.— 11.—

ÉTRANGER
Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau.

Changements d'adresse
Veuillez nous adresser vos instructions par écrit, trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu.

DONAX

N'allez pas chercher ailleurs ce que vous trouvez à Neuchâtel...

DONAX SA est la spécialiste qui résout tous vos problèmes de constructions et menuiserie métalliques

Balustrades, barrières, gardes-corps, clôtures pour escaliers, balcons, ponts, etc.

DONAX SA NEUCHÂTEL
30, av. Portes-Rouges - Tél. 038 25 25 01

066381 A

Il reste encore quelques places dans les cours suivants:

ARTS ET ARTS APPLIQUÉS

BATIK
le mercredi de 20 h à 22 h - 8 leçons: Fr. 80.—*

BOUGIES ARTISANALES
le mercredi ou le jeudi de 17 h à 20 h - 4 leçons: Fr. 32.—*

VANNERIE
le jeudi de 20 h à 22 h - cours trimestriel. Prix de base d'une leçon: Fr. 7.—*

TRAVAUX MANUELS ET ARTS MÉNAGERS

CROCHET
le lundi de 20 h à 22 h - cours trimestriel. Prix de base d'une leçon: Fr. 6.50

CUISINE (poisson)
le mercredi de 19 h à 22 h - 4 leçons: Fr. 68.—, repas compris.

ÉDUCATION PHYSIQUE

CULTURE PHYSIQUE DAMES
le mardi de 20 h 30 à 21 h 30 - cours trimestriel. Prix de base d'une leçon: Fr. 4.—

DANSES POPULAIRES ET FOLKLORIQUES
le vendredi de 19 h à 20 h 30 - cours trimestriel. Prix de base d'une leçon: Fr. 5.—

EXPRESSION CORPORELLE
le mercredi de 20 h 30 à 22 h - cours trimestriel. Prix de base d'une leçon: Fr. 6.—

CULTURE GÉNÉRALE - JEUX

GRAPHOLOGIE
le mercredi de 19 h à 20 h 30 - 15 leçons: Fr. 80.—

PRESTIDIGITATION
le mercredi de 18 h à 19 h - 12 leçons: Fr. 72.—
* matériel non compris

Renseignements et inscriptions à:

ECOLE CLUB MIGROS
Lieu de formation et de rencontre

Hôpital 11 2000 NEUCHÂTEL Tél. 25 83 48
066402 A

MORAT - MURTEN

BAR-DANCING NAVY-CLUB

réouverture

vendredi 3 février 1978

Nouveau: **VIDÉOTHÈQUE**

show sur grand écran, reportages TV directs sur grand écran, comme championnat mondial, etc.

Ouvert tous les jours de 20 h 30 à 2 heures sauf le lundi.

Tél. (037) 71 15 84.

067021 A

CHERCHEZ LE MOT CACHÉ

SI OTUPUAEDATNIP
PEINTURERNOTULP
RNRDIFUSEUROLM
EEETSABARUREIV
TGNRETSEVOEGLSA
RAOIFEVEDHAIOTU
ONNPTTPNPLMSBEC
UICOROAEEIDORA
VSULIVRMMLEACEN
EILIAATEPIPRNSIS
ROELINOBIDISITO
FVEMTMUSILOEDAN
ALIAPLIVRELERBO
DLOOOEPEPOEIAA
ONNVHELBALAVRTL

Pour trouver le mot caché, rayez dans la grille les mots de la liste en commençant par les plus longs. Il vous restera alors neuf lettres inutilisées avec lesquelles vous formerez le nom d'une ville de Norvège. Dans la grille, les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement ou diagonalement, de droite à gauche ou de gauche à droite, de haut en bas ou de bas en haut.

Discobole - Dans - Diffuseur - Fève - Fado - Légale- ment - Le Lavandou - Liste - Lime - Laon - Lis - Loire - Livre - Limittrophe - Putois - Pompier - Pluton - Pompon - Peinturer - Pompée - Pintadeau - Rabais - Renoncule - Retrouver - Tabatière - Torpiller - Tripoli- Taon - Tri - Valable - Vaucanson - Volubilis - Voisi- nage - Veste.

(Solution en page radio)

LANCÔME
PARIS

CONSEILS DE BEAUTÉ
du 30 janvier au 4 février

Pendant cette période, une conseillère de beauté Lancôme est à votre disposition afin de vous conseiller gracieuse- ment pour tous vos problèmes de peau et de beauté.

VOTRE CADEAU: Lors d'un achat de Fr. 20.— de produits Lancôme



Une ravissante
TROUSSE DE MAQUILLAGE

Pharmacie parfumerie
ARMAND
Rue de l'Hôpital 2 Tél. 25 57 22

06642 A

Kantonalbank Schwyz Staatsgarantie

3 1/2 % Emprunt 1978-90
de Fr. 20.000.000.—

destiné à la conversion resp. remboursement de l'emprunt 5% 1968-82 de Fr. 20.000.000.—, dénoncé par anticipation au 28 février 1978.

Intérêt 3 1/2 %, coupons annuels au 28 février 1979 et suiv.

Durée 12/10 ans.

Coupons Obligations au porteur de Fr. 1000, Fr. 5000, et Fr. 100.000.

Cotation Bourses de Zurich et Bâle.

Prix d'émission 99%.

Souste de conversion Fr. 10 par Fr. 1000 de capital converti en faveur du déposant.

Délai de conversion 30 janvier au 3 février 1978, à midi.

Il n'y a pas de souscription contre espèces.

066817 A

Secours suisse d'hiver

Le moindre don que fait chacun de nous contribue à écarter les plus grands soucis de nos semblables éprouvés.

petite annonce

Vous faites de la publicité? Pensez alors qu'une est toujours lue quand elle paraît dans la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

OPTIQUE MARTIN LUTHER

MAÎTRE OPTICIEN
Maison fondée en 1852
Place Pury 7
2001 NEUCHÂTEL

Exécute soigneusement et rapidement l'ordonnance de votre oculiste

Téléphone 25 13 67
011525 A

Machine à laver

Linge-vaisselle
Petits défauts d'email

VENTE
LOCATION
CRÉDIT


Livraison et pose gratuites

Réparations toutes marques

TECHMA
Tél. (038) 31 11 93.
066819 B

LE CINÉMA D'AMATEUR/Le micro capte tout 64

Collection VIDI/© Chanceler 1977



GRACE À CE CASQUE - ÉCOUTEUR TU PEUX CONTRÔLER LE SON QUI EST CAPTÉ SUR LE MICRO BRANCHE SUR LA CAMÉRA.

GRRRRR

NO ME SIENTO BIEN! ME DUELE LA CABEZA...

OUI! MAIS IL ME SEMBLE QUE J'ENTENDS BEAUCOUP PLUS DE BRUITS QUE PRÉCÉDEMMENT!

C'EST QUE LE MICRO N'A PAS COMME TON OREILLE LA CAPACITÉ DE SÉLECTIONNER LES SONS - IL CAPTE TOUT !!

(A suivre)

Emballage familial 250g **2.95**

CAMEMBERT SUISSE

BAER

Un super-fromage BAER... si délicieux, si sain et si apprécié de tous.

Nidelchäs
Fromage surfin à la crème

au lait frais et crémeux de nos alpages.

Garantie BAER

Un grand soin est apporté à la fabrication des fromages à pâte molle BAER, qui sont composés de produits naturels les meilleurs. S'il s'avérait pourtant qu'entre-temps, un fromage BAER ait perdu de sa fraîcheur, retournez l'emballage et je vous le remplacerai immédiatement.

Edwin Baer, Küssnacht a. Rigi

CHAMBRE A COUCHER LS XV

en noyer, richement sculptée à la main, d'une fabrication et d'une finition artisanales, donnera à votre intérieur, grâce à ses lignes harmonieuses et du pur style Louis XV, une classe et une beauté qui embelliront chaque jour de votre vie. De plus, de par notre propre fabrication, son prix sera pour vous une agréable surprise.

Attention: notre exposition se trouve dans une villa sans vitrine, vous y trouverez un grand choix de salons, salles à manger, chambres à coucher et parois-éléments. Ouverture tous les jours, sauf dimanche, le samedi sans interruption.

GOBET Meubles de style S. A.
1630 BULLE
Rue du Vieux-Pont 1
Tél. (029) 2 90 25

BON pour recevoir une documentation sans engagement

Nom et prénom: _____
Rue: _____
Localité: _____
Je m'intéresse à _____

066378 B

LA CHAUX-DE-FONDS

Le Touring club suisse du Jura neuchâtelois : cinquante ans passés au service de ses membres

Fondée en 1928, la section Jura neuchâtelois du TCS fête cette année son 50^{ème} anniversaire. Afin de marquer dignement ce jubilé, plusieurs manifestations avaient été prévues. La première d'entre elles, la cérémonie officielle bien sûr, s'est déroulée samedi après-midi au Musée international de l'horlogerie en présence de nombreuses personnalités et par un temps à ne pas mettre une automobile dehors.

Promu président des festivités, M. Georges-Henri Robert s'est acquitté de sa tâche avec le tact et la sobriété qui convenaient. Il a notamment présenté les six orateurs qui se sont succédés à la tribune.

M. Delson Diacon, en quelques chiffres, a tout d'abord rappelé la vie et l'évolution de la section dont il assume la présidence par intérim. Sur le plan des effectifs, la progression a été constante: une centaine de membres en 1928, 600 en 1938, 3500 en 1953 et 11.000 aujourd'hui. Il a également souligné quelques grandes étapes: en 1943, élection de M^{re} Alfred Aubert à la présidence; en 1957, nomination au comité de M^{re} Pierre Aubert; en 1971, passation des pouvoirs entre le père et le fils. Il a enfin brièvement comparé les problèmes qui se posent aujourd'hui aux automobilistes et ceux qui les préoccupaient en 1928.

A cette époque, a-t-il déclaré, on ne savait pas ce qu'étaient un sens-unique, un feu rouge ou un contrôle de vitesse, mais on parlait par contre déjà du tunnel routier sous la Vue-des-Alpes.

POLITIQUE ROUTIÈRE CLAIRE

Comme l'a relevé M. François Jeanneret, le Conseil d'Etat, en déléguant son président, avait tenu à manifester l'importance qu'il accorde à un groupement tel que le TCS. Ceci est d'autant plus évident que l'automobile, en raison de sa progression foudroyante et du rôle social qu'elle joue actuellement, est devenue le problème de civilisation numéro un.

Quant au TCS, a dit M. Jeanneret, son rôle est prépondérant. Il rend de multiples services à ses membres, défend l'automobile lorsqu'elle est injustement attaquée et contribue à l'amélioration de la sécurité routière.

Parlant des Montagnes neuchâteloises, le président du Conseil d'Etat a reconnu que cette région est défavorisée en raison de sa situation géographique. De ce fait, il est clair que les problèmes de liaisons et de

transports sont pour elle d'une importance vitale. Il appartient donc à sa population de se défendre, tâche qui incombe dans une large mesure au TCS.

Pour terminer, M. Jeanneret a parlé en termes particulièrement nets de la politique routière cantonale:

Sous l'impulsion du nouveau chef de département des travaux publics, le Conseil d'Etat a réexaminé l'ensemble du problème. Il a réaffirmé que le tunnel sous La Vue-des-Alpes n'était pas enterré et qu'il

pourrait être réalisé dès que les circonstances le permettront. Par ailleurs, malgré la situation économique, il a confirmé les grands axes de la politique routière du canton.

Au nom des autorités chaux-de-fonnoises, M. Maurice Payot, président de la ville, a lui aussi relevé que l'apport du TCS était très précieux et que sa collaboration avec les pouvoirs publics permettait de résoudre les problèmes inhérents à l'accroissement du nombre des véhicules à moteur.

Après avoir énuméré les multiples fonctions du TCS (qui est libraire, agent de voyages, professeur, marchand d'accessoires pour automobiles, etc.), M. René Felber, président de la ville de Locle, a émis le vœu que cette association apporte toujours à ses membres les réponses aux questions qu'ils se posent. «Il doit également prendre conscience que le trafic automobile doit s'intégrer à la vie de la société et non l'inverse. L'automobile est un moyen d'améliorer les conditions d'existence de la population et non un but en soi».

UNE INITIATIVE DÉMAGOGIQUE?

On attendait beaucoup de l'allocation de M^{re} Augusto Bolla, président central d'un groupement qui compte plus de 900.000 adhérents. Ce fut pour beaucoup une déception car il s'est contenté d'apporter les traditionnelles formules de félicitations et de critiquer avec virulence l'initiative «Démocratie dans la construction des routes nationales» qu'il a qualifiée de démagogique.

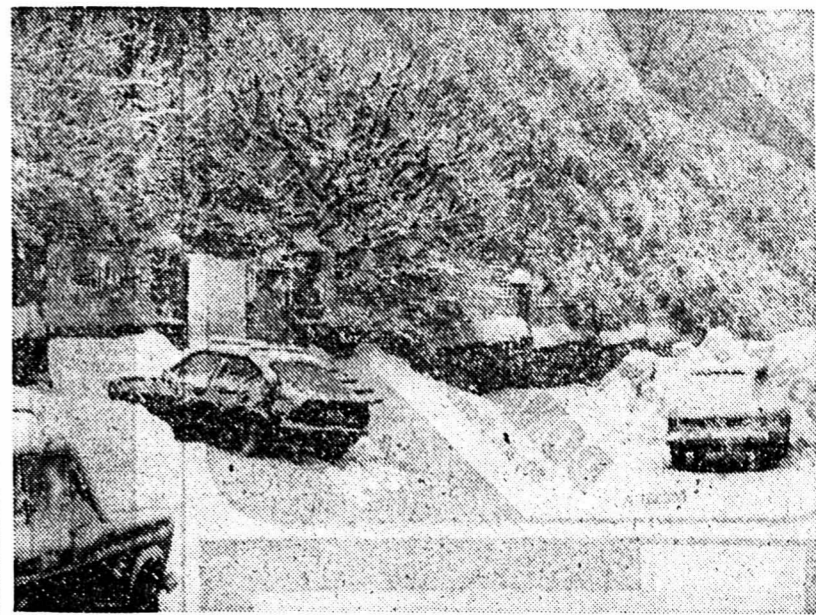
Je ne suis plus rien. Je ne suis plus avocat, plus président du Conseil de l'université, plus conseiller aux Etats. Je ne suis même pas encore officiellement conseiller fédéral. Il ne me reste plus que ma qualité de contribuable, d'électeur et surtout celle de tégéciste.

C'est par ces mots que M. Pierre Aubert, président de la section du TCS durant sept ans, a rendu hommage à tous ceux qui l'ont aidé dans sa tâche. «Je n'ai aucune crainte pour l'avenir de la section car elle est dynamique et déploie une intense activité. Je lui dis au revoir et non pas adieu».

Cette cérémonie s'est terminée par la projection du film «Le chant d'un pays», puis par la visite du Musée international de l'horlogerie et un vin d'honneur offert par la ville et l'Etat.

Nous aurons l'occasion de revenir sur les autres manifestations organisées dans le cadre du 50^{ème} anniversaire de la section Jura neuchâtelois du TCS. Pour l'instant, on peut affirmer que tout a bien commencé.

R. Cy



Samedi après-midi, les rues de La Chaux-de-Fonds ont été rendues méconnaissables par les tas de neige qui s'y sont amoncelés et par un épais rideau de flocons. De plus, un peu partout des véhicules étaient en panne... (Uniphot Schneider)

Nouvelle offensive de l'hiver

De notre correspondant:

Ce week-end aura été marqué, pour le Jura neuchâtelois, par une nouvelle et violente offensive de l'hiver. Samedi matin, la situation était à peu près normale, mais, en fin de matinée déjà, la neige faisait une brutale apparition. En deux ou trois heures, tout le trafic était plus ou moins paralysé, la couche atteignant plusieurs dizaines de centimètres. On ne comptait plus les véhicules en panne, au travers des chaussées. Quant aux tôles froissées, elles furent légions!

Les travaux publics, tant dans les localités que sur les grands axes, furent mis à rude épreuve. Il fallut notamment interdire à tout trafic la route de La Vue-des-Alpes entre 16 et 18 heures.

Les transports en commun ne furent pas épargnés. Un trolleybus chaux-de-fonnier qui grimpa la rue de Bel-Air en direction de l'hôpital, a glissé et complètement obstrué ladite rue pendant près de deux heures.

Hier, la neige a continué de tomber jusque dans l'après-midi. Mais les hommes de la voirie, qui, depuis 5 h du matin était à pied d'œuvre, ont permis grâce à un remarquable travail, de rendre praticables les artères principales.

Les Neuchâtelois du Haut, l'habitude aidant, ont su s'accommoder aux événements. Dame, il est vrai que la neige est présente depuis quelque trois mois...

Pour le 50^{ème} anniversaire du TCS : un grand bal à la Maison du peuple

Comme nous l'avions annoncé dans notre édition de samedi, c'est par une cérémonie au Musée international de l'horlogerie que commença la célébration du 50^{ème} anniversaire du Touring club suisse. Puis, samedi soir, c'est à la Maison du peuple qu'eut lieu la soirée consacrée aux divertissements avec le traditionnel bal. La grande salle fleurie avec goût - des œillets et du mimosa sur chaque table, ainsi que des ballons multicolores un peu partout - était prête à recevoir les quelques 600 personnes qui avaient réservé leurs places.

Tout d'abord, le président interimaire M. Delson Diacon salua le conseiller fédéral Pierre Aubert et sa femme, ainsi que toutes les autres personnalités présentes. Puis, il céda le micro à Marcel Azzola qui ouvrit le bal. Ce «roi» de l'accordéon était accompagné de son orchestre; il exécuta maintes valse faisant le plaisir de ces dames qui toutes avaient été fleuries à l'entrée. Il y avait de l'élégance dans l'air. Beaucoup de longues robes tournoyaient avec vénerie, se laissant entraîner par les mélodies variées à souhait de cet excellent ensemble.

Dany Maurice le comique de l'orchestre ne cessait de surgir tel un diable d'une boîte; en mimant, il devenait en quelque sorte un poète du geste. Il fit notamment une imitation de course de voitures, freinant, accélérant et finissant sa course dans la nature. Fameux! De sa bouche sortait véritablement une tranche de grande épreuve automobile. On eût dit les «24 heures du Mans».

Dick Berny vint ensuite avec plusieurs histoires drôles apporter encore une touche de gaieté. Il fit une critique satirique des présentateurs de la télévision suisse romande, pleine d'humour, dosant l'ironie avec de savantes réflexions. Ventriloque, il parle avec son cœur. Donné vie à un charmant petit animal qui devient avec son art très vite sympathique. Cette deuxième voix qui vient parodier la première, le contrer, est l'écho de son grand talent.

La présentation de cette soirée fut assurée par René Dessibourg, le sympathique accordéoniste... et également chanteur. Quant à Marcel Azzola, il mena le bal jusqu'au petit matin, ses prouesses techniques faisant beaucoup pour le plein succès de cette soirée.

B.



Un discours de M. Pierre Aubert, conseiller fédéral, pour les 50 ans du Touring club suisse. (Uniphot Schneider)

GARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS
Corso: 20 h 30, «L'amour en herbe» (16 ans).
Eden: 18 h 30, «Massage salon privé» (20 ans); 20 h 30, «Valentino» (16 ans).
Plaza: 20 h 30, «Tobrouk» (16 ans).
Scala: 20 h 45, «La guerre des étoiles» (12 ans - prolongations).

TOURISME
Bureau officiel de renseignements: 84 avenue Léopold-Robert, tél. (039) 23 36 10.

DANSE ET ATTRACTIONS
Cabaret Rodéo: 21 h 30 - 4 heures
Le Scotch: relâche
La Boule d'Or: 21 h 30 - 4 heures
Cabaret 55: relâche
Le Domino: relâche

EXPOSITIONS
Musée d'histoire: les collections (le week-end ou sur demande).
Musée paysan des Eplatures: les saisons à la ferme.
Galerie du club 44: tapisseries et dessins de Buic.
Bibliothèque de la ville: «Pas d'avenir sans passé».
Autres musées et galeries: relâche.
Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
Pharmacie d'office: Coop, 9 rue Neuve, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 22 10 17.

DIVERS
Club 44: 20 h 30, «L'héritage historique de la Chine et celui de l'Europe» par Jean-François Billeter.
Bureau consommateurs-informations: de 14 à 17 h, Grenier 22, tél. 23 37 09.

Le Locle

TOURISME
Bureau officiel de renseignements: 5 rue Henry-Grandjean, tél. (039) 31 22 46.
Pharmacie d'office: Mariotti, Grand-Rue 38, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 117.
Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.



La Derby suisse.

Notre pays est fait pour la Derby. La Derby est faite pour ses habitants. Elle aime les virages. A des talents de grimpeuse en montagne. Est à l'aise en ville comme à la campagne.

La Derby est bien campée sur ses roues. Elle est économique, confortable et a de la place pour 5. Son intérieur mesure 2,33 m². Son coffre à bagages contient 515 litres.

Elle a un caractère de super-voiture, mais se contente d'essence normale. Faites sa connaissance, en version 52 ou 60 ch. Vous verrez que la Derby a d'authentiques vertus suisses.

Comme chaque VW neuve, la Derby est dotée d'une garantie de 1 an sans limite de kilométrage. Prestations d'assurance Intertours-Winterther comprises, pendant 2 ans.



La Derby.
VW. No 1 de Suisse.

Réduction de prix. Informez-vous auprès de votre agent VW/AUDI.

Coupon information. Veuillez m'envoyer le prospectus Derby.

Adresse: _____ 78

NPA/Localité: _____

Découpez et envoyez à:
AMAG, Agence générale, 5116 Schinznach-Bad.

AMAG-Leasing pour commerces et entreprises.
Renseignements: tél. 056/43 01 01.

124^e année

COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS



Que ce soit pendant la nuit ou pendant le jour, la neige est tombée sans discontinuer tout au long du week-end. (Avispress - J.-P. Baillod)

De la neige, il en tombe cette fois!

De notre correspondant:
Le dernier week-end de janvier a été marqué par une nouvelle offensive hivernale qui a été de taille. En effet, la neige n'a cessé de tomber pendant toute la journée - ou à peu près - de samedi. Le soir les chutes ont repris de plus belle si bien qu'hier matin en montagne, on mesurait une épaisseur de neige de 80 cm à 1 m 20 dans la région du Mont des Verrières.

blanche est beaucoup plus considérable, atteignant bien 2 m à certains endroits.
Depuis samedi, les automobilistes ont dû rouler prudemment, car si les hommes de la voirie ont travaillé durant de nombreuses heures, ils n'ont pas pu intervenir partout à la fois!
Pour le chemin de fer aussi, il a fallu débayer les voies et les aiguilles mais on peut dire qu'hier, le trafic pouvait se faire à peu près normalement tant sur les routes que sur les voies ferrées. G. D.

Assemblée du club d'accordéonistes «Areusia» à Fleurier

De notre correspondant:
Le club des accordéonistes «Areusia» a tenu son assemblée générale annuelle vendredi soir au restaurant de la Place d'Armes, à Fleurier, sous la présidence de M. André Gertsch. Vingt-neuf membres étaient présents et cinq s'étaient fait excuser. Le procès-verbal de la précédente assemblée a été adopté avec remerciements à son auteur.

M. André Gertsch a présenté un rapport très complet sur l'activité de la société. Il a passé en revue les différentes manifestations qui se sont déroulées: le concert de printemps à la salle Fleurisia, la participation à la fête cantonale des accordéonistes, aux Verrières, le cortège de l'Abbaye au début de juillet, la collaboration au marché d'automne à Fleurier, le concert de novembre dernier salle Fleurisia encore, l'organisation du loto. Areusia a prêté son concours pour la fête de Noël organisée par l'Association italienne, enfin, la participation à la soirée d'information du personnel d'Ebauches SA, dans la grande salle de spectacle, à Couvet.

M. Gertsch a saisi l'occasion de remercier M. Marcel Bilat, directeur, de son dévouement et de sa volonté sans cesse renouvelée de faire progresser la société. M^{me} Bilat pour sa maîtrise à l'accordéon de basse, M^{me} Sudan qui s'occupe de la centralisation des cartes de membres passifs, M^{me} Ruffieux et Magnani, organisatrices de la tombola. Il exprima sa sympathie à la famille Burri, frappée par le deuil le mois dernier.

Le trésorier et les vérificateurs de comptes donnèrent ensuite des renseignements sur la situation financière: celle-ci est satisfaisante. Puis M. Marcel Bilat, directeur, releva qu'un travail très bon dans son ensemble a été accompli, que l'effectif est en augmentation depuis quelques années et félicita, en particulier, les juniors qui fréquentent les répétitions avec une assiduité exemplaire.

À L'HONNEUR

Ont reçu une récompense pour leur assiduité, dans la catégorie juniors: Sandrine Ruffieux, Roberto Magnani, Nathalie Renfer, Olga Mota (aucune absence); Catherine Cottier, Stéphane Kneissler, Valéry Capellari, Sandra Tiran, Sandra Bordignon, Manuela Concina (une absence); Sonia Timeus, Magali Zaugg (deux absences); Jean-Daniel Bischof (trois absences). En catégorie séniors: Mirko di Meo, Graziano Galati (aucune absence), Jean-Louis Franel (une absence), Ginette Bilat, Anne-Françoise Perrinjaquet, Bernard Cottier, Celes Gonzales, Jean-Marc Gertsch, Willy Burri (deux absences).

Enzo di Meo et Graziella Galati (trois absences).

Pour trois ans de sociétariat, la première étoile a été remise à Jean-Daniel Bischof. Bernard Cottier, Graziella Galati, Graziano Galati, Jean-Marc Gertsch, et pour neuf ans d'activité la troisième étoile à Willy Burri, Marlène Divernois et Christine Perrinjaquet. Enfin, pour dix ans de sociétariat et dix ans d'activité au comité, M. Jean-Louis Franel a reçu une lyre et une channe.

Le comité a ensuite été constitué comme suit: M. André Gertsch président,

Roland Perusset trésorier, M^{lle} Rose-Alice Michel secrétaire, M. Jean-Louis Franel secrétaire des procès-verbaux. Ont été désignés vérificateurs des comptes M^{me} D. Burri et M. Jacques Benoit, le suppléant étant M. Gilbert Cottier.

La préposée à l'encaissement des cotisations est M^{me} Christine Perrinjaquet. Pour les cartes de membres passifs, M^{me} Sudan s'occupera de la centralisation, ses collaborateurs et collaboratrices étant R. Magnani, G. Galati, M^{me} Burri, B. Cottier, Sandra Tiran et Jean-Marc Gertsch.

Le porte-bannière est M. Ernest de Pourtalès, alors que la tombola reste confiée à M^{me} Ruffieux et Magnani.

Quant à la commission musicale elle est formée de M. Marcel Bilat, Jean-Louis Franel, Willy Burri, Ariane Franceschi et

Christiane Perrinjaquet. M. Marcel Bilat a été confirmé, par acclamations, directeur; la sous-directrice étant M^{me} Ariane Franceschi.

Il a été décidé, plutôt que d'organiser un bal, que la société ferait une course cette année de façon que chacun puisse y participer. M. Gertsch a encore formé de bons vœux à l'intention de M. et M^{me} François Monard et les a remerciés de leur activité dans la société qu'au comité, et espère qu'ils ne regrettent pas trop le Vallon qu'ils quittent pour aller à Saint-Imier.

Après la partie officielle, M. Roland Perusset a présenté de très belles diapositives sur le Canada et le stade olympique de Montréal où il est allé en séjour. Puis M. Jean-Louis Franel a joué de... l'accordéon pour le plaisir de tous. G. D.

La soirée des «Amis du rail» à Couvet a obtenu son habituel succès populaire

De notre correspondant:

C'est un énorme succès populaire qu'a obtenu, samedi, la soirée de variétés organisée par les «Amis du rail» à la grande salle des spectacles à Couvet; une salle qui était d'ailleurs archi-comble.

M. Jean-Claude Montandon, président, a souhaité la bienvenue et a remercié le public de s'être déplacé malgré de très mauvaises conditions atmosphériques. Il a été heureux de souligner combien la manifestation annuelle des «Amis du rail», qu'il a eux aussi remercié, est prise de toutes les couches de la population.

Les premières à se produire furent les majorettes de Bienne, deux fois championnes suisses. Avec une parade et une danse américaine, un ballet écossais, un «600 Morning» plein d'entrain, un ballet rock'n'roll qui fut bissé, et surtout avec une féerie nocturne qui, elle aussi, connut les honneurs du bis, les majorettes de Bienne se taillèrent, avec quelques mini-majorettes, un véritable triomphe et l'on a été heureux de voir cette troupe sympathique pour la première fois au Vallon.

Dick Berny est un fantasiste qui non seulement a la langue bien pendue mais est doué d'un talent certain: ses histoires

désopilantes mirent la salle en joie, notamment quand il raconta «comment se farcir Claude Evelynne dans la cuisine de Montandon»; la télévision romande et ses programmes actuels furent avec bonhumeur mais souvent avec pertinence mis sur la sellette... Il poursuivit dans une autre spécialité, celle de ventriloque avec

son fameux chien Jacky. Et pour clore, ce furent Ted Robert et ses chanteuses Annie Michel et Marcienne qui se produisirent pour le plus grand plaisir de tous.

Enfin, M. Jean-Claude Montandon présente, en lever de rideau, les orchestres «Galaxies» et «Barbatruc» qui animèrent le bal pendant toute la nuit. G. D.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée: 20 h 30, «Goodbye Emmanuelle» (18 ans).
Couvet, bar-dancing du Pont: ouvert jusqu'à 23 heures.
Fleurier, patinoire: ouverte.
Médecin, pharmacien et dentiste: habituel.
Ambulance: tél. 61 12 00 ou 61 13 28.
Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.
Sage-femme: tél. 63 17 27.
Fleurier, infirmière-visiteuse: tél. 61 38 48.
Fleurier, matériel des samaritains en prêt: tél. 61 13 24 ou 61 38 50.
Service du feu pour tout le Vallon: 118.
Police cantonale: Môtiers tél. 61 14 23, Fleurier tél. 61 10 21.

COMMUNIQUÉ

Venue d'un grand chanteur à Fleurier

(sp) Evénement musical de la saison, jeudi prochain au temple de Fleurier: les Jeunesses musicales du Val-de-Travers, appuyées par la Société d'émulation, recevront l'extraordinaire chanteur Ivan Rebrot, dans un programme composé d'œuvres classiques et de la vieille Russie. L'artiste sera accompagné au piano par Franz Riedl, de Vienne.

AVIS MORTUAIRES

Et maintenant, l'Eternel m'a donné le repos.

Madame Charles Clerc-Bornoz, à Saint-Sulpice;
Monsieur Adrien Clerc, à Saint-Sulpice, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Charles CLERC

leur cher époux, frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui dans sa 88^{me} année.

2123 Saint-Sulpice, le 28 janvier 1978.

Venez à moi, vous qui êtes fatigués et chargés, et je vous soulagerai.
Mat. 11 : 28.

L'ensevelissement aura lieu à Saint-Sulpice, le mardi 31 janvier.

Culte au temple de Saint-Sulpice à 14 heures.
Formation du convoi funèbre, devant le collège, à 13 h 45.

Domicile mortuaire: hôpital de Fleurier.
Domicile de la famille: M. Charles Divernois-Maeder, 2123 Saint-Sulpice.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part, le présent avis en tenant lieu

062749 M

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Monsieur et Madame Roger Crevoisier-Drechsel et leur fils Alain, à Bienne; Monsieur et Madame Marcel Crevoisier-Froidevaux et leurs enfants François et Daniel, à Neuchâtel; Madame Marguerite Hügli, à Yverdon, Madame Réna Aubry, à La Chaux-de-Fonds; Les familles de feu Fritz Morel-Rognon, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Robert CREVOISIER

leur très cher père, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin et ami, enlevé à leur tendre affection dans sa 84^{me} année, après une longue maladie. Fleurier, le 29 janvier 1978.

L'incinération aura lieu le mardi 31 janvier, à 15 heures, au crématoire de Neuchâtel, où le corps repose.

Domicile de la famille: Monsieur Marcel Crevoisier, rue des Troncs 14, 2003 Serrières-Neuchâtel.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser au Home Clairval, 2115 Buttes, c.c.p. 20-1456

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part, cet avis en tenant lieu

066858 M

Dieu est amour.
Repose en paix.

Monsieur et Madame Eric Zill, leurs enfants et petits-enfants, à Lausanne et Genève;
Madame Rita Zill, à Tschugg;
Monsieur et Madame Frédéric Zill, leurs enfants et petit-enfant, à Fleurier et La Chaux-du-Milieu;
Madame et Monsieur Robert Contesse-Zill, leurs enfants et petit-enfant, à Fleurier et Cortaillod;
Madame Marguerite Lüthi et familles, à Bienne, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Walther ZILL

leur très cher frère, beau-frère, oncle, cousin et ami, enlevé à leur tendre affection après une courte maladie, à l'âge de 73 ans.

2502 Bienne, le 28 janvier 1978 (Rue du Marché 13)

L'incinération aura lieu mardi, le 31 janvier.

Culte à 15 heures au crématoire du cimetière de Bienne-Madretsch, où le corps repose. 062748 M

VAL-DE-RUZ

Cambriolage dans un magasin de Chézard

Après la série de cambriolages qui a sévi dans le haut du canton, il semble que le Val-de-Ruz à son tour soit la cible des malfaiteurs. Ainsi à Chézard, dans la nuit de jeudi à vendredi, vers 4 h, une personne éveillée, habitant dans une maison située en face de la Coopérative du village, a vu par sa fenêtre deux hommes âgés d'une trentaine d'années pénétrer dans le magasin. Puis ceux-ci sont ressortis les mains vides, alertés par les pas du magasinier de la Coopérative - dont l'appartement se trouve au-dessus de celle-ci - et qui venait d'être averti par téléphone de ce qui se passait au rez-de-chaussée.

Toutefois, les deux cambrioleurs ne se sont pas enquis sans rien emporter, car ils avaient sans doute déjà pu charger leur voiture (une mini de couleur bleue) de diverses marchandises. Outre ce butin, ils n'ont pu dérober qu'une somme de 1000 fr. environ, car la gérante de la Coopérative avait vidé la caisse le soir-même. Sage précaution!

COFFRANE

Permis saisi

Vendredi vers 16 h 30, au volant d'un camion lourd équipé d'un chasse-neige, M. C.I., des Geneveys-sur-Coffrane, effectuait une marche arrière sur une route communale au centre du village. Lors de cette manœuvre, son camion en a heurté un autre en stationnement. Dégâts. Le permis de M. C.I. a été saisi.

CARNET DU JOUR

Pharmacie de service: Piergiovanni, Fontaines, dès 18 h 30.
Permanence médicale: votre médecin habituel.
Ambulance: tél. 53 21 33.
Aide familiale: tél. 53 10 03.
DANSE
Les Geneveys-sur-Coffrane: «Le Grenier», tous les jours sauf le mardi.

Le Docteur Jean VALNET, «Président Fondateur de la Société Française de Phytothérapie et d'Aromathérapie», de retour d'une longue tournée en France et à l'étranger, donnera une unique conférence sur le thème «PEUT-ON GUÉRIR PAR LES PLANTES?»

Il nous dira ou redira ce qu'est l'AROMATHÉRAPIE (traitement des maladies par les essences de plantes) et la PHYTOTHÉRAPIE (traitement des maladies par les plantes). Le Docteur Jean VALNET dédicera ses ouvrages que l'on pourra se procurer sur place.
Neuchâtel: mercredi 1^{er} février 1978, cité universitaire 20 h 30
Prix des places: 7 fr. Locations: à l'entrée ou à la Droguerie SCHNEITZER. 066388 R

SOLDÉS

SOLDÉS

Masserey SOLDÉS

à l'emporter ou livrés gratuitement

- Plus de 1000 coupons de Fr. 5.— à Fr. 200.— pour chambre, cuisine, corridor, entrée, balcon, salle de bains, bateau, voiture, caravane.
- Tapis de fond: 60 rouleaux sur supports mobiles, dès le m² au lieu de Fr. 25.—, 100% nylon, 7000 m² en stock et plusieurs fins de rouleaux de qualité, soldés avec fort rabais. Fr. 19.—
- 250 milieux laine et nylon 200 x 300 cm et 250 x 350 cm, à partir de Fr. 250.—
- 100 tours de lit, les 3 pièces dès Fr. 150.—
- Plastique relief aux dessins merveilleux, le m² Fr. 12.—
- Ensembles de bain les 3 pièces dès Fr. 35.—
- Indo-Hamadan 65 x 120 cm Fr. 45.—
- Indo-Keshan 200 x 300 cm Fr. 865.—
- Tapis d'Orient 200 x 300 cm: baisses importantes

Soldes aux magasins

Masserey PORTES-ROUGES 131-133

Gros rabais

Vente spéciale autorisée du 16 janvier au 4 février

AVIS DIVERS

3-4-5 février On y va?

J'y vais «déguisé» au carnaval de Fleurier

066849 A

Election vendredi 3 février de Miss Carnaval

samedi 4 février de Miss Catastrophe Inscriptions: CAFÉ DU STAND FLEURIER Tél. 61 21 98

Pompes funèbres du Val-de-Travers GRANDJEAN Cercueils - Transports Toutes formalités

COUVERT 038107 A
NON-RÉPONSE 63 23 42
FLEURIER 63 19 89
61 15 47

Vous faites de la publicité? Pensez alors qu'une petite annonce est toujours lue quand elle paraît dans la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

JURA

Troisième anniversaire de Jeunesse-Sud à Tavannes

Vers une collaboration plus étroite avec le groupe Bélier

De notre correspondant:

Le troisième anniversaire du mouvement autonomiste Jeunesse-Sud s'est déroulé samedi à Tavannes dans un calme absolu. Il n'y a eu à déplorer aucun incident ni manifestation de la part des milieux pro-bernois. Mais si ce fut le calme dans la rue, on ne peut pas en dire autant de l'intérieur du mouvement où là, ça bouge! En effet, avec le départ d'Yvan Vecchi on constate un changement au niveau de la tête du mouvement. Depuis sa fondation, Jeunesse-Sud avait pour le diriger, un conseil de 13 membres. Or, on a, pour des raisons de rationalisation, décidé de ramener ce chiffre à cinq personnes.

La manifestation a commencé par une conférence de presse introduite par M. Yvan Vecchi qui après avoir annoncé les changements à la tête du mouvement passa la parole à M. Pierre-Alain Droz qui dirigea la suite des débats.

Fondé le 31 janvier 1975, ce mouvement était dirigé, comme nous l'avons écrit plus haut, par un collège de treize personnes. Mais pour des raisons évidentes de rationalisation, de communication et d'efficacité, on a décidé de ramener ce nombre à cinq personnes. Voici la nouvelle équipe: Rénald Boillat, de Tavannes, qui succède à Yvan Vecchi, est chargé de l'animation. Pierre-Alain Droz et seul membre restant du conseil des 13 reste le chargé des relations avec la presse. Philippe Jolidon de Crémènes s'occupera de l'administration, Jean-Marie Koller de Sorvilier, chargé de l'encadrement, et Paul-Hubert Monnier, de Cortébert, responsable politique.

TROIS VOLETS

La conférence de presse était divisée en trois volets. Le premier concernait le regroupement des mouvements autonomistes pour arriver à une plus grande efficacité. A ce propos, Jean-Marie Koller devait déclarer: «Aujourd'hui, notre mouvement fête

son 3^{ème} anniversaire. Ayant habilement résisté aux attaques incessantes de l'adversaire, il a su, au cours de ces trois ans, s'affirmer et devenir représentatif de la jeunesse de la zone occupée. Forts de cette évidence, nous pouvons affirmer que l'avenir du Jura-Sud appartient à la jeunesse qui ne craint pas, contrairement à l'«aplatisme» pro-bernois, de jouer toutes ses cartes afin de s'assurer un avenir meilleur... Jeunesse-Sud n'oublie pas que le succès de la résistance autonomiste des vallées méridionales est aussi le fruit de la collaboration avec nos amis du Nord. Il est impensable qu'un Jurassien de la zone libérée ne se sente pas chez lui à Tavannes, à Saint-Imier ou à la Neuveville. Jeunesse-Sud l'a compris et pour cette raison a engagé des pourparlers avec le groupe Bélier afin de coordonner plus efficacement notre action. Une des premières démonstrations d'unité de nos deux mouvements fut l'attitude commune face à la conférence de concertation».

M. Paul-Hubert Monnier s'exprima ensuite au sujet de la votation fédérale

du 24 septembre. Il a déclaré entre autres: «Certains esprits chagrins prétendent que les mouvements autonomistes de la zone occupée et en particulier Jeunesse-Sud souhaitent secrètement voir la votation fédérale relative à l'acceptation du canton du Jura échouer. Cet échec serait, semble-t-il, susceptible de modérer à nouveau l'ensemble de la question jurassienne et de remettre sur l'ouvrage une solution globale à trouver pour les six districts de langue française.

Une telle affirmation est fautive et mensongère. Notre mouvement tient à dire en cette journée du 3^{ème} anniversaire de sa création qu'il souhaite ardemment, à l'unisson des mouvements frères, voir le peuple suisse et les cantons accepter les modifications constitutionnelles consacrant la naissance du 23^{ème} canton. Il est évident, au regard de l'analyse politique, que seule la création de la République et canton du Jura sera en mesure d'apporter à notre combat pour la réunification toute la force voulue. Le canton du Jura sera, comme l'ont déclaré à plusieurs reprises les responsables des mouvements autonomistes de la zone libérée, un Etat de combat destiné à innover en matière sociale, culturelle et économique et à donner aux autonomistes restés sous tutelle un appui direct et décisif dans la lutte que ceux-ci mènent pour réparer l'erreur historique du 16 mars 1975. Mais que l'on ne se méprenne pas: si nous appuyons de toutes nos forces et de toute notre âme la naissance du 23^{ème} canton, il n'en demeure pas moins que nous proclamons toujours

d'avantage que, dans les districts dominés par une majorité d'immigrés bernois, soit Moutier, Courtelary et la Neuveville, la lutte continue».

Un troisième exposé de Rénald Boillat, de Tavannes, était consacré, tout comme le débat de l'après-midi, à la police fédérale de sécurité.

LES TÂCHES DU GOUVERNEMENT BERNOIS

M. Roland Béguelin, secrétaire général du Rassemblement jurassien, a fait une courte apparition au cours de cette journée. A cette occasion, il a précisé que les accords de coopération signés entre le gouvernement bernois et la Constituante comportaient un préambule dans lequel les parties se distançaient de la violence et de toute atteinte anticonstitutionnelle. Estimant que chaque partie se devait de faire respecter les engagements pris sur son propre territoire, le secrétaire du RJ a remarqué que la Berne cantonale, malgré le jugement du Tribunal fédéral à propos des refus de salles, continue à fermer les yeux sur ce qui se passe dans le Sud et que de nouvelles interdictions de salles ont été prononcées. Or, on peut accuser le gouvernement bernois qui, par sa passivité, risque de déclencher à nouveau des réactions de violence non contrôlée. Parlant ensuite du nouveau canton, le secrétaire du RJ a relevé que le terme «Etat de combat» ne devait pas être pris dans un sens guerrier mais, bien au contraire, il a expliqué que le 23^{ème} canton désirait ainsi rester tourné vers la réunification qui est une volonté unanime de la Constituante, comme le vote de l'article 138 l'a prouvé. Le nouveau canton utilisera donc tous les moyens légaux et démocratiques pour tendre vers ce but. M. Béguelin s'est ensuite brièvement penché sur le problème de la police fédérale de sécurité, police qu'il a dénoncée car ce n'est pas avec 1000 gendarmes «musclés» que l'on va combattre le terrorisme international.

UN DÉBAT INTÉRESSANT

L'après-midi la partie officielle de cette journée d'anniversaire s'est déroulée dans la salle de paroisse. Le mouvement autonomiste accueillait M. André Chavannes, conseiller d'Etat de la République et Canton de Genève qui était venu parler de la police fédérale de sécurité.

Comme on n'avait pas trouvé de partisans de cette police pour venir exposer leur point de vue, c'est M. Jean-Claude Rennwald, journaliste parlementaire, qui a accepté de présenter le projet gouvernemental en la matière. A part tous les arguments politiques qui ont été relevés contre ce projet et que nous ne développerons pas, car cela a déjà été largement fait, on peut citer quelques chiffres. La création de ce corps de «super policiers» coûterait la bagatelle de quelques dix millions de fr. et les frais d'entretien annuels quelque quatre millions. En période de restrictions...

Cette journée s'est terminée par une soirée dansante. E. O.-G.

Nouveaux responsables chez les militants

Réunis en assemblée générale vendredi soir à Saignelégier, les militants francs-montagnards se sont choisis deux nouveaux responsables pour succéder à M. Jean-Pierre Beuret, de Breuleux, il s'agit de M.M. Jean-Louis Miserez, de Montfaucon, et Frédéric Boichat, du Noirmont.

L'assemblée a en outre exprimé sa préoccupation en ce qui concerne la stagnation des pourparlers entre les trois communes de Montfaucon, Lajoux et Les Genevez au sujet de l'affectation des terrains naguère destinés à l'implantation d'un camp militaire et elle prie les communes intéressées de tout mettre en œuvre pour régler sans délai les litiges existants. On sait que ces derniers opposent les communes des Genevez et de Lajoux à celle de Montfaucon. — (ATS).



Une vue de l'assemblée. On reconnaît sur la scène, MM. Vecchi, Droz et Chavannes (de gauche à droite). (Avipress Keystone)

Barbouillages et pneus crevés

De notre correspondant:

Les barbouillages et autres opérations nocturnes peu glorieuses ont repris depuis quelque temps dans la partie nord du Jura, au détriment de ceux et celles qui arborent, d'une manière ou de l'autre, les couleurs jurassiennes. C'est ainsi que, dans la nuit de mercredi à jeudi, comme nous l'avons relaté, l'écusson jurassien et ceux des trois districts qui forment le nouveau canton ont été enduits de goudron, sur la façade de la banque jurassienne, à Delémont. Le mot «jurassienne» lui-même, dans l'enseigne de la banque, a été éclaboussé de goudron.

La même nuit, des façades d'immeubles où figurait l'emblème jurassien ont été maculées de goudron à Courfaivre et à Develier. Enfin, dans la nuit de vendredi à samedi, une camionnette et quatre voitures ont eu leurs pneus crevés à Delémont, rue de la Constituante, place Monsieur et place de l'Etang. Tous les véhicules auxquels les pro-bernois s'en sont pris étaient décorés d'un écusson jurassien. Des plaintes ont été déposées.

CORGÉMONT

Fillette blessée

(c) Samedi vers 13 h 30, une automobile conduite par un ressortissant neuchâtelois circulait à l'entrée de Corgémont en direction de Saint-Imier. A un certain moment elle a renversé une fillette du village, âgée de 8 ans, qui s'était imprudemment élançée sur la chaussée. Blessée et souffrant notamment de contusions cérébrales, la fillette a été transportée à l'hôpital de Bienne. La police cantonale et le groupe accident de Bienne ont procédé au constat.

Juge et procureur spécial nommés

La Cour suprême du canton de Berne a nommé M. Christoph Muehleman, président du tribunal de Bienne, au poste de procureur suppléant pour l'ensemble du canton. En outre, M. Werner Schorno, d'Uetligen, a été nommé juge d'instruction spécial du canton de Berne: il sera particulièrement chargé de l'instruction des délits économiques.

CORGÉMONT

Nouveau secrétaire-caissier communal

(c) Les citoyens de Corgémont étaient appelés aux urnes en cette fin de semaine pour procéder à la nomination d'un secrétaire-caissier municipal. C'est M. Roland Greub qui a été élu à ce poste par 348 voix; son rival, M. Francis Verdan a recueilli 163 suffrages. La candidature de M. Roland Greub était appuyée par Force démocratique.

Domicilié actuellement à Saint-Imier, le nouveau secrétaire caissier municipal est né à Corgémont où il a fréquenté les écoles primaires et secondaires avant d'obtenir son certificat fédéral de capacité d'employé de commerce.

GRANDVAL

Concert réussi

Samedi soir, la Persévérance, fanfare de Grandval, a donné son concert musical et théâtral suivi par une salle comble à la salle de gymnastique de Crémènes. Plusieurs musiciens ont été fêtés pour leur fidélité à la société de musique.

BIENNE

Les arts martiaux à l'honneur à Bienne

L'école de Budo Osae Do Ryu, comprenant diverses disciplines des arts martiaux (aikido, jui-jitsu, karaté notamment), a inauguré hier un nouveau dojo, dédié à la mémoire de feu Michael Wallis, qui avait trouvé la mort en août dernier dans un accident de montagne.

Très aimé de ses élèves et de la jeunesse, Michael Wallis participa avec elle à des campagnes d'expression artistique corporelles et sociales. Amoureux lui-même du «beau» au travers du mouve-

ment, il fut très naturellement attiré vers ce que les arts martiaux ont de plus représentatif dans la maîtrise du corps. Premier adepte de l'école Osae Do Ryu, il en fut également le promoteur, hélas pour trop peu de temps.

En plus du nouveau «Dojo Michael Wallis», les fondateurs de l'école en question, Vic et Cate Nowas, ont décidé de créer une coupe Katas, également dédiée à Michael Wallis. S'étant disputée hier à la salle du Battenberg à Mücke, cette

coupe a vu la domination d'un jeune Chaux-de-Fondier de 13 ans, Pascal Jodry, qui a remporté notamment deux des quatre coupes mises en jeu. Voici les résultats de la première édition de cette manifestation qui a réuni une cinquantaine d'adeptes des arts martiaux venus de toute la Suisse romande.

Catégorie écoliers: 1. Pascal Jodry, Chaux-de-Fonds; 2. Thierry Preynat, Fribourg; 3. Francis Tode, Fribourg.

Catégorie dames: 1. Catherine Manlier, Bienne; 2. Martine Jodry, Chaux-de-Fonds; 3. Danielle Py, Chaux-de-Fonds.

Catégorie masculine: 1. Antonio Kyburz, Fribourg; 2. Pascal Jodry, Chaux-de-Fonds; 3. Daniel Dall'Agnolo, Fribourg.

Catégorie open: 1. Pascal Jodry, Chaux-de-Fonds; 2. Daniel Dall'Agnolo, Fribourg; 3. Xavier Preynat, Fribourg.

CARNET DU JOUR

CINÉMAS

Apollo: 15 h et 20 h 15, Charlie Chaplin, «Les temps modernes».

Rex: 15 h et 20 h 15, «L'œuf du serpent»; 17 h 45, «Ames perdues».

Lido: 15 h et 20 h 15, «Le gendarme à New-York» (des 13 ans).

Scala: 15 h et 20 h 15, «Pour une poignée de dollars».

Palace: 15 h et 20 h 15, «Une étoile est née».

Studio: 20 h 15, «Kung Fu King».

Metro: 19 h 50, «On l'appelle Spirito Santo» et «Das verückte Krankenhaus».

Elite: permanent des 14 h 30, «L'infidèle».

Capitole: 15 h et 20 h 15, «Une journée particulière» avec Marcello Mastroianni et Sophia Loren.

PISCINE COUVERTE. — Palais des congrès: ouverture de 8 h à 20 heures.

EXPOSITION. — Union de Banques Suisses: aquarelles et dessins de Werner Jaggi.

Médecin de service: tél. 22.33.33. Dégâts d'eau et de gaz: tél. 22.33.88.

Vain tendue: tél. 143.

Pharmacie de service: tél. 22.43.54.

FAN-L'Express, rédaction biennoise: tél. (032) 22.09.11.

Nombreux accidents ce week-end

Chauffard en fuite

(c) Hier peu après 18 heures une collision s'est produite à l'intersection de la rue du Jura et de la rue Dufour. Les dégâts matériels s'élevaient à plusieurs milliers de francs. Le conducteur fautif a pris la fuite.

Collision

(c) Samedi vers 10 h 25, une collision s'est produite à l'intersection du faubourg du Lac et de la rue des Alpes. Dégâts 2500 francs.

Encore de la tôle froissée

(c) Hier vers 16 h 20 un accident s'est produit rue Basse entre deux voitures. Dégâts 6000 francs.

Piéton renversé

(c) Hier vers 11 h 20, un piéton de Port, âgé de 30 ans a été renversé par une voiture à Lignières. Souffrant d'une fracture de la jambe, il a été transporté à l'hôpital régional.

Chute à skis

(c) Hier vers 15 h 45, une Biennoise âgée de 47 ans s'est fracturée la jambe en pratiquant le ski aux Prés-d'Orvin. Elle a été transportée à l'hôpital régional.

Tôles froissées

(c) Samedi vers 15 h 40, deux voitures sont entrées en collision devant le garage de la Gurzelen. Dégâts 2200 francs.

Du travail pour les carrossiers

(c) Samedi vers 19 h 25 une collision s'est produite entre deux voitures au carrefour de la route de Bruegg et la rue Moser. Dégâts 5000 francs.

Perte de maîtrise

(c) Dans la nuit de samedi à dimanche, un automobiliste biennois a perdu la maîtrise de son véhicule rue Staempfli. La voiture a percuté un arbre. Dégâts 6000 francs.

Imprudence

(c) Hier vers 11 h 20, une collision s'est produite entre deux voitures devant la patinoire. Dégâts 5000 francs.

RÉGION DES LACS

LA NEUVEVILLE

Conseil de ville

(c) A la suite de diverses circonstances, le législatif neuvevillois est convoqué pour le mardi 31 janvier à la place du 1^{er} février. L'heure, le lieu et l'ordre du jour demeurent inchangés.



Vite chez Pfister-Meubles!

vrai cuir

Mod. 33.478 K

Exclusivité Pfister Prix à l'emporter

seul. 1740.-

Voici le salon tout cuir, le plus avantageux de Suisse! Entièrement en vachette brune, il possède la sobriété de lignes qui s'harmonise facilement avec beaucoup d'autres styles. Venez voir notre exposition de meubles en cuir! Possibilité d'échange.

VISITEZ notre succursale de NEUCHÂTEL, Terreaux 7 (038) 25 79 14 ou notre centre régional AVRY-CENTRE près de Fribourg (037) 30 91 31

Renouvelez et embellissez votre intérieur maintenant que les prix sont encore aussi bas! Vous pouvez louer une petite camionnette ou convenir avec nous la livraison à domicile au prix de livraison. Essence gratuite/bonification du billet CFF pour tout achat dès 500.-.

La grande maison des petits prix

Pfister Meubles

P 3/22-1

DÉMÉNAGEMENT M. DANUSER SUISSE - ÉTRANGER

Transport de pianos, garde-meubles.

Tél. (038) 31 57 83.

063563 A

Prêts

sans caution

Tarif réduit

Formalités simplifiées Service rapide Discretion absolue

BANQUE COURVOISIER SA 2000 Neuchâtel Fbg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom

N° de

Rue

W/P Localité

066380 B

INFORMATIONS SUISSES

Les radicaux et les votations fédérales du 26 février: deux «oui» et deux «non»

BERNE (ATS). — Réunis en congrès extraordinaire samedi à Berne, les délégués du parti radical-démocratique de Suisse se sont prononcés au sujet des quatre objets soumis au scrutin populaire le 26 février prochain. Le verdict est tombé clair: «non» à l'initiative pour l'abaissement de l'âge de l'AVS, «non» à l'initiative pour la démocratie dans la construction des routes nationales, «oui» à la 9^{me} révision de l'AVS, «oui» à l'article conjoncturel.

Au sujet de l'initiative visant à abaisser l'âge de la retraite, il n'y a pas eu de discussion, le congrès entérinant simplement la proposition unanime du Conseil des délégués de repousser cette initiative. Le «non» à l'initiative pour la démocratie dans la construction des routes nationales l'a emporté par 173 voix contre 29. Les

arguments des tenants du rejet ont notamment été la procédure qui constituerait une charge inutile pour la démocratie et pour le citoyen, les dépenses énormes engendrées, les difficultés de créer un réseau complet des routes nationales, les avantages des autoroutes pour la fluidité du trafic, avec notamment les possibilités d'éviter les agglomérations.

L'approbation de la nouvelle loi sur l'AVS — dite 9^{me} révision — a été plus difficile à obtenir. Le vote des délégués s'est soldé par 137 voix contre 57. C'est dire que plus d'un délégué sur quatre a malgré tout exprimé sa désapprobation à l'encontre de la nouvelle loi. En fait, quatre solutions se présentent: demander une contribution suffisante de la part de la Confédération, augmenter les cotisations, réduire les rentes ou puiser dans les fonds AVS.

Finalement, à trois contre un, les délégués se sont ralliés à la première solution, soit la nouvelle loi proposée, jugeant que les autres étaient soit socialement ou économiquement inappropriées. Dernier mot d'ordre: le nouvel article conjoncturel. C'est ici que le «oui» a été le plus massif. Les délégués, par 131 voix contre 3, ont en effet estimé qu'ils pouvaient accepter un nouvel article 31 quinquies dans notre Constitution, un article qui n'introduit la possibilité de déroger à la liberté du commerce et de l'industrie que dans les trois domaines traditionnels de la monnaie et

du crédit, des finances publiques et des relations économiques extérieures.

Par ailleurs, le congrès de samedi a aussi été l'occasion de rendre hommage au conseiller fédéral Ernst Brugger qui quitte définitivement ses fonctions de membres du gouvernement à la fin du mois et de remercier son successeur, M. Fritz Honegger, pour son activité à la tête du parti, une activité à laquelle il doit mettre fin du fait de sa nomination au sein du collège gouvernemental. Répondant brièvement en fin de congrès, M. Brugger a notamment déclaré qu'il ne partait ni résigné ni déçu et qu'il restait à la disposition de son parti. Conscient de la relativité de toute louange en matière politique, il a déclaré qu'il avait connu des succès partiels et obtenu des compromis, les uns comme les autres pouvant avoir le poids de succès réels.

Indépendants: trois «oui» et un «non»

OLTEN (ATS). — Le comité national de l'alliance des indépendants recommande de voter «oui» à l'initiative populaire «démocratie dans la construction des routes nationales» qui sera soumise au peuple le 26 février prochain. Il recommande également l'acceptation du nouvel article conjoncturel et de la 9^{me} révision de l'AVS. Il propose en revanche de rejeter l'initiative visant à abaisser l'âge donnant droit aux prestations de l'AVS.

C'est de justesse, soit par 19 voix contre 16, que les délégués se sont prononcés en faveur de l'initiative de Franz Weber sur la construction des routes nationales. Ils ont en revanche été unanimes à accepter le nouvel article conjoncturel (35 voix contre 0) et à rejeter l'initiative du POCH sur l'âge donnant droit aux prestations de l'AVS (31 contre 0). Enfin, la 9^{me} révision de l'AVS n'a eu qu'un seul opposant pour 31 partisans.

* M. Jean Hugli, agriculteur à Villars-Lussery, qui fut syndic de sa commune durant de nombreuses années et député libéral au Grand conseil vaudois de 1960 à 1976, est mort dans sa 63^{me} année. M. Hugli fut membre du Synode de l'Eglise réformée vaudoise, membre du conseil des écoles cantonales d'agriculture, président de la commission agricole du parti libéral vaudois et vice-président des dragons vaudois.

Menaces à la... grenade!

(c) Comme nous l'avons signalé, l'état de guerre règne dans la localité schwytoise de Biberbrugg: depuis quelques jours, des inconnus menacent les membres du club des aéromodélistes de les abattre à coups de fusils s'ils n'évacuent pas la plaine de Biberbrugg, où ils s'entraînent depuis plus de 20 ans. Samedi nouvelle alerte: le propriétaire d'un restaurant a reçu une lettre anonyme dans laquelle on menace de faire sauter son établissement à la grenade au cas où il accueillerait encore une fois les membres du club des aéromodélistes. La police cantonale a été alertée. Les aéromodélistes ont offert une récompense de 5000 fr. à qui permettrait l'arrestation des auteurs des menaces.

VALAIS

SUITE La fronde du fluor

La résolution apporte enfin un élément capital et nouveau dans cet affrontement, à savoir qu'on exige maintenant la réalisation de tous ces objectifs pour mars 1979 au plus tard, délai raisonnable, dit l'association, du fait des expériences faites ailleurs dans des conditions semblables. L'association attend enfin que soient prises jusqu'au 31 mars 1978 les décisions gouvernementales nécessaires pour réaliser ces objectifs. Elle laisse au Conseil fédéral et au Conseil d'Etat valaisan la responsabilité totale et exclusive de leur inaction.

SONGEURS

A la veille de cette assemblée, un exprès est parvenu aux dirigeants de l'association de la part du Conseil d'Etat. Ce dernier résume les récentes décisions prises: demande faite aux usines de conduire les fours avec un minimum d'émission, assurer un fonctionnement maximum d'épuration, éviter toute production qui pourrait conduire à une augmentation de la pollution, diminution de la production durant la période de la floraison, taxation des dégâts par une commission permanente, délai imposé aux usines pour revoir l'étalement des secteurs de production, réparations nécessaires, etc.

SUITE Nouvel assaut de l'hiver sur tout le pays

Dans le canton de Schwytz, les installations d'une gravière ont été détruites et à Goldau une église a été endommagée. Dans cette commune, le fœhn a été si violent, qu'il a même réussi à courber les aiguilles de l'horloge de l'église catholique.

Ce fœhn a aussi été la cause d'une avalanche meurtrière à Nesslau dans le Toggenburg. D'importantes masses de neige ont été mises en mouvement et trois skieurs ont été surpris. L'un des malheureux a pu être sauvé, les autres ont été tués. Il s'agit de M. Adolf Schmid (56 ans) et d'Alex Renggli (44 ans). Ils habitaient tous deux Niederuzwil.

LE SIMPLON COUPÉ

A la suite des abondantes chutes de neige de la soirée et de la nuit de samedi, le trafic ferroviaire que routier a été gravement perturbé au sud des Alpes, où il en est tombé jusqu'à un mètre, a annoncé le 1^{er} arrondissement des CFF, à

Lausanne. Au Simplon, la route a été coupée. Le trafic ferroviaire a été suspendu entre Brigue et Domodossola jusqu'à l'arrivée du chasse-neige rotatif. Pendant la nuit et jusqu'à dimanche matin, les voyageurs à destination de l'Italie et du Tessin (par les Centovalli) ont dû passer par la ligne du Saint-Gothard. La circulation des trains par le Simplon (Brigue-Domodossola) a pu reprendre dimanche vers 9 heures du matin, mais le transbordement des voyageurs à partir de Domodossola est difficile à cause du mauvais état de la route. Le «Trans-Europ-Express» Paris-Milan, qui était resté bloqué en gare de Varzo dans la nuit de samedi, a pu rejoindre Domodossola. La ligne tessinoise des Centovalli était toujours fermée dimanche.

La moyenne 40 cm. de neige en montagne et 20 cm. en plaine.

AU TESSIN

EN PAYS VAUDOIS

En fait, il a neigé en abondance, samedi et dimanche, sur une grande partie du canton de Vaud. Dans la soirée de samedi, la circulation a été très difficile sur les routes et même sur les autoroutes de Genève et du Léman. La route de Berne a été momentanément fermée au Chalet-à-Gobet, au-dessus de Lausanne. De nombreux véhicules sont restés bloqués. A Sainte-Croix, il a fallu suspendre l'exploitation du télésiège des Avattes à cause de la tempête. Dans le Jorat, des arbres sont tombés. Dans les Alpes, des accidents de la route ont été provoqués par des bourrasques qui masquaient la visibilité. Samedi, il est tombé en

Durant la journée de samedi, 40 à 60 cm de neige sont tombés au Tessin. Le trafic automobile est très difficile. La police a lancé des appels à la prudence, demandant notamment de ne sortir en voiture qu'en cas d'extrême nécessité et avec des chaînes à neige. Les arbres déjà endommagés par les précipitations de ces derniers jours ploient sous le poids de la neige. De nombreuses manifestations prévues pour samedi soir ont dû être annulées. La police a empêché les voitures non pourvues de chaînes à neige d'emprunter la route du Monte Ceneri.

L'hiver 1977-1978 aura décidément été marqué par des conditions météorologiques tout à fait exceptionnelles au Tessin. En effet, après les chutes de neige d'il y a une quinzaine de jours, les plus importantes jamais enregistrées depuis 30 ans, la neige s'est remise à tomber samedi matin tôt sur tout le canton. A Bellinzona on en mesurait déjà 10 centimètres à 10 heures du matin et 20 centimètres en montagne. Les automobilistes qui se rendent en Lévantine doivent se munir de chaînes. Cette troisième offensive hivernale n'a cependant pas entamé l'entrain et la bonne humeur qui caractérisent le carnaval dont le coup d'envoi a été donné à midi par le banquet fait de polenta et de saucisses, dans la petite localité de Maglio-du-Colla, proche de Lugano.

SUITE Ennuis pour Soljenitsyne?

Il avait alors demandé à son avocat zuricois, qui était à l'époque M^r Heeb, d'administrer à titre fiduciaire ces droits d'auteur et de les utiliser exclusivement pour aider les réfugiés politiques en URSS et ceux qui avaient dû quitter leur patrie. De l'avis de M^r Gayler, il s'agissait-là d'une cession à un tiers de futures prétentions d'honoraires. Mais comme le «Goulag» avait été écrit en Russie et que son auteur avait déjà renoncé à ses revenus, l'administration zuricoise n'a aucune prétention fiscale à faire valoir sur ces mêmes revenus, poursuit l'avocat. 90 % de ces prétentions deviennent donc caduques. Les 10 % restants — qui concernent également des revenus sur des œuvres écrites en URSS et qui ont été versés à ce fonds spécial — sont tout aussi douteuses, estime-t-il.

A la suite des ordres de saisie-arrêt, les comptes dont dispose Alexandre Soljenitsyne dans des banques zuricoises ont été bloqués à titre préventif. Les sommes qui y sont déposées ne correspondent toutefois pas à celle exigée par l'administration fiscale, a expliqué M^r Gayler. Cette dernière n'a, d'autre part, engagé aucune procédure pour faire valoir ses droits sur les impôts arriérés.

L'administration fiscale zuricoise a d'ailleurs déjà réduit ses exigences, ajoute M^r Gayler. Près de la moitié des 3,8 millions de francs, dont le versement est exigé, sont des pénalités que l'Etat peut imposer lorsque le contribuable a, de mauvaise foi, omis de payer son dû. Entre-temps, l'administration fiscale a dû admettre que l'écrivain n'a pas agi de mauvaise foi lorsqu'il n'a pas déclaré les revenus versés au fonds spécial, estime M^r Gayler. Ces impôts de pénalités, a-t-il conclu, deviennent donc de toute façon caducs.

Pour l'heure, on attend le résultat de «l'ultimatum» adressé à Berne et à Sion.

Mort d'un ancien président de Savièse

SAVIÈSE (ATS). — M. Clovis Luyet, personnalité marquante du socialisme valaisan, est décédé samedi matin à Savièse. Le défunt était âgé de 67 ans, marié et père de famille.

Né à Savièse en octobre 1910, issu d'une famille paysanne, M. Luyet fut secrétaire ouvrier dès 1931 et membre du Conseil communal de Savièse à partir de 1941. C'est en 1955 qu'il fut appelé à la vice-présidence puis à la présidence de sa commune, en 1964. Il conserva ce mandat une dizaine d'années. Il fut également député au Grand conseil valaisan de 1949 à 1977.

L'an dernier plus de
7 millions
de clients
ont visité nos magasins!

Nous désirons vous remercier
cordialement de votre
confiance.

Le mardi
31 janvier 1978,

nous aurons le plaisir de
remettre une petite attention
à chaque client.

Votre cd SUPERDISCOUNT

cd SUPERDISCOUNT
le marché-discount attirant de **MERCURE SA**

Peseux Rue James Paris, CAP 2000/P • La Neuveville Grand Rue/droguerie

À ENLEVER BAS PRIX

de 9 h à 20 h sans interruption

4 tables salon Louis XV, 170 fr. la pièce; 10 tables de nuit Régency 80 fr. la pièce; 2 meubles de coin, 100 fr. la pièce; 1 salon Louis XV 1200 fr.; 1 salon Louis-Philippe; 6 matelas neufs, 60 fr. la pièce; 4 armoires anciennes; 4 tables rondes Louis XIII, une rallonge, 150 fr. la pièce; 2 tables Louis-Philippe; 12 chaises Louis-Philippe; 5 tables rectangulaires neuves, 1 rallonge, 100 fr. la pièce; 20 chaises pailées; 2 x 2 lits gigognes avec matelas, dès 120 fr. la paire; 6 secrétaires rustiques, 250 fr. la pièce; 1 vitrine Louis XV; 1 table Louis XV avec chaises; 1 table Louis XVI avec chaises; 5 tables Louis XIII 2 m x 0,80; 6 meubles de cuisine dès 80 fr.; 3 cuisinières à gaz; 2 gramophones; 1 vaisselier vieux chêne; 30 chaises Louis XIII; 3 tables rustiques massives; 5 guéridons vieux chêne, 4 Voltaires; 3 canapés neufs, 100 fr. la pièce; 3 canapés Louis-Philippe anciens, dès 150 fr. la pièce; 2 salons rustiques; 4 commodes, 80 fr. la pièce; 4 chariots-bar; 6 cabriolets; 5 meubles-bibliothèques, 140 fr. la pièce; 2 fourneaux à bois, 50 fr. la pièce; 1 armoire de coin; 10 roues de chars; 3 colliers de chevaux; tables gigognes; 3 travailleuses; 5 sellettes, 40 fr. la pièce; 3 crêdences; 1 établi 80 fr.; 2 semainiers et 50 petits meubles rustiques.
Vente les 28-29-30-31 janvier et le 1^{er} février. BETTEX - Mathod (entre Orbe et Yverdon). Tél. (024) 37 15 47.
067032 B

DEMANDES À ACHETER

J'achète

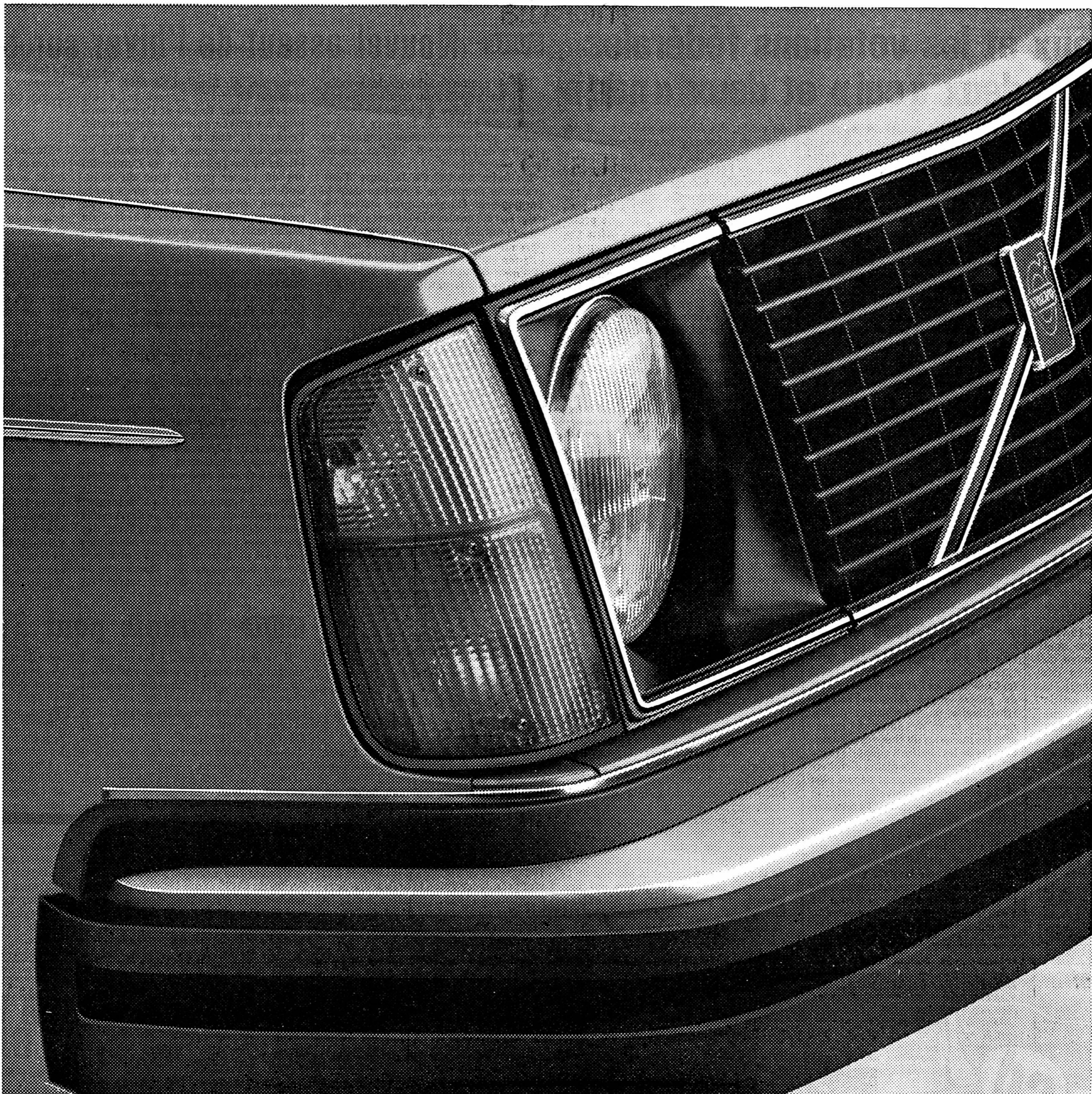
meubles anciens dans n'importe quel état, bibelots, tableaux, livres, vaisselle, pendules, etc. Débarras d'appartements complets + caves et galetas.

A. Loup, Rochefort;
Domicile Cortailod. Tél. (038) 42 49 39.
064400 F

J'ACHÈTE antiquités tous genres

Paie comptant.
Discrétion.
Case postale 119,
2000 Neuchâtel 8.

064428 F



G.M.

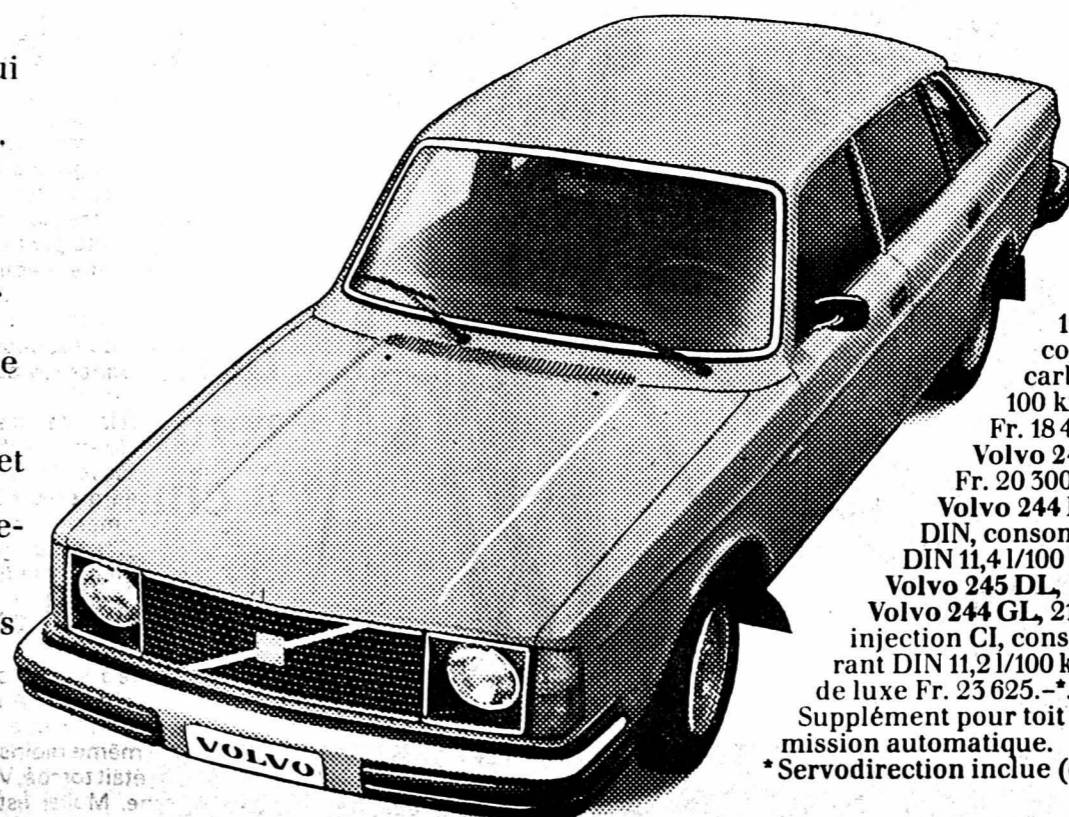
La meilleure raison pour une nouvelle Volvo 244 n'a aucun rapport avec la nouvelle calandre.

Mais avec tout ce qui se cache derrière, dont voici quelques exemples: la nouvelle Volvo 244 DL est livrable avec servodirection, c'est une nouveauté qui rend tant de choses plus agréables... Les sièges sont nouveaux: ils résistent au feu, sont légèrement moulés et antiglissants, en bref encore plus confortables. Et la nouvelle garniture raffinée des portes avec compartiments de rangement. Et un traitement antirouille encore plus optimal (d'ailleurs un des meilleurs au monde).

Ce ne sont que quelques exemples parmi tant d'autres nouveautés que nous avons apportées pour vous, en matière de qualité et de confort de roulement, sur la nouvelle Volvo qui, avec le plus petit cercle de braquage de 9,80 m, est une classe à part dans cette classe de voitures. Sur le plan de la sécurité, vous savez ce que vous pouvez attendre d'une Volvo: par exemple l'habitacle de sécurité ou l'avant incliné et réputé de la Volvo (actuellement imité avec tant d'ardeur) avec les pare-chocs absorbant les heurts, les zones d'absorption d'énergie avant et arrière, la colonne de direction de sécurité et la protection latérale dans les portes qui, ensemble protègent le conducteur et ses passagers des chocs en provenance du haut, de l'avant, de l'arrière ou de côté.

Avec une Volvo 244, vous obtenez non seulement une voiture sûre pour votre argent, mais par des frais d'entretien modiques et une grande longévité, elle vous procurera de longues années de plaisir et vous réservera une nouvelle satisfaction par sa haute valeur d'échange.

Importateurs: F. Häusermann SA, 8064 Zurich, 01 62 44 33, 8507 Effretikon, 052 32 32 21; Automobiles Volvo SA, 3250 Lyss, 032 84 71 11.



066386 B

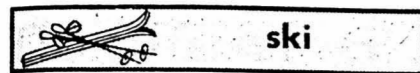
Volvo 244 L, 1986 cm³, 90 CV-DIN, consommation de carburant DIN 11,6/100 km, 4 portes, Fr. 18 400.-;
 Volvo 245 L, break, Fr. 20 300.-;
 Volvo 244 DL, 2127 cm³, 100 CV-DIN, consommation de carburant DIN 11,4/100 km, Fr. 19 775.-*
 Volvo 245 DL, break, Fr. 21 600.-*
 Volvo 244 GL, 2127 cm³, 123 CV-DIN, injection CI, consommation de carburant DIN 11,2/100 km, équipement de luxe Fr. 23 625.-*
 *Supplément pour toit ouvrant et transmission automatique.
 *Servodirection incluse (de série)

VOLVO

La voiture pour la Suisse.

Une valeur sûre.

Heja!



ski

Premier verdict aux « mondiaux » alpins de Garmisch-Partenkirchen

Walcher: descente quasi parfaite

Les Suisses écartés du dialogue austro-allemand

Josef «Sepp» Walcher, le seul concurrent à avoir réussi une course presque parfaite, a apporté à l'Autriche son huitième titre mondial de descente depuis la guerre. Il a pris la succession de Franz Klammer dans l'épreuve reine du ski alpin, qui constituait la première épreuve des 25^{es} championnats du monde de Garmisch-Partenkirchen. Walcher, un des champions les plus malchanceux du cirque blanc, a du même coup, remporté son premier grand titre, à l'issue d'une épreuve qui a été une affaire strictement austro-allemande, en battant Michael Veith de sept centièmes de seconde et son compatriote Werner Grissmann de 34 centièmes.

A l'Autriche, qui a placé, outre Walcher et Grissmann, l'ancien maître de la spécialité Franz Klammer à la cinquième place, l'Allemagne de l'Ouest a répliqué en intercalant Michael Veith, inattendu, médaille d'argent, et Josef Ferstl (4^{me}). La Suisse par contre a été la grande battue de cette course, Peter Muller, le meilleur des coureurs helvétiques, partageant la cinquième place avec Franz Klammer.

La neige tombée pendant la nuit et la température douce avaient profondément modifié la physiologie de l'épreuve. Des spécialistes des parcours glacés, comme l'Italien Herbert Plank ou le Suisse Walter Vesti, n'avaient guère d'espoir sur cette neige douce qui recouvrait les 3320 mètres de la Kreuzeck

(920 mètres de dénivellation, 32 portes). Ainsi, les temps enregistrés devaient être supérieurs d'environ trois secondes aux meilleurs «chronos» réussis à l'entraînement.

SANS BAVURE

C'est dans le dernier tronçon de la course que Walcher a assuré son succès. Après la première partie, la seule présentant quelques difficultés techniques, il n'était encore que sixième, à 0'43 de Bernhard Russi et à 0'21 de Ferstl. Walcher avait été retardé par une légère faute au départ, mais accomplissait ensuite une course sans bavure. Sur le faux-plateau central, il faisait jeu égal avec ses rivaux et

se révélait le plus rapide dans la partie terminale, plus pentue, mais ne présentant pas non plus de grosses difficultés.

Russi, lui, se désinvolait peu après le premier poste de chronométrage intermédiaire, alors que son temps, le meilleur, le faisait apparaître comme un vainqueur possible sur une neige qui aurait pu le favoriser. «Je ne cherche pas d'excuses, mais j'ai été gêné par le brouillard et j'ai eu du mal à retrouver la ligne que je m'étais fixée aux entraînements», soulignait l'ancien champion du monde, qui a terminé avant-dernier suisse à la 14^{me} place.

Au second poste de chronométrage, Ferstl était encore bien placé puisqu'il devançait Walcher de 25 centièmes. Mais le vainqueur ex aequo avec l'Autrichien de la deuxième descente de Kitzbuhel faiblissait sur la fin, commettant notamment deux grosses fautes, et il ratait même la médaille de bronze pour trois centièmes. Cette médaille (d'argent celle-là) que Michael Veith donnait à son pays douze ans après la médaille de bronze de Franz Vogler à Portillo, à l'arrivée, les écarts étaient minces mais le succès de Walcher — le troisième acquis consécutivement — ne saurait être mis en doute.

DEUX GROUPES

Les grands battus de cette descente des championnats du monde peuvent être repartis en deux groupes: d'abord, les six premiers de la descente des Jeux olympiques d'Innsbruck, qui ont été largement distancés, Klammer (5^{me}), Russi (14^{me}), Plank (10^{me}), Roux (16^{me}), Read (22^{me}) et

Mill (22^{me}). Ensuite, il faut bien reconnaître que les Suisses, qui espéraient une médaille et trois coureurs parmi les dix premiers, n'ont et de loin pas répondu à l'attente générale. C'est le plus jeune d'entre eux, Peter Muller (20 ans), qui a quelque peu sauvé l'honneur avec sa cinquième place. Mais le souvenir de Saint-Moritz 1974 s'est brusquement ravivé au bas de la «Kreuzeck».

Dans les Grisons il y a quatre ans, Walter Vesti avait été le premier Suisse avec sa neuvième place. A Garmisch, où les conditions de neige glacée qu'il affectionne ont fait défaut, le Grison avec sa huitième place n'en a pas moins apporté une confirmation de son retour en forme. Bernhard Russi par contre, ainsi que Philippe Roux — lequel avait toutefois le handicap de s'élançer avec le dossard numéro un sur cette piste — ont même été battus par le surprenant Soviétique Vladimir Makeiev (neuvième avec le dossard n° 26) où des coureurs qui visent avant tout le combiné comme Gustavo Thoeni et Andreas Wenzel.

Les meilleurs temps intermédiaires:
1^{er} poste (Trögelhang): 1. Russi 36"82. — 2. Ferstl 37"09. — 3. Plank et Vesti 37"14. — 4. Veith 37"29. — 5. Walcher 37"30. — 6. Podborski 37"39. — 7. Muller 37"40. — 8. Grissmann 37"43. — 9. Klammer 37"44.

2^{me} poste (entrée du Eishang): 1. Ferstl 1'29"83. — 2. Walcher 1'30"08. — 3. Veith 1'30"15. — 4. Klammer 1'30"27. — 5. Grissmann 1'30"29. — 6. Muller 1'30"53. — 7. Vesti 1'30"85. — 8. Podborski 1'30"91. — 9. Russi 1'31"10. — 10. Plank 1'31"23.

Pourquoi Russi a perdu...

Josef Walcher, ancien vendeur dans un magasin d'alimentation de Schladming, était rayonnant après sa victoire. C'est la meilleure récompense du dur travail que j'ai fourni ces dernières saisons, durant lesquelles il m'avait fallu toujours me qualifier à nouveau, déclarait-il. Son entraîneur Karl Kahr confirmait d'ailleurs que Walcher avait arraché sa qualification à Kitzbuhel seulement. En ce qui concerne la course, Walcher, resté fidèle au ski à spatule perforée qu'il fut le premier à employer en 1975, estimait n'avoir commis qu'une erreur infinitésimale, sur le haut, et avoir suivi ensuite la ligne idéale qu'il avait découverte à l'entraînement au prix d'une chute assez dure.

La moindre variation de parcours était fatale sur cette piste sans grande difficulté technique, remarquait de son côté Michael Veith. Il ne montrait cependant aucune

amertume: J'ai l'habitude des places gagnées ou perdues pour aussi peu. Veith, qui se destine à la médecine sportive a, par ailleurs, remarqué que son comportement comme celui de son compatriote Sepp Ferstl était dû en partie au partage. La chute de neige de la nuit, ajoutait-il, ne m'a pas inquiété car ma place de départ (15) me permettait de surveiller mes adversaires.

Les battus, de l'Autrichien Werner Grissmann (3^{me}) au Suisse Bernhard Russi (14^{me}), ont été unanimes à reconnaître qu'ils avaient manqué d'aisance et de sûreté.

Franz Klammer, champion olympique à Innsbruck en 1976, était effondré après ce cinquième échec consécutif depuis le début de la saison. Je savais que j'étais en retard au poste intermédiaire et, en tentant d'accélérer dans le schuss de «l'enfer», j'ai frôlé la chute, ce qui n'a pas arrangé les choses, a-t-il déclaré. Klammer s'est refusé à indiquer s'il rejoindrait bientôt les rangs professionnels, comme certains lui en prêtent l'intention. Il a toutefois laissé entendre qu'il participera normalement aux dernières courses de la présente coupe du monde.

Bernhard Russi, qui accomplissait sa rentrée après avoir fait une seule course cette saison — il y a 35 jours à Cortina — et qui manquait probablement de condition, a toutefois expliqué sa contre-performance par une erreur de ligne. Auteur du meilleur temps sur le haut, il perdit ensuite régulièrement par la suite. J'ai été gêné par le brouillard à certains endroits et les difficultés éprouvées pour suivre la bonne trace sur le bas ont réduit ma vitesse de près de 20 km, a-t-il estimé.

Le classement

- Walcher (Aut) 2'04"12. — 2. Veith (RFA) à 0"07. — 3. Grissmann (Aut) à 0"34. — 4. Ferstl (RFA) à 0"37. — 5. Klammer (Aut) et Muller (S) à 0"65. — 6. Podborski (Can) à 0"86. — 8. Vesti (S) à 2"01. — 9. Makeev (URSS) à 2"08. — 10. Plank (It) à 2"19. — 11. Haker (No) à 2"22. — 12. Thoeni (It) à 2"43. — 13. Wenzel (Lie) à 2"55. — 14. Russi (S) à 2"59. — 15. Fischer (RFA) à 2"87. — 16. Roux (S) à 3"25. — 17. Bartelski (No) à 3"29. — 18. Murray (Can) à 3"38. — 19. Wirsberger (Aut) à 3"56. — 20. Antonoli (It) à 3"62. — 21. Giardini (It) à 3"73. — 22. Read (Can) et Mill (EU) à 3"89. — 24. Katagiri (Jap) à 3"99. — 25. Patterson (EU) à 4"22.

L'inattendu Makeev...

La neuvième place du Soviétique Vladimir Makeev dans la descente des championnats du monde de Garmisch a gommé les sourires entendus qui étaient apparus quand il termina deuxième du combiné du prestigieux Hahnenkamm il y a une semaine. Le Soviétique était tout à coup pris au sérieux par les journalistes qui devront peut-être se mettre à l'étude du Russe dans quelques années. En tout cas, ils ont trouvé avec Makeev, un Sibérien de 20 ans, originaire de Kemorovo, une silhouette d'un million d'habitants, un nouveau venu plein d'humour, qui a accueilli sa performance avec modestie et par des boutades. Je préfère les pistes bosselées et la glace. Là j'aurais été encore plus vite, affirmait-il, alors qu'il ouvrait sa combinaison sur un mince «tee-shirt» de coton, en se plaignant de la chaleur.

Ma combinaison est italienne, mes skis sont français. Seuls mes sous-vêtements sont soviétiques, poursuivait-il. Pourtant le ski soviétique, qu'on découvre tout à coup, n'est pas artisanal et l'entraîneur de Makeev, qui prépare un diplôme d'éducation physique, ajoutait: Un responsable des sports est là actuellement et il étudie les possibilités d'une candidature soviétique pour organiser une Coupe du monde en URSS pendant deux ans.

Zitzmann vainqueur indiscuté à Engelberg

Le jeune Allemand de l'Est Axel Zitzmann (19 ans) a remporté la tournée suisse de saut, qui s'est achevée dimanche à Engelberg. Zitzmann, troisième à Saint-Moritz et deuxième à Gstaad, a cette fois nettement dominé ce troisième et dernier concours. Au passage, Zitzmann a également établi, à son deuxième essai, un nouveau record du tremplin d'Engelberg, qu'il a porté à 118 mètres, soit un mètre et demi de mieux que le précédent de Tauno Käyhkö, qui datait de cinq ans.

Classement final de la tournée: 1. Zitzmann 746,7; 2. Meisinger 729,6; 3. Skoda 725,3; 4. Samek 724,7; 5. Greiner-Petter 710,7; 6. Moeschling 707,9; 7. Eckstein 697,2; 8. Novak 696,1; 9. Sumi 672,2; 10. Norcic 666,2.

CAP 2000 PÉSEUX sportifs

FUTURO VOUS PROTÈGE!

BANDAGE ÉLASTIQUE 1^{re} QUALITÉ

PHARMACIE GAUCHAT

Tél. (038) 31 11 31 066383 R

grand parking gratuit

COMPARAISON ÉLOQUENTE

Cette piste a néanmoins servi la cause des vrais descendeurs et elle n'a pas laissé au hasard le soin de distribuer les médailles. Une comparaison suffit à le prouver. Deuxième descente de Kitzbuhel, le samedi 21 janvier: Walcher, Ferstl, Veith, Klammer, Muller, Grissmann, Vesti... Championnat du monde, le dimanche 29 janvier: Walcher, Veith, Grissmann, Ferstl, Klammer et Muller, Podborsky, Vesti.

A de petites différences près, on retrouve les mêmes, c'est-à-dire les Autrichiens Walcher, Grissmann et Klammer. Les Allemands Ferstl et Veith. Les Suisses Muller et Vesti. Le chronomètre a donné raison à Walcher pour une affaire de sept centièmes, mais auparavant, l'image transmise par la télévision, avait déjà fait de lui le champion du monde de la beauté, du geste sûr, de la précision.

Walcher n'était pas seulement le plus rapide de tous: il était aussi le plus beau de tous. Sa conquête du titre mondial conféra au téléspectateur un véritable plaisir esthétique. L'Autriche qui, jusqu'ici, n'avait d'eux que pour Klammer, lui pardonna sans doute son acte de lèse-majesté. Sans lui, le titre aurait récompensé la combativité et le dynamisme de l'Allemand Veith qui a réussi son

Qui sont les médaillés ?

L'Autrichien Joseph Walcher, qui vient de remporter le titre de champion du monde de descente, est né le 8 décembre 1954, à Schladming, une station autrichienne où la piste est réputée la plus rapide du monde depuis que son compatriote Franz Klammer y remporta une descente de coupe du monde à plus de 111 kilomètres-heure de moyenne, en 1973.

Neuvième de la descente olympique d'Innsbruck en 1976, ce superbe athlète blond de 1 m 77 pour 76 kg apparut au plus haut niveau international l'an dernier, en remportant les descentes de coupe du monde d'Avonoz et d'Heavenly Valley.

Vainqueur il y a huit jours des deux descentes de Kitzbuhel sur la célèbre «streif» (la deuxième ex-aequo avec l'Allemand Sepp Ferstl), il avait tardé à revenir en pleine forme en début de saison (troisième à Val d'Isère et huitième à Val Gardena), à cause d'une fracture de la jambe, dont il fut victime en pilotant sa moto dans la montagne, cet été. Blessures, chutes et maladies furent d'ailleurs longtemps le lot de Josef Walcher, qui avait créé une première sensation en remportant le titre national autrichien, en 1973, alors qu'il n'avait que 18 ans.

«Roi» de la «Streif» le week-end dernier, Josef Walcher a donc été couronné champion du monde à Garmisch-Partenkirchen, en s'imposant pour la cinquième fois de sa carrière dans une descente courue au plus haut niveau.

L'Allemand de l'Ouest Michael Veith, deuxième de la descente des championnats du monde, est un peu chez lui à Garmisch. Il est né le 20 janvier 1957 à Tegernsee, un petit village de haute Bavière. Très grand (1 m 89 pour 78 kg), c'est un «glisseur» qui a trouvé sur la «Kreuzeck» une neige douce particulièrement à sa convenance pour la course au titre. Il apparut dans le circuit de coupe du monde la saison 1974-1975, et se signala d'entrée par une troisième place dans la descente de Val d'Isère, puis une deuxième place à Jackson Hole.

Cette saison, il prit rang parmi les outsiders pour les championnats du monde, grâce à sa troisième place dans la deuxième descente de Kitzbuhel, dimanche dernier, après avoir terminé quatrième au mois de décembre à Val Gardena.

Quant à l'Autrichien Werner Grissmann, le médaillé de bronze, il est né le 21 janvier 1952 à Lienz. Ses débuts en coupe du monde (à 18 ans) furent dramatiques. A Megève, en 1970, le jour même où le Français Michel Bozon se tua, il était victime d'une fracture du bassin et d'un début de paralysie. Il revenait au premier plan en 1973, par des victoires à Saint-Moritz et Zell am See, et depuis a collectionné les places d'honneur chaque année. Cette saison, il a terminé sixième à Val d'Isère, cinquième à Val Gardena, septième à Cortina, et cinquième et sixième à Kitzbuhel.

baccallauréat l'été dernier et qui, pour le moment, préfère le ski à l'université.

Voyez comme la vie change: dans cette circonstance, on ne parle des grands triomphateurs du mois de décembre que pour constater leur échec. Plank, en particulier, qui était considéré comme un nouveau conquérant, n'est que dixième, battu par le Russe Makeev. Son étoile s'est subitement éteinte. Depuis Cortina, il est rentré dans le rang. Klammer qui désirait à tout prix ce titre de champion du monde pour couronner son œuvre est, une fois encore, allé à la limite de ses possibilités actuelles. Il s'était employé à impressionner ses adversaires à l'entraînement et il avait le sentiment d'avoir réalisé une bonne course, sans faute grave. Cela n'a pas suffi. Klammer est certainement demeuré lui-même. Mais ses adversaires ont progressé et l'ont dépassé. Russi a fait la même expérience, et il a renouveau presque à chaque course depuis bientôt cinq ans. Klammer est à son niveau habituel: Val Gardena (3^{me}), Cortina (8^{me}), Kitzbuhel (4^{me} et 4^{me}), Garmisch (5^{me}). Il subit tout simplement la loi des plus forts. C'est le destin.

DÉCEPTION SUISSE

Comme à Saint-Moritz, en 1974, les Suisses n'ont pas eu voix au chapitre. Au sein de l'équipe, on attendait une médaille. Il n'y en a pas. Mais le résultat d'ensemble est tout de même moins déprimant qu'à Saint-Moritz où Collobin était tombé, Vesti neuvième, Russi douzième, Roux treizième. Muller est à égalité avec Klammer — il fut un temps où un tel résultat l'aurait fait éclater d'orgueil — et Vesti est huitième. Russi a raté sa rentrée. Des performances honorables qui ne servent à rien. Dans un championnat du monde, il n'y a que les médailles qui comptent. Il faut être parmi les trois premiers. Quand on a un nom, il faut même être le premier. C'est la loi de ce sport.

Cependant, lorsqu'on n'a pas de nom, on peut s'en faire un en se classant au neuvième rang: on crée une réelle sensation et on s'appelle Makeev. Un skieur sorti des profondeurs de l'Union soviétique pour faire la pige à des célébrités comme Plank, Russi, Thoeni, Roux, Wirsberger et compagnie. Sacré Makeev.

Guy CURDY



LES MEILLEURS. — Walter Vesti (à gauche), 8^{me}, et Peter Muller, 5^{me}, ont été nos meilleurs représentants dans cette descente... (Téléphoto AP)

basketball Championnat de ligue B

Neuchâtel joue avec le feu

NEUCHÂTEL-SPORTS - UNI BÂLE 101 à 89 (58-40)

NEUCHÂTEL: Goetschmann (7 points), Perretgentil (8), Notomb (6), Salvisberg, Davis (46), Jaques (6), Clerc, Pittet, Vial (28), Stauffer. Entraîneur: Fouad.

BÂLE: Portmann (8), Weber (8), Cohen, Kerenyi (5), Hauswirth (30), Kromer (6), Holub (32). Entraîneur: Holub.

ARBITRES: MM. Binggeli et Leemann.

NOTES: Salle du Panesop — 150 spectateurs. Bâle évolue avec 7 joueurs seulement, une des voitures n'étant pas arrivée à Neuchâtel. De son côté, Neuchâtel-Sports laisse au repos Osowiecki, Schaller, Pizzera et Burki. A la 33^{me} minute, Perretgentil sort pour 5 fautes personnelles.

UNE MI-TEMPS

Pour remporter une victoire logique, Neuchâtel n'a vraiment joué que l'espace d'une mi-temps. Face à des Balois volontaires mais jouant de façon assez désordonnée, les hommes de Fouad ne trouvèrent jamais un bon rythme et éprouvèrent souvent des difficultés à placer leurs combinaisons.

Alors que 20 points séparaient déjà les deux équipes après 14 minutes de jeu (48 à 28), Davis s'appliqua à faire jouer ses partenaires qui furent souvent surpris par l'agressivité des Rhénans. Seuls le Noir et Vial se montrèrent à l'aise pour réaliser des points mais la formation du Panesop

- Ligue nationale B: Vernier - St-Paul Lausanne 91-65 (38-31); Sportive française - Bellinzzone 119-111 (56-68); Muraltese - Marly 97-99 (51-49); Neuchâtel - Uni Bâle 101-89 (58-40); Renens - Champel 96-94 (50-29); City Fribourg - Martigny 80-63 (33-28). — Le classement (13 matches): 1. Bellinzzone 22; 2. Sportive française 20; 3. Champel et Neuchâtel 18; 5. Marly et Renens 16; 7. City Fribourg, Martigny et Vernier 10; 10. St-Paul et Muraltese 8; 12. Uni Bâle 0.

automobilisme Grand prix du Brésil

Reutemann fait le vide à Rio

Le grand prix du Brésil 1978 rappelle étrangement le précédent. Comme en 1977, l'Argentin Carlos Reutemann s'est imposé de magistrale façon sous un soleil de feu.

L'an dernier, Reutemann avait pris le commandement au 23^{me} tour, relayant James Hunt. Dimanche, le Sud-Américain, parti en deuxième ligne, émergeait dès le départ. Un démarrage foudroyant qui le mettait à l'abri des soubresauts du peloton de ses poursuivants. Au volant de sa Ferrari, Reutemann pouvait conduire sa course à son rythme.

Le public, au fil des tours, se désintéressait même ostensiblement de l'exhibition du «leader» pour mieux reporter son intérêt sur les péripéties animées de la lutte derrière l'Argentin. Fittipaldi provoquait les clameurs de la tribune principale lorsqu'il débordait Peterson peu après. C'était le délire au 57^{me} tour lorsque le Brésilien ravissait à Andretti la seconde position.

Depuis trois ans, le champion du monde de 1972 et 1974, était contraint de jouer les comparses. Certes l'an dernier, à Rio de Janeiro, Emerson Fittipaldi avait terminé au quatrième rang mais sa saison ne répondait pas à l'attente de ses partisans. Fêté comme un triomphe, son second rang derrière Reutemann annonce peut-être un grand retour.

REGAZZONI EXCELLENT

Cinquième, Clay Regazzoni (38 ans) avait raison de dire qu'il émergerait si la course était dure. Le Tessinois a supporté mieux que d'autres la chaleur suffocante. Il se plaignait avant le départ de ne pas avoir pu défendre vraiment ses chances à la suite d'un accrochage avec le Français Didier Pironi. Placé en cinquième position de départ, le Suisse a magistralement tiré son épingle du jeu au volant de sa Shadow. L'an dernier, il avait été contraint à l'abandon au 13^{me} tour. Quatrième au Grand Prix d'Argentine, Regazzoni marque donc ses premiers points au championnat du monde des conducteurs dont le classement est conduit par Mario Andretti.

Le règlement actuel de la Coupe du monde, bien que critiqué par la plupart des pays engagés, ne sera pas modifié la saison prochaine. Reuni à Garmisch-Partenkirchen à l'occasion des championnats du monde, le comité de la Coupe du monde a, en effet, adopté le calendrier pour les épreuves 1978/79 sans apporter de changement au règlement. Celui-ci a été reconduit par 9 voix contre 7. Ils ont fait valoir que le changement, tout en étant dans l'absolu souhaitable, nécessiterait pour l'heure une «réévaluation fondamentale» et du calendrier et de la conception même de la phase finale des épreuves.



La nouvelle Passat.
Du beau et du neuf.

Garage Hironelle, Pierre Senn
2000 Neuchâtel. Tél. 24 72 72

Auvier: Garage du Port, F. Sydlar 31 22 07. Cernier: Garage Beau-Site, J.-L. Devenoges 53 23 36. La Côte-aux-Fées: Garage Brügger 65 12 52. Fleurier: Garage L. Duthe & Fils 61 16 37. Le Landron: Garage P. Maillat 51 44 74. Montmolin: Garage de la Croix, F. Stubi 31 40 66.



Des surprises lors du championnat des 15 kilomètres, à Tramelan
Heinzer et Alfred Kaelin sèment le trouble !

De notre envoyé spécial: Bruno Heinzer, Alfred Kaelin, Venanz Egger: le verdict du championnat suisse des 15 kilomètres n'est pas fait pour faciliter la tâche de Christian Egli et de Sepp Haas à l'heure du choix afin de désigner les six ou huit hommes appelés à se rendre à Lahti...

C'est dur de manquer le podium pour si peu», confiait, amer, le Grison. Et de soupirer: « Ah ! si lors du tirage au sort un numéro de dossard plus élevé m'avait été attribué... ».

L'épreuve des 30 kilomètres de jeudi sera plus ouverte que jamais, Heinzer (24 ans le 2 février prochain), Kaelin et Giger devant apporter une confirmation à leur performance, la seule de la saison mis à part une 4ème place en décembre pour Heinzer à Bohinj en Yougoslavie.

Une question se posait toutefois à l'issue de ce quinze kilomètres: était-ce une course au fart? « Je pense qu'il y eut quelques problèmes de ce côté-là », affirme Leonard Beeli, l'ancien patron du ski nordique helvétique.

Mais son importance est à minimiser. L'avis des « fondeurs » est différent, plusieurs se plaignant de n'avoir pas trouvé le bon mélange. Or, derrière ce quatuor de tête, Francis Jacot arrache un cinquième rang qui confirme ses excellents résultats du Brassus (13ème à 1'30" de Pierrat, mais à moins d'une minute du meilleur Suisse Edy Hauser, le grand absent de samedi).

secondes à Giger, mais précède de trois secondes Wenger, de vingt-deux Kreuzer — le favori — ce dernier devançant Roland Mercier de trois secondes.

MERCIER DÉÇU

Un Mercier dont la huitième place (à moins d'une minute de Heinzer) peut être qualifiée de bonne à défaut d'excellente. « Je ne sais pas ce qui se passait; je n'avais pas de force dans les jambes; dans certaines montées, je marchais presque. Lorsque j'attaquais, je ne pouvais pas me donner au maximum, comme si j'étais au bout d'un cinquante kilomètres », expliquait, quelque peu déçu, le Loclois.

SÉLECTIONNEURS EMBARRASSÉS

Ce quinze kilomètres restera néanmoins marqué par le retour au premier plan d'Alfred Kaelin. Sa médaille d'argent, obtenue pour 41 centièmes d'avance sur Egger — un fait probablement unique dans les annales des championnats suisses — est-elle un signe de renouveau où le résultat « d'un coup de gueule » du Schwytzois à la recherche de son second souffle? « C'est incroyable! Je n'y croyais pas! », s'exclamait-il à l'arrivée.



VERS LA VICTOIRE. — Heinzer (N° 52), l'inattendu vainqueur des 15 km de Tramelan, et son dauphin, Alfred Kaelin, en plein effort, en vue de l'arrivée.

L'épreuve de relais passionnante jusqu'au bout
Et de onze pour le S.C. Obergoms !

Privé d'un de ses meilleurs atouts, Edi Hauser, le SC Obergoms a tout de même obtenu son onzième titre national dans l'épreuve de relais, Einsiedeln terminant pratiquement sur ses talons soit avec un retard de quinze secondes.

Enfin, l'épreuve de relais est un excellent thermomètre afin de situer la valeur d'un club, son homogénéité. Nul doute, dès lors, qu'Obergoms, avec la présence de Hauser — ce dernier voulait courir mais reçut l'interdiction de la fédération — eût dominé encore plus outrageusement cette épreuve qui a permis à Albert Giger — le premier relayeur de Saint-Moritz (7ème au classement final) — de signer le meilleur temps individuel.

Lahti. Dans cette optique, Giger s'est élané le premier. Il domina incontestablement... une opposition toute relative, les meilleurs hommes des autres équipes s'élançant en deuxième, voire en troisième ou en quatrième position!

N'empêche qu'il signa le meilleur temps individuel (33'59"). Et c'est l'important. Derrière le Grison, Allenbarter (34'39"), Alfred Kaelin encore lui (34'49"), Egger (34'53"), Jacot (35'17") et Renggli (35'24") obtinrent les meilleurs temps. Une fois encore, le Sagnard s'est hissé dans les positions de tête, faisant mieux que Renggli, mais surtout que

Fredy Wenger le Bernois pouvant, éventuellement, lui disputer une place pour Lahti.

Chez les Jurassiens, Les Cernets-Verrières ont confirmé qu'en alignant leurs meilleurs éléments, ce qui ne fut pas le cas au championnat du giron, ils restent les meilleurs sur le plan de leur région. Huitième à 6'26" d'Obergoms, l'équipe des frères André, Jean-Pierre et Pierre Eric Rey associés au jeune Mailardet a obtenu un bon, voire un excellent résultat à Tramelan. Pour le reste, La Brévine (avec Rosat et son 15ème temps individuel: 36'16") a obtenu une honorable onzième place sans plus, alors que La Chaux-de-Fonds (19ème) et La Sagne (20ème malgré Jacot) ont joué le jeu. A relever encore l'absence d'une équipe locloise dont les raisons furent largement commentées dans notre édition de samedi. Pour mémoire: reposer Roland Mercier en vue des 30 kilomètres de jeudi. P.-H. B.

Résultats

Table with 2 columns: Event (Fond 15 km, Relais 4 x 10 km), Rank, Name, Time.



Rencontre de préparation à la Maladière
Neuchâtel Xamax sur la bonne voie

NEUCHÂTEL XAMAX - GRANGES 2-1 (1-0)
MARQUEURS: Rub 18ème; Decastel 50ème; Gacesa 71ème.
NEUCHÂTEL XAMAX: Constantin; Claude, Blankenburg, Guggisberg, Hasler; Mundwiler, Osterwalder, Richard; J.P. Zaugg, Rub, Decastel. Entraîneur: Humpal.

châtel Xamax et Granges ont présenté, samedi après-midi, un spectacle surtout empreint de bonne volonté et de courage. Car il en fallait pour manœuvrer sur un terrain qui se transformait en planche savonneuse au fil des minutes, et pour ne point se laisser engourdir par une pluie glacée.

Dans un tel climat, il était indécent de demander aux joueurs d'accomplir des coups d'éclats. Il y en a tout de même un à la 18ème, lors de l'ouverture de la marque: Blankenburg s'infiltra dans le camp adverse; arrivé à proximité de l'angle des « seize mètres », il propulsa la balle de l'autre côté et Rub, de la tête, l'expédia dans la lucarne. De l'excellent travail, tant dans la préparation que dans la conclusion.

Face à un adversaire difficile à manier et dont la défense était bien articulée autour de Châtelain et Albanese, Neuchâtel Xamax chercha trop à passer par le centre. Il est vrai que seul Rub donnait l'impression de pouvoir ébranler le système défensif de Granges. Il y a bien eu encore quelques ruades de Richard sur le flanc gauche où œuvrait également Decastel; mais dans cette portion de ter-

rain, on court longtemps après la même longueur d'ondes. Comme, de l'autre côté, J.P. Zaugg était quelque peu ignoré, Neuchâtel Xamax déborda rarement les Soleurois.

PERMUTATION EFFICACE

Après la pause, avec Elsig à gauche et Decastel à droite, l'attaque neuchâteloise parut mieux équilibrée. Decastel s'exprima avec beaucoup plus de clarté et fut à la base de plusieurs actions dangereuses. Au milieu du terrain, Mathez s'efforça de chercher des arguments valables; ce fut laborieux. Hasler fut plus à l'aise dans les actions offensives que dans l'exercice des consignes défensives.

Neuchâtel Xamax est en plein rodage et le matériel ne lui manque pas pour que ça tourne rond. Il y a Blankenburg, par exemple. Lorsqu'il sera compris dans l'application du hors-jeu — mais pas à outrance naturellement — et qu'il sera accompagné lors de la relance, ça n'ira pas si mal.

Signalons que le match contre Delémont, prévu dimanche, a été annulé. T. D.

BLANKENBURG LUCIDE

En tenant compte des conditions détestables dans lesquelles ils évoluèrent, Neu-

SPORT TOTO
Colonne des gagnants: 122-121-1XX-1XX
Somme totale attribuée aux gagnants: 183.209 francs.
TOTO-X
Résultats du concours N° 4: 13-18-22-27-33-34
N° complémentaire: 12
Somme totale attribuée aux gagnants: 224.306 francs.

Nouveau record pour Silvia Brunner
Silvia Brunner a encore tenu la vedette lors de la deuxième journée des épreuves internationales de Davos. Après avoir porté à 43'53 le record mondial juniors du 500 mètres la veille, la jeune patineuse d'origine suisse a encore fait mieux samedi: 43'27. Elle a, du même coup, battu son troisième record du monde juniors en totalisant 176,075 points au match des sprinters, améliorant ainsi nettement le précédent record de la Norvégienne Bjørge-Eva Jensen (184,140).

Football à l'étranger

Italie, championnat de première division (16ème journée): Bologne-Inter 2-1; Foggia-Juventus 0-0; Vicence - Verone 1-0; Lazio - Gènes 0-0; Milan - Fiorentina 5-1; Naples - Pescara 1-1; Perouse - Atalanta 1-1; Turin - Roma 1-1. Le classement: 1. Juventus 23; 2. Turin et Vicence 21; 4. Milan 20; 5. Perugia 19.
Championnat de deuxième division (30ème journée): Ascoli - Avellino 1-0; Bari - Sambeneddese 2-0; Brescia - Varese 0-0; Cagliari - Lecce 0-0; Catanzaro - Cesena 1-1; Cremonese - Ternana 2-1; Monza - Modena 1-0; Pistoiese - Tarante 1-1; Rimini - Come 1-0; Sampdoria - Palermo 1-1. Le classement: 1. Ascoli 35 p; 2. Avellino, Lecce et Sampdoria 22; 5. Ternana, Palermo, Catanzaro, Brescia, Tarante, Bari et Monza 21.
France, 32ème de finale de la Coupe: à Lille, Dunquerque bat Lens 1-0; à Amiens, Reims bat Boulogne 4-2 après prol.; à Angoulême, Toulouse bat Laval 3-1; à Rennes, Marseille bat Brest 1-0; à Strasbourg, Nancy bat Vauban Strasbourg 1-0; à Béziers, Nîmes bat Sète 2-1; à Versailles, Red Star bat Poissy 2-1 après prol.; à Meaux, Viry bat Châteaurenard 1-0; à Paris, Angoulême bat Saint-Pierre-La Réunion 3-1; à Nice, Bastia-Cannes, renvoyé.



Le cross national de Cortailod
Doublé italien en catégorie élite

Ce sont finalement 200 coureurs qui se sont présentés à Planeyse, samedi. De bonnes qu'elles étaient au début de l'après-midi, les conditions atmosphériques se sont ensuite vite détériorées, pluie, vent et neige éprouvant les participants et les organisateurs!

Les courses ont été très disputées et ont connu de nets vainqueurs, en particulier les Ecolières L. Gigon du Noirmont et C. Daucourt du Lac Biemme, la cadette B. C. Streuli de l'US La Neuveville, ainsi que leurs « contemporains » F. Ratano du CEP, J. Gonin du CA Broyard, surprenant G. Buchs du CS Les Fourches dès le départ, et J. Jakob du CEP sans problème dans la catégorie Cadets B.

HUNKELER GAGNE EN CADETS

Chez les cadets A, c'est à 200 m du but que V. Hunkeler (CEP) passa irrésistiblement le champion italien Minini, qui tenta vainement de revenir. Autre duel, qui, cependant, tourna vite en faveur du Neuchâtelois N. Mœschler, celui qui chez les juniors, l'opposa à G. Murtux de l'US Yverdon, qui termina à 14". Dans la catégorie supérieure des filles, l'Yverdonnoise A. Rùchti s'imposa aisément dès la mi-course devant la talentueuse D. Nardin, de La Neuveville, née en 1961, alors que la championne suisse V. Andrey ne s'est jamais trouvée ainsi que la Cépiste D. Mayer.

GIROD DÉCROCHÉ

La course de l'élite devait être dominée par G.-P. Meregaglia et M. Paragine, de Varese. Mais, le meilleur Suisse, le Neuchâtelois Ph. Girod, tenta crânement de les lâcher après 1 km alors qu'ils s'étaient déjà détachés les trois, devant les Bernois Roschi et Diepoldwyler, et le Cépiste J.-B. Montandon, qui terminèrent dans cet ordre. Après 2,5 km de course, Meregaglia s'installa souverainement au commandement. A mi-parcours, il compta près de 10 s. d'avance sur son compatriote Paragine et Girod. Celui-ci ne put cependant se maintenir au côté de Paragine dès le 6ème kilomètre. On

Jacobs (18 ans) franchit 2 m 32!

Franklin Jacobs, un jeune athlète de couleur (18 ans), a tenu la vedette de la réunion des « Jeux Millrose », au Madison Square Garden de New-York. Devant 18.200 spectateurs, Jacobs a en effet établi une nouvelle meilleure performance mondiale de la hauteur, en franchissant 2 m 32, soit un centimètre de mieux que le Canadien Greg Joy, il y a quinze jours, à College Park (Maryland).

PRÉVISION: 2 M 40!

Jacobs, qui est né à Patterson (New Jersey) et qui poursuit actuellement ses études d'administration commerciale à l'université Fairleigh Dickinson (New Jersey), n'était nullement étonné de son exploit. « Sans vantardise, je me sens capable de porter ce record à 2 m 40 cet été », confiait-il après son saut victorieux réalisé au troisième et dernier essai.

Ce saut, Jacobs, un adepte du « fosbury », l'a accompli le plus facilement du monde. Après une longue course d'élan, il y franchit les 2 m 32 si aisément qu'il semblait d'ailleurs bien avoir sauté deux bons centimètres de plus. Nouveau phénomène du saut en hauteur, Jacobs, qui est d'une famille nombreuse — il a 10 frères et sœurs, tous présents avec ses parents au Madison — est un véritable « David » parmi tous les « Goliaths » que sont Stones, Joy, Wzozla ou Kotinek, qu'ils a battus en la circonstance: il ne mesure, en effet, que 1 m,73 pour 68 kg.

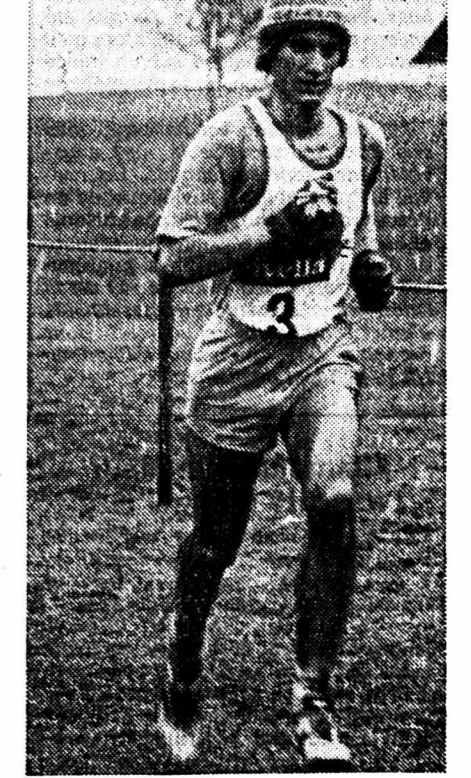
Ancien (bon) joueur de basket-ball de son université, où il jouait arrière, sa vocation pour le saut en hauteur ne date que de deux ans. En

FILLES: Ecolières B: 1. L. Gigon, Le Noirmont 5'53"64; 2. M. Zimmerli, US La Neuveville 6'14"20; 3. F. Honsberger, US La Neuveville 6'18"56. Ecolières A: 1. C. Daucourt, Lac Biemme 5'05"52; 2. V.-C. Buchs, CS Les Fourches 5'28"84; 3. A. Baumann, LKSTV Zoug 5'36"68. Cadettes B: 1. C. Streuli, US La Neuveville 10'23"86; 2. M. Eray, CS Ajoie 10'38"58; 3. M.-P. Oppliger, CEP 10'48"52; 4. P. Ruffieux, SFG Broc 10'58"43. Cadettes A/Juniors-dames/Dames: 1. A. Rùchti, US Yverdon, 1952, 14'21"48; 2. D. Nardin, US La Neuveville, 1961, 14'39"92; 3. H. Leuenberger, TVL Berne, 1954, 15'08"71; 4. N. Zbinden, Lac Biemme, 1961, 15'18"65; 5. V. Andrey, SFG Broc, 1961, 15'24"83; 6. D. Mayer, CEP, 1962, 15'32"96; 7. M.-C. Ruchti, Ntel-Sports, 1957, 16'09"52.

RÉSULTATS

GARÇONS: Ecoliers B: 1. Ratano, CEP 5'18"44; 2. Granato, CS Les Fourches 5'20"44; 3. Cunier, CA Broyard 5'25"69. Ecoliers A: 1. Gonin, CA Broyard 6'37"24; 2. Buchs, CS Les Fourches 6'47"31; 3. Jeunet, CA Broyard 7'00"90. Cadets B: 1. Jakob, CEP 11'04"61; 2. Christen, LR Gettnau 11'16"74; 3. Von Gunten, US La Neuveville 11'39"30. Cadets A: 1. Hunkeler, CEP 12'53"74; 2. Minini, Varese 12'54"52; 3. Binda, N.-S. 13'04"81; 4. Reber, ST Bern 13'21"03; 5. Cuenet, SFG Broc 13'23"84. Juniors: 1. Mœschler, US La Neuveville 19'12"84; 2. Murtux, US Yverdon 19'26"80; 3. Soccini, Varese 20'00"32; 4. Nydegger, Olympic 20'28"46; 5. Reising, SFG Broc 21'15"66. Pistards: 1. Logos, US Yverdon 12'51"13; 2. Pizzera, CEP 13'08"55; 3. Leuenberger, TVL Bern 13'13"65; 4. Schaffer, TVL Bern 13'24"47. Elite: 1. Meregaglia, Varese 31'47"82; 2. Paragine, Varese 31'56"43; 3. Girod, US La Neuveville 32'19"60; 4. Roschi, ST Bern 32'37"95; 5. Diepoldwyler, ST Bern 33'15"97; 6. Montandon, CEP 34'20"99. Vétérans: 1. Lingg, La Chaux-de-Fonds 36'21"76; 2. Buratto, CS Les Fourches 37'23"15; 3. Leone, CEP 42'43"49. Populaires: 1. Christen, LR Gettnau 33'57"12; 2. Hauri, Footing Ntel 40'22"14; 3. Ferra, Olympic 40'26"25; 4. Curty, Neuchâtel 41'04"47; 5. Herzog, LG Derendingen 41'25"69; 6. Matthey, Caballeros 44'36"26.

crut l'espace d'un kilomètre que Paragine allait revenir sur Meregaglia. Il n'en fut rien et l'écart se chiffrà à 8"61, Girod suivant à 23", alors que le premier Neuchâtelois, J.-B. Montandon, terminait à plus de 2 minutes et demi. A. F.



MEREGAGLIA. — L'Italien a nettement dominé ses concurrents suisses à Planeyse. (Avipress-Baillood)

boxe

Un championnat du monde

Le Japonais Yoko Gushiken a conservé son titre de champion du monde des poids mi-mouches (version WBA), en battant, à Nagoya, son « challenger », le Philippin Aniceto Vargas, par K.-O. au quatorzième round d'un combat prévu en quinze reprises. C'était la quatrième fois que Gushiken (22 ans) défendait victorieusement un titre qu'il avait obtenu en octobre 1976, en battant le Dominicain Juan Guzman par K.-O. au septième round.

BOXE. — A San Juan de Porto-Rico, le Nicaraguayen Arguello est devenu champion du monde des superplumes (W.B.C.) en battant le Porto-Ricain Escalera par arrêt de l'arbitre au 13ème round.

Prenez le temps d'une bonne tasse de Café
Image of a coffee cup and saucer.

sports - télégrammes

CYCLOCROSS. — A Hombrechtikon, devant 10.000 spectateurs, Zweifel a remporté la revanche du championnat du monde. Frischnicht a terminé deuxième à 1'05".

OFFRES D'EMPLOIS

FNR + ZM

Groupe d'entreprises de la métallurgie spécialisées dans la fabrication de ressorts industriels

offre à pourvoir pour entrée immédiate ou à convenir, les postes suivants :

**mécanicien
faiseur d'étampes**

ayant de l'intérêt pour les étampes fabriquées selon les méthodes les plus modernes

**mécaniciens
de précision**

pour groupe de machines et confection d'outillages. Si vous cherchez une situation stable, veuillez nous téléphoner :

FABRIQUE NATIONALE DE RESSORTS S.A.
 Téléphone (039) 23 47 44
 Etoile 21 - 2300 La Chaux-de-Fonds

Demandez M^{me} Lanfranchi qui vous fixera un rendez-vous avec notre chef d'exploitation. 067079 O

RMB

Fabrique de roulements à billes de précision
 cherche pour son service technique de vente

**employée
sténodactylographe**

Exigences :
 certificat fédéral de capacité
 français et allemand parlés et écrits

Nous offrons :
 horaire variable
 ambiance de travail agréable
 possibilité d'utiliser vos connaissances d'anglais.
 Date d'entrée à convenir.

Faire offres écrites avec curriculum vitae à :
 RMB ROULEMENTS MINIATURES SA, département SL,
 Eckweg 8, 2500 Bienne 6. 067023 O



Hôtel du Soleil - Neuchâtel

engage, pour entrée immédiate ou date à convenir

**FILLE OU GARÇON
DE BUFFET**

Téléphoner à la direction, ☎ (038) 25 25 30. 066491 O

Société fiduciaire à Genève, cherche

comptable qualifié

français/anglais, ayant de bonnes connaissances de droit et de fiscalité.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres écrites, avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffres A 21128-18 à Publicitas, 1211 Genève 3. 067024 O

PRIMUS

Protection incendie

Pour compléter notre équipe de service extérieur nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

REPRÉSENTANT (NE/JURA)

ayant le goût de la vente pour visiter, conseiller et développer notre clientèle comprenant l'industrie, les services publics, architectes, corps des sapeurs pompiers, etc.

Nous vous prions d'adresser vos offres manuscrites avec curriculum vitae, certificats et photo à

PRIMUS SA -
 SUCCURSALE SUISSE ROMANDE

Case postale 1000 Lausanne 4 Binningen (BL)
 Tél. (061) 47 23 60 067020 O

sulem

LAMINERIES
 MATTHEY SA
 2520 LA NEUVEVILLE
 Tél. (038) 51 35 35

engage, pour entrée immédiate ou date à convenir,

UNE EMPLOYÉE DE BUREAU

si possible bilingue, français-allemand, pour travaux d'exportation, facturation et correspondance.

Prière de prendre contact par téléphone ou de se présenter. 066754 O

Auguste Rusconi

Peintre

cherche



PEINTRES

Tél. (038) 24 21 10 063850 O



TRÉFILERIES
 RÉUNIES S.A.
 BIENNE

Pour notre département BIDURIT, dans lequel nous fabriquons des outils de précision et des boîtes de montres en métal dur, nous cherchons des

COLLABORATEURS

pour

**l'usinage de parties
d'outils en métal dur**

sur petits tours d'outilliers et sur machines spéciales.

Nous sommes volontiers prêts à vous initier à fond à ce champ d'activité intéressant.

Notre bureau du personnel vous donne tous les renseignements détaillés.

Tréfileries Réunies S.A.
 2501 Bienne, rue du Marché-Neuf 33. Tél. (032) 22 99 11. 067022 O

Nous cherchons

CHAUFFEUR

(catégorie D)

Employé polyvalent, travaux dans différents secteurs sont offerts. Initiative recommandée. Bon salaire.

Semaine de 4 1/2 jours.

Faire offres ou se présenter à :
 NICOLET S.A.
 2316 Les Ponts-de-Martel
 Tél. (039) 37 12 59. 066395 O

Auriez-vous plaisir à travailler

**quelques heures
par semaine
dans un kiosque?**

Pour notre kiosque Université à Neuchâtel nous cherchons une remplaçante.

Il s'agirait de remplacer notre gérant pendant ses temps libres (15 heures par semaine, plus 1 dimanche par mois).

Nous nous chargeons de vous former sérieusement, pour vous permettre de remplir avec succès cette activité intéressante et variée.

Vous pouvez sans engagement vous adresser à nous :

Société Anonyme,
 LE KIOSQUE,
 case postale, 3001 Berne.
 Tél. (031) 25 24 61,
 interne 239. 067025 O

Entreprise cherche sur la place de Neuchâtel

**1 peintre
qualifié**

pour l'entretien de ses bâtiments. Travail indépendant, bon salaire, logement à disposition.

Faire offres sous chiffres 80-47215 aux Annonces Suisses S.A., 2500 Bienne. 066765 O

Nous cherchons pour notre département vente

une SECRÉTAIRE

ayant de bonnes connaissances de français et d'anglais.

- Travail varié et intéressant
 - Horaire mobile

Veuillez faire votre offre sous chiffres 28-90014 à Publicitas Terreaux 5, 2001 Neuchâtel. 065352 O

Important centre commercial à La Chaux-de-Fonds cherche à engager pour entrée immédiate ou à convenir

1 boucher

de 1^{er} ordre, capable d'assister notre chef.

Ecrire sous chiffres 900.619-02, à Publicitas, 5401 Baden. 067098 O

Entreprise neuchâteloise cherche, pour le nord de la Suisse romande

**distributions
représentations
achats
ventes
ou transports**

Véhicules carrossés et isothermes à disposition (secteur alimentaire).

Faire offres sous chiffres P 28-130059 à Publicitas, av. Léopold-Robert 51, 2301 La Chaux-de-Fonds. 066404 O

**Secrétaire
expérimentée**

bonne rédactrice, habile sténodactylo offre collaboration efficace.

Adresser offres écrites à DN 264 au bureau du journal. 063362 O

**Nous cherchons une
collaboratrice
pour la réception / central
téléphonique.**

Nous désirons engager une personnalité dynamique, habile et consciencieuse, de langue maternelle française, possédant de bonnes connaissances de la langue allemande et si possible avec quelques années de pratique dans le domaine de l'administration.

Nous pouvons offrir un poste varié, intéressant et indépendant, un climat de travail agréable dans un petit team, un salaire adapté à la fonction de confiance et tous les avantages d'une entreprise moderne. Veuillez prendre contact par téléphone au (038) 47 14 74, interne 16. 067089 O

SALON IRIS

ECLUSE 12 NEUCHÂTEL
 cherche

1^{er} coiffeur/euse

Entrée à convenir.
 Faire offres ou prendre contact avec M^{me} C. Baer, Les Theyers 2, 2068 Hauterive. Tél. 33 12 36. 067071 O

Pour sa filiale de La Chaux-de-Fonds à Hypermarché JUMBO INTERDISCOUNT SA cherche de suite

un vendeur-photo

sérieux, de bonne présentation, aimant les responsabilités, pour seconder le chef de filiale.

Nous offrons les avantages sociaux d'une grande entreprise et une ambiance de travail sympathique dans le cadre d'une petite équipe.

Offre avec lettre manuscrite, curriculum vitae et photo à

Interdiscount SA
 Superviseur
 Suisse Romande
 Case postale 54
 1000 Lausanne 9



Die grösste Fachgeschäftkette für Photo, Hi-Fi
 Ihr Freund aus der Branche.
 067047 O



**Ragusa
- on ne peut
s'en passer!**

Camille Bloch



**Je cherche
garçon boucher**

pour tout travail du métier, avec permis de conduire.
 Entrée 1^{er} février. Bon salaire.

Boucherie Stamm Le Landeron.
 Tél. (038) 51 33 48. 066138 O

Entreprise de la place engage

**monteur
sanitaire**

qui, selon capacités, aurait la possibilité d'accéder au poste de chef de chantier.

Adresser offres sous chiffres YD 211 au bureau du journal. 066348 O

DEMANDES D'EMPLOIS

**Jeune vendeur
en confection**

ayant de très bonnes connaissances de la branche textile cherche nouvel emploi.

Faire offres sous chiffres 28-20088 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel. 067109 O

Représentant expérimenté, 28 ans, bonne présentation, sérieux et dynamique cherche place région Neuchâtel (VD), (JB), (FR). Entrée immédiate ou date à convenir. Adresser offres écrites à BL 262 au bureau du journal. 063938 O

VENDEUR expérimenté dans la branche Hi-Fi cherche place à responsabilité, région Neuchâtel. Entrée immédiate ou date à convenir. Adresser offres écrites à AK 261 au bureau du journal. 063939 O

APPRENTISSAGES

AMANN + CIE S.A.

Importation de vins en gros
 cherche

un apprenti de commerce

ayant suivi l'école secondaire ou autres instructions scolaires identiques.

Nous offrons : formation commerciale complète, stage dans nos différents départements :

expéditions - transports - achats - vente - comptabilité - laboratoire.
 Adresser offres manuscrites à la Direction de la Maison

AMANN + CIE S.A.

Crêt-Taconnet 16, 2002 Neuchâtel.
 Tél. 25 67 31.



**responsable
réception
magasin, facturation**

aimant le contact, pour recevoir la clientèle et organiser le travail;

capable de gérer les pièces de rechange;

sachant taper à la machine pour assurer les différents travaux de bureau.

Ce poste conviendrait à un chef magasinier ou mécanicien qui voudrait s'orienter vers les travaux administratifs, dans une place d'avenir dirigée vers le commandement.

Les offres seront traitées dans la plus grande discrétion.

066128 O

067047 O

067025 O

063939 O

hockey sur glace

Bonne soirée pour les Vallonniers en championnat de ligue B

Fleurier très efficace face à Olten

FLEURIER-OLTEN 9-5
(2-0 2-0 5-5)

MARQUEURS: Jeannin 14^{me}; Mac Adam 20^{me}; Domeniconi 39^{me}; W. Steudler 40^{me}; Grimaitre 42^{me}; Mac Adam 43^{me}; Schumperli 47^{me} et 47^{me}; Sutter 50^{me} et 53^{me}; Jeannin 54^{me}; W. Steudler 57^{me}; Sutter 57^{me}; Mac Adam 59^{me}.

FLEURIER: Schlaefli; Grandjean, Ulrich; Huguenin, Sobel; Grimaitre, Jeannin, W. Steudler; Domeniconi, Mac Adam, Emery; Gaillard, Tschanz, J. Steudler; Frossard, Rippstein. Entraîneur: Huguenin.

OLTEN: Hunziker (Niggli); Siren, Weber; M. Plüss, Bigler; Haeggi, Schumperli, Laghi; Schmier, Graber, Scherrer; Lüdi, Sutter, A. Plüss; Bachmann, Boeni, Meister; Kaelin, Jahsz. Entraîneur: Siren.

ARBITRES: MM. Kratzer et Baumgartner.

NOTES: patinoire de Belle-Roche. Neige durant tout le match. 500 spectateurs, pénalités 2 X 2 min. contre chaque équipe.

Habile à trouver la manière de s'adapter aux conditions de jeu difficiles qu'occasionnaient les chutes de neige, les Fleurisants ont obtenu une victoire amplement méritée, qui leur permet de repartir d'un bon pied dans le championnat. Abondantes, surtout au début de la rencontre, les chutes de neige ont en effet été un facteur avec lequel compter, sans pour autant que l'on puisse affirmer qu'elles aient été proches de rendre la glace impraticable.

Entamant prudemment le match, les deux formations se sont livrées à un échange d'attaques et de contre-attaques dans lequel Fleurier se montrait plus percutant parce que plus réaliste. Pratiquant un «fore-checking» méthodique, les Vallonniers virent leur jeu gagner en efficacité par le fait qu'Olten s'obstinait à vouloir construire ses attaques uniquement dans le camp de défense et, dès lors, ils parvenaient régulièrement à récupérer des «pucks dangereux». Aussi, c'est

conformément à une certaine logique que les Neuchâtois trouvèrent l'occasion d'ouvrir la marque par l'entremise de Jeannin.

ÉTONNANTE RÉACTION

Ayant augmenté leur actif avant la pause, les Fleurisants entrèrent dans le tiers intermédiaire avec l'avantage de pouvoir laisser leurs adversaires prendre des risques. Ceux-ci poussèrent un peu l'attaque, mais Schlaefli, très à son affaire, repoussa régulièrement les assauts soleurois. La fin de cette période fut favorable aux joueurs locaux qui réussirent à creuser l'écart plus sensiblement.

Menant 6-0 après 43 minutes de jeu, les Fleurisants paraissaient devoir s'achever sans embûches vers un large succès. C'était compter sans une étonnante réaction des joueurs d'Olten, qui, dans un premier temps, réduisirent deux buts en l'espace de seize secondes puis, dans un court délai encore, réduisirent sensiblement l'écart à la marque en la ramenant à 6-4. Durs moments pour Huguenin et ses hommes qui s'énermaient et se trouvaient souvent au seuil de la panique, notam-

ment lorsqu'il s'agissait de dégager leur camp.

Fort bienvenue pour eux, une pause utilisée pour dégager la patinoire, au milieu de l'ultime période, permit aux Vallonniers de reprendre leurs esprits et de juguler un retour très dangereux. Reprenant confiance, les Neuchâtois furent définitivement libérés à l'occasion du septième but, œuvre de Jeannin en grande forme samedi soir.

Stoppés, les Soleurois durent alors s'avouer battus et Fleurier en profita pour modeler le «score» selon le désir de bien faire apparaitre tout au long de la rencontre. Cette précieuse victoire, fruit d'un effort collectif, permet aux gars du Val-de-Travers de voir l'avenir avec un certain optimisme, le creux de la vague paraissant passé, ce qui est de bonne augure avant d'affronter leurs rivaux cantonaux demain à Monruz.

J.-P. DEBROT



BONNE AFFAIRE. — En battant Olten, les Fleurisants Grandjean (3) et Grimaitre (à droite) en ont réalisé une.

En ligue A, les ténors font régner leur loi
En un tiers, tout était dit à l'Allmend

BERNE - LA CHAUX-DE-FONDS 8-3 (5-1 1-0 2-2)

MARQUEURS: Wittwer 1^{er}; Dellsperger 8^{me}; Willmann 14^{me}; Conte 15^{me}; Dellsperger 16^{me}; Hofmann 19^{me}; Cadieux 31^{me}; Piller 46^{me}; Ronner 48^{me}; Dubois 56^{me}; Cadieux 59^{me}.

BERNE: Jaeggi; Hofmann, Kaufmann; Racine, Leuenberger; Holzer, Wittwer, Cadieux; Martel, Conte, Dellsperger; Lappert, Führer, Ronner. Entraîneur: Cadieux.

LA CHAUX-DE-FONDS: Jeanrenaud; Girard, Sgualdo; Cusson, Amez-Droz; Yerly, B. Neininger, Piller; Dubois, Gosselin, T. Neininger; Willmann, Courvoisier, von Gunten. Entraîneurs: Cusson et Blank.

ARBITRES: MM. Arcon-Zimmermann-Ehrensperger.

NOTES: patinoire de l'Allmend. Spectateurs: 11'783. Le match débute avec 10 minutes de retard, à la suite de l'arrivée tardive des arbitres. Pénalités: Berne 4 x 2 minutes; La Chaux-de-Fonds 3 x 2 minutes.

DIGNES D'UN CHAMPION

Sans dévoiler tout son répertoire, Berne possédait néanmoins de bien meilleurs arguments que son adversaire pour s'approprier les deux points et, partant, se lancer à la conquête d'un nouveau titre

national. Durant le premier tiers en effet, les Bernois développèrent des mouvements offensifs dignes d'un champion de Suisse. Amorcé par Conte, confectionné par Martel et réalisé par Dellsperger, le quatrième but fut un véritable chef-d'œuvre. De la grande classe.

En l'espace de 20 minutes, les premiers, les joueurs de la capitale creusèrent un tel écart que toute surprise ne pouvait plus s'infiltrer dans une rencontre qui perdit ainsi de son intérêt par la suite. Encore que Cadieux lui-même colora le spectacle en signant, d'une très subtile déviation, le dernier but de son équipe.

Et La Chaux-de-Fonds? Sa position au classement la rendait très modeste dans son déplacement à l'Allmend. Jeanrenaud multiplia les interventions en début de rencontre pour tenter de conserver une image convenable à son équipe. Avec un bon sens du placement, des réflexes rapides, le gardien neuchâtois n'a rien à se reprocher, si ce n'est son intervention boiteuse sur le 7^{me} but bernois. Gosselin fit preuve d'une belle abnégation et d'un sens collectif très poussé en essayant de neutraliser Martel lorsque les deux Canadiens se trouvaient simultanément sur la glace. Dans l'ensemble, La Chaux-de-Fonds déploya beaucoup d'application et de bonne volonté. Une seule ombre au tableau, le vilain geste de Piller, à 5 minutes de la fin, lorsqu'il expédia avec toute sa puissance... l'arrière Hofmann sur la cage de Jaeggi! Heureusement, le défenseur bernois ne répondit pas à la provocation mais les arbitres ne sanctionnèrent même pas la faute de l'attaquant chaux-de-fonnier.

C. YERLY

Défaite logique de Neuchâtel à Davos

DAVOS-NEUCHÂTEL-SPORTS 8-3
(3-1 3-1 2-1)

MARQUEURS - R. Durst 10^{me}; Small 14^{me}; von Allmen 18^{me}; Moham 25^{me}; Pesut 27^{me}; F. Pargaetzi 28^{me}; Zingg 36^{me}; Sprecher 41^{me}; Bader 52^{me}; R. Durst 56^{me}.

DAVOS - Maier; Pesut, Egli; Hepp, Muller; Small, W. Durst, Sprecher; Moham, C. Pargaetzi, F. Pargaetzi; Waser, J. Soguel, R. Rurst; Paganini, Gross. Entraîneur: Robertsson.

NEUCHÂTEL-SPORTS - Quadri; Gagnon, Henrioud; Divernois, Schimidt; Dolder, Uttinger, Pelletier; Bader, Marti, von Allmen; Zingg, Dubuis, Vallat; Marendaz, Girard, Røthlisberger. Entraîneur: Uebersax.

ARBITRES - MM. Berchten et Odermatt.

NOTES - Patinoire de Davos. Glace légèrement rugueuse. Timides chutes de neige. 500 spectateurs. Neuchâtel joue sans Ryser (blessé à une main) mais enregistre la rentrée de Dubuis, après une absence de trois mois due à un accident de la route. A la 57^{me} minute, tir de Pelletier contre un montant. Pénalités: trois fois 2 minutes contre Davos, une fois contre Neuchâtel.

PUISSANCE DAVOSIENNE

Mis sur ses gardes par la mésaventure que Zoug avait failli connaître une semaine plus tôt à Monruz, Davos, autre prétendant à l'ascension en ligue A, a affiché un sérieux, une puissance et une volonté qui ne devaient guère permettre à Neuchâtel d'espérer réaliser une surprise.

La victoire de l'équipe grisonne est logique mais l'écart à la marque, trop large, ne reflète pas exactement le nombre des occasions de but que les deux formations se sont offert au cours d'une partie très animée et enlevée sur un rythme rapide.

Cinq fois, en effet, un Neuchâtois (deux même) se sont présentés devant Maier sans pouvoir conclure leur action par un but, le gardien local ayant bénéficié de la chance en plusieurs occasions. En outre, un tir de Pelletier (57^{me} minute) a été repoussé par un montant de la cage grisonne. Les deux du sport n'étaient donc pas avec les «orange et noir», samedi.

VÉLOCITÉ

N'empêche, Davos a mérité les deux points pour avoir développé un jeu plus collectif que son visiteur dont la première ligne d'attaque, par la faute d'Uttinger notamment, a énormément manqué de cohésion et d'agressivité. Fait significatif, cette garniture n'a non seulement marqué aucun but mais encore, elle en a encaissé cinq! A corriger.

Les Neuchâtois ont entamé la partie dans d'excellentes dispositions offensives et, après 80 secondes de jeu, ils ouvraient la marque mais le but était justement annulé, Marti s'étant trouvé dans le «territoire de but» avant que le palet y ait pénétré. La pression des visiteurs a duré encore quelques minutes, mais sans effet. Puis, petit à petit, Davos a desserré l'étreinte et a imposé son style. En deux ou trois passes, l'impressionnant Pesut et ses coéquipiers s'en venaient inquiéter

Quadri qui ne pouvait repousser les attaques-éclaircies d'adversaires véloces et très imaginatifs. En moins de quatre minutes, les Davosiens ont pris une avance de trois longueurs, après quoi, ayant retrouvé leurs sens, les «orange et noir» ont à leur tour de nouveau inquiété Maier et c'est tout à fait normalement qu'ils ont pu réduire l'écart. Un but de plus aurait même mieux reflété le déroulement de ce premier-tiers-temps.

AVANT LE DERBY

Neuchâtel a entamé le deuxième tiers-temps avec deux lignes d'attaque seulement, cela dans l'idée de combler son handicap. Hélas! cette solution n'a pas tourné à son avantage, puisqu'en moins de deux minutes, Davos a pu inscrire trois autres buts, en prenant fréquemment de vitesse un adversaire médusé. Devant l'inefficacité de la solution proposée, l'entraîneur Uebersax est revenu à la composition normale, ce qui a failli être beaucoup plus productif car, dès la mi-match, la partie est redevenue équilibrée. Néanmoins, trop imprécis dans la conclusion, les Neuchâtois n'ont pu réduire leur retard que d'une seule unité.

Dans ces conditions, l'ultime période ne pouvait être que du «remplissage», d'autant plus que Davos allait profiter d'une expulsion de Dolder (41^{re}) pour inscrire un septième but. Dès cet instant, les Neuchâtois pensèrent apparemment plus au derby de demain soir contre Fleurier, match qu'ils doivent gagner s'ils veulent éviter la relégation, qu'à la partie en cours. Espérons pour eux qu'ils n'ont pas fait un faux calcul!

R. Z.

En première ligue, groupe 4

Nouvelle victoire de Serrières

SERRIÈRES - CHÂTEAU-D'OEX/GSTAAD 4-2 (2-0 0-0 2-2)

MARQUEURS: M. Giambonini 2^{me}; Michaud 12^{me}; Bach 46^{me}; Michaud 50^{me}; Moratti 53^{me}; Gendre 59^{me}.

SERRIÈRES: Kaufmann; Dubois, Renaud; Divernois, Schaldenbrand; Gendre, J.-F. Clottu, Favre; M. Giambonini, R. Giambonini, Pellet; Michaud, Schreyer, D. Clottu. Entraîneur: Stettler.

CHÂTEAU-D'OEX: Schwitzguebel; Morier, Moratti; M. Bernasconi; Grobety, Tiedemann, Dey; Bach, Alter, R. Bernasconi; Kaltfried. Entraîneur: Grobety.

NOTES: patinoire de Monruz. Glace rendue mauvaise par la neige. 200 spectateurs. Serrières est privé de Rentsch (il a repris l'entraînement) et de Droël (blessé au genou). Au début du troisième tiers-temps, Daniel Nicoud prend la place de Kaufmann dans la cage neuchâtoise. Pénalités: 5 fois deux minutes plus une fois cinq contre Serrières; 8 fois deux minutes, deux fois dix minutes plus pénalité de match (Dey) contre Château-d'Oex/Gstaad.

Dans une rencontre importante pour la quatrième place, Serrières a continué sur le chemin du succès. N'ayant perdu qu'aux Augustins depuis le début du second tour, les Serriéristes sont maintenant à leur «top niveau». Les problèmes du premier tour sont oubliés. Chacun a pris confiance en ses moyens et peut donner le maximum de ses possibilités.

Tous les résultats

Groupe 4: Château d'Oex-Gstaad - Vallée de Joux 11-1; Martigny - Fribourg 4-2; Serrières - Château d'Oex-Gstaad 4-2; Montana-Crans - Yverdon 3-8; Vallée de Joux - Serrières et Champéry - Leukergrund, renvoyés. Le classement: 1. Fribourg 16-30; 2. Martigny 15-23; 3. Montana-Crans 15-17; 4. Serrières 16-16; 5. Château d'Oex-Gstaad 16-16; 6. Leukergrund 15-11; 7. Yverdon 16-11; 8. Champéry 15-10; 9. Monthey 15-10; 10. Vallée de Joux 15-10.

Samedi soir, la victoire des «vert et blanc» devait être plus nette encore. Handicapés par la neige, les joueurs des deux camps ont vu souvent la «rondelle» se ralentir étrangement, faussant ainsi le jeu.

Dès le début de la rencontre, les maîtres de céans dominèrent les gars du Pays-d'Enhaut. Ce fut tout d'abord une splendide réussite des frères Giambonini qui ouvrit les feux avant que Michaud, profitant d'une grosse erreur de Tiedemann, parvienne à battre une fois encore le portier Schwitzguebel. On se croyait parti pour un «carton»...

IMPOSSIBLE

Mais, on dut vite déchanter. La deuxième période fut mauvaise, marquée uniquement par les pénalités infligées par moments «au petit bonheur». Puis, après six minutes de jeu dans l'ultime reprise, Bach redonna l'espoir aux Vaudois, espoir qui fut vite «stoppé» par Michaud avant de reprendre par le biais de Moratti qui, d'un tir imparable dans la «lucarne» battit Nicoud. On se mit à douter chez les Neuchâtois. Mais, les Vaudois commencent trop de fautes «bêtes» qui se traduisent par de nombreuses pénalités. Ce fut seulement lorsque Gendre conclut une belle action de Favre, dans la dernière minute, qu'on se rassura enfin.

Après avoir été «lanterne rouge», après avoir douté pendant de longues semaines, les joueurs neuchâtois sont donc récompensés de leur travail.

J.-C. S.

LA SITUATION

Ligue A

Arosa - Kloten 2-1 (1-0 1-0 0-1); Berne - La Chaux-de-Fonds 8-3 (5-1 1-0 2-2); Bienne - Sierre 12-1 (3-0 3-0 6-1); Langnau - Ambri Piotta 8-4 (4-0 1-1 3-3).

1. Langnau	22	16	2	4	126	71	34
2. Berne	22	15	2	5	128	68	32
3. Bienne	22	15	2	5	115	69	32
4. Kloten	22	10	3	9	83	83	23
5. Arosa	21	7	3	11	61	72	17
6. Sierre	22	6	3	13	72	125	15
7. Chx-de-Fds	22	6	2	14	84	105	14
8. Ambri P.	21	3	1	17	65	141	7

DEMAIN. - La chaux-de-Fonds - Bienne. Sierre - Berne. Kloten - Langnau. Ambri Piotta - Arosa.

Ligue B

Davos - Neuchâtel 8-3 (3-1 3-1 2-1); Fleurier - Olten 9-5 (2-0 2-0 5-5); Langenthal - Forward Morges renvoyés; Lausanne - Rapperswil Jona 5-3 (1-1 1-2 3-0); Lugano - Genève Servette 5-0 (1-0 2-0 2-0); Sion - Zurich 3-4 (1-1 1-1 1-2); Viège - Lucerne 3-1 (0-1 1-0 2-0); Zoug - Villars 8-6 (2-1 3-2 3-3).

1. Lausanne	24	18	3	3	160	86	39
2. Zoug	24	18	1	5	119	66	37
3. Zurich	24	18	1	5	120	77	37
4. Davos	23	16	2	5	101	62	34
5. Gen.-S.	24	12	5	7	114	80	29
6. Viège	24	13	1	10	105	105	27
7. Lugano	24	11	3	10	84	76	25
8. Langenthal	23	10	2	11	101	107	22
9. Villars	23	10	1	12	119	117	21
10. Olten	24	9	2	13	109	121	20
11. Rappers.	24	8	2	14	100	127	18
12. Sion	24	8	2	14	82	113	18
13. Fleurier	24	8	1	15	79	117	17
14. Lucerne	24	7	1	16	75	119	15
15. Neuchâtel	24	6	2	16	77	112	14
16. Forward	23	2	3	18	74	134	7

DEMAIN. - Neuchâtel - Fleurier, Sion - Viège, Langenthal - Davos, Forward - Lausanne, Zurich - Lugano, Zoug - Lucerne, Rapperswil Jona - Olten, Genève/Servette - Villars.

Constipation?

Une petite pilule aide efficacement.

Les petites pilules Carter sont agréables à prendre. Elles stimulent l'activité intestinale et facilitent l'évacuation. Emballages de 40 et 120 pilules Fr. 3.- et Fr. 6.80. En pharmacies et drogueries.



Moutier se reprend

GRINDELWALD - MOUTIER 3-5
(0-1 3-2 0-2)

MARQUEURS: Koller, Hugi, Probst, Gex, Perrenoud.

Après la regrettable défaite sur sa patinoire contre la lanterne rouge, Moutier s'est bien repris à Grindelwald. Les Prévôtois ont, en effet, mérité de s'imposer. A relever qu'ils avaient aligné une troisième paire d'arrière et introduit le jeune Kohler en attaque.

R. P.

basketball

Surprise en ligue A

Une surprise de taille a été enregistrée lors de la treizième journée du championnat suisse de ligue nationale A. Invaincu jusqu'ici, Federale Lugano a, en effet, été nettement battu par Nyon, en terre vaudoise. Les résultats:

Lugano - Aire-Le Lignon-Jonction 95-93 (48-48); Nyon - Federale Lugano 104-78 (51-40); Pregassona - Fribourg Olympique 89-96 (53-49); Vevey - Lemania Morges 104-69 (51-29); Stade français - Vignanello 77-80 (35-39); Sion - Pully 94-106 (50-58). - Le classement: 1. Federale Lugano 24 p; 2. Fribourg Olympique 24; 3. Vevey 18; 4. Pully 18; 5. SP Lugano 16; 6. Pregassona 12; 7. Aire Le Lignon-Jonction 8; 8. Vignanello 8; 9. Nyon 8; 10. Lemania Morges 6; 11. Stade français 6; 12. Sion 6.

Profitez de la baisse du \$.
Pour ce prix vous n'irez plus jamais aux USA!

L'Amérique

New York
Vol seul de Genève
Fr. 750.-

Los Angeles
Vol seul de Genève
Fr. 1190.-

Quatre propositions extraites de notre programme pour découvrir, de manière distrayante, un peu de cette Amérique aux mille et une possibilités. Grâce à la baisse du cours du \$, maintenant plus que jamais, vous en aurez pour votre argent. Vols réguliers par DC-8 de Balair.

Golden West

Romantisme et soleil du sud.
16 jours de Genève dès Fr. 2580.-
Los Angeles - Wickenburg - Grand Canyon - Las Vegas - Death Valley - Parc National Yosemite - San Francisco - San Simeon - Los Angeles.

US-Scenery

De l'Atlantique au Pacifique.
16 jours de Genève dès Fr. 2855.-
New York - Washington - Las Vegas - Grand Canyon - Los Angeles - San Francisco - Chicago - Chutes du Niagara - New York.

Nouveau: Canyon Land

Le monde merveilleux entre les Rocky's et le Pacifique.
16 jours de Genève dès Fr. 3140.-
Los Angeles - San Francisco - Denver - Colorado Springs - Silverton - Monument Valley - Lake Powell - Grand Canyon - Bryce Canyon - Las Vegas - Los Angeles.

Los Angeles

1 semaine
La solution idéale.

16 jours de Genève dès Fr. 2570.-

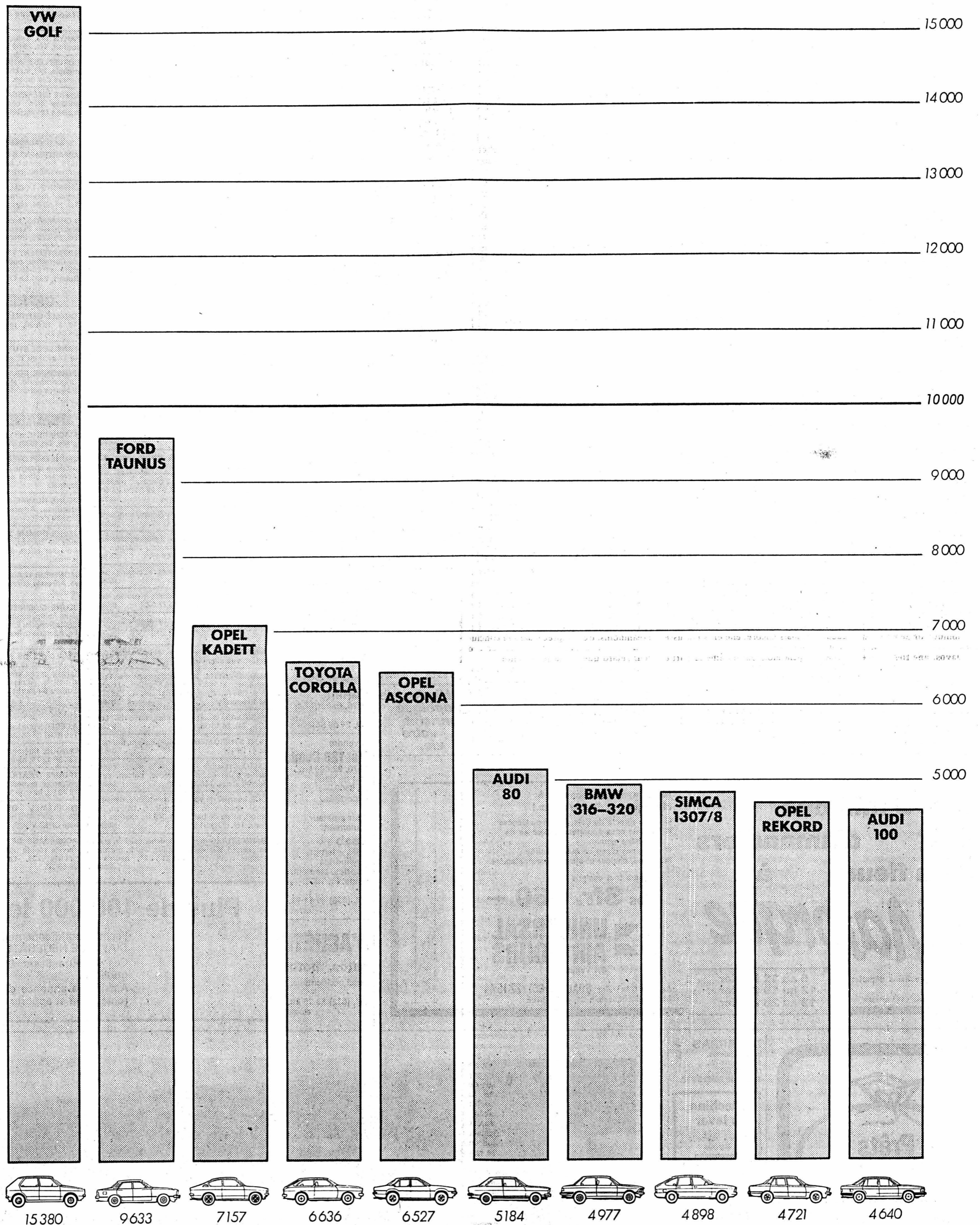
Voyages Kuoni - à votre agence de voyages et dans chacune des 50 succursales Kuoni. Succursales Kuoni dans votre région: Neuchâtel: 8, rue de l'Hôpital 244500. Bienne: Dufour 17/ Collège 221422. La Chaux-de-Fonds: 76, av. Léopold-Robert 235828.



Les vacances - c'est Kuoni

Demandez expressément les voyages KUONI dans toutes les agences.

Sans paroles.



11. Ford Fiesta, 4309/12. Fiat 128, 4274/13. Volvo 242-265, 4253/14. VW Passat, 4175/15. Citroën GS, 4152/16. Fiat 131, 3992/17. Renault 5, 3772/18. Alfa Romeo Alfetta, 3464/19. Peugeot 504, 3437/20. Renault 4, 3346

Immatriculations basées sur la période du 1.1.77 au 31.10.77
(selon statistique fédérale)



BAR LE CLUB
(Immeuble cinéma Apollo)
NEUCHÂTEL - Tél. 24 66 24

CRÊPES pour tous les goûts

Tous les jours de 11 h 30 à 13 h 30.
Vendredi et samedi soir de 19 h à 23 h.
FERMÉ LE LUNDI. 066260 A

PAS DE SOUCIS NOUS SOMMES LA

MENUISERIE EBÉNISTERIE
Martial RITZ S.A.
NEUCHÂTEL
Ecluse 76 Tél. (038) 25 24 41

g jordan
électricité-téléphone
avenue de la gare 15
téléphone 25 26 48

WILLY VUILLEMIN
Maître couvreur
Entreprise de toitures en tout genre
Quai Suchard 14
2003 Neuchâtel - Tél. 25 25 75


A L'échoppe du plombier
vous vous dépannez vous-même ou avec notre aide
Robinetterie et accessoires sanitaires
17, rue du Seyon, Neuchâtel
Dépannage à domicile. Tél. 25 12 06

Entreprise de nettoyage de A à Z
M. et M^{me} L. GOLLES
Appartements, tapis, bureaux, vitrines.
Tél. (038) 31 40 25

CAMPS DE SKI
ÉQUIPEZ-VOUS À TARIF RÉDUIT
OFFRE EXCEPTIONNELLE
SKIS FIBRE ELAN Fr. 110.-
FIXATIONS SALOMON Fr. 80.-
STOCK LIMITÉ
MULLER SPORTS NEUCHÂTEL 065191 A

Aide aux Eglises Martyres

Case postale 169
3601 Thoune



Invitation à assister au film du pasteur Richard Wurmbrand

LES CHRÉTIENS EN UNION SOVIÉTIQUE AUJOURD'HUI

PESEUX Mercredi 1^{er} février 1978, à 20 h 15, AUDITOIRE DES COTEAUX

Les autorités soviétiques prétendent que la liberté religieuse est entière en Russie. Les trucages qu'ils utilisent pour duper les occidentaux sont mis en lumière dans le film du pasteur Richard Wurmbrand.

Bienvenue à chacun (Entrée libre - collecte - table de livres). 067054 A

LUTTE «ANTI-TABAC»

La méthode la plus efficace à ce jour a été mise au point par Jean-Claude BLUMSTEIN spécialiste français, très connu par les nombreux reportages et témoignages qui prouvent la spectaculaire réussite de son procédé, et particulièrement auprès des «GROS FUMEURS». Cela consiste à placer une petite «AGRAFE» à l'oreille (très peu visible) qui supprime le besoin de la cigarette.

Jean-Claude BLUMSTEIN sera à votre entière disposition le jeudi 2 février, de 9 h 30 à 18 h dans le salon de L'EUROTEL, 15, avenue de la Gare, NEUCHÂTEL, tél. (038) 21 21 21. 066382 A

Le Secours suisse d'hiver
rend efficace votre générosité.

L'hiver découvre les gênes cachées.

Les productions Maguy Chauvin présentent

au Temple du bas, à Neuchâtel
mercredi 1^{er} février à 20 h 30
un événement musical

Ivan Rebhoff
chante le FOLKLORE DE LA VIEILLE RUSSIE, des œuvres classiques: BACH, HAENDEL, TCHAIKOWSKI, etc., accompagné aux grandes orgues par FRANZ FRIEDL, Vienne.

Location: Hug Musique, Neuchâtel
Tél. (038) 25 72 12
Prix des places: Fr. 10.- à 25.-.

Supplémentaire:
au Temple de Fleurier à 20 h 15
le jeudi 2 février présenté par les Jeunesses Musicales. 067136 A

DISCOUNT DU VIGNOBLE

AF

SOLDES
Profitez, plus de 200 articles à des prix imbattables
Machines à laver dès 470.-
Lave-vaisselle dès 760.-
Cuisinières dès 368.-
Congélateurs dès 298.-
Frigos dès 250.-
Rabais jusqu'à 50%
Vente autorisée du 16 janvier 1978, au 4 février 1978. 064481 E

Fornachon & Cie
2022 Bevaix
Tél. 038 / 46 18 77

Comparez nos prix VOITURES EXPERTISÉES

MAZDA 616 COUPÉ	1970	2900.-
OPEL KADETT	1970	2900.-
Vauxhall Viva	1972	3300.-
FIAT 127	1972	3900.-
PEUGEOT 304	1972	4100.-
CITROËN GS	1972	3900.-
MAZDA 616	1971	3400.-
VW 1200 L	1975	5500.-

+ GRAND CHOIX DE VOITURES D'OCCASION DE TOUTES MARQUES
ÉCHANGE - CRÉDIT 064589 V

Garage M. Bardo S.A.
Neuchâtel - Tél. (038) 24 18 42

CENTRE CONFIANCE
150 occasions

toutes marques, à tous les prix, dont voici un choix:

HONDA CIVIC 1200 rouge	1976
HONDA CIVIC 1200 grise	1975
LADA COMBI 1200 verte	1975
MERCEDES 220 bleue	1973
AUDI 50 GL grise	1976
FIAT 127 verte	1973
DATSUN CHERRY jaune	1975
MINI 1275 GT beige	1976
VOLVO 145 blanche	1972
FORD ESCORT GXL jaune	1974
MINI 1000 rouge	1974
MORRIS MARINA 1,3 bleue	1973
RENAULT 6 TL blanche	1975
PLYMOUTH VALIANT brune	1975
SIMCA 1100 bleue	1975
TOYOTA CORONA brune	1974
VW K 70 L blanche	1972
TRIUMPH 2000 MK II bleue	1973
ALFETTA 1800 blanche	1975
DATSUN 240 KGT brune	1973

067073 V

Apollo
Garages Henri Favre
Fbg Lac Neuchâtel - Tél. 24 12 12

J'achète comptant
voitures toutes marques.

Garage des Parcs.
Tél. 25 29 79. 063762 V

50 occasions bon marché dès **1500.-** expertisées.

H. Bayard
Tél. (038) 24 57 17 - 25 93 55. 063210 V

L'industrie graphique enrichit votre vie.

A vendre **Flat 128 Combi**
1975, 22.000 km, état de neuf, Fr. 5800.-, Expertisée.

Pour amateur seulement
Saab
1968, 2 temps, 3 cylindres, 2 portes, bien entretenue, Fr. 1800.-.

Tél. (038) 41 11 73. 067107 V

J'ACHÈTE autos, motos
aussi accidentées.
Tél. (032) 83 26 20. 065058 V

PETITES ANNONCES
au tarif réduit de 55 c. le mot (minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale non occasionnelle ou ayant une certaine importance

Pour faire publier une «Petite annonce», il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A VENDRE

SKIS ROSSIGNOL, 1 m 95, fixations Look, employés 1 mois, valeur 500 fr., cédés à 250 fr. Tél. 33 12 30, heures des repas. 063929 J

PIANO droit brun, très bon état. Tél. 53 35 75. 063906 J

2 ROCKING-CHAIRS 100 fr., 1 table osier, 2 fauteuils, 2 tabourets assortis, 100 fr.; 1 frigidaire Bauknecht 80 fr.; 1 machine à coudre Turisna 100 fr. Tél. (038) 33 60 81, après 19 heures. 063883 J

GALERIE pour bus VW, 300 fr. Tél. 46 16 44. 063846 J

MANTEAUX lainage, taille 40-42, 30 fr. la pièce. Tél. 25 72 88. 063916 J

URGENT, 1 table, 2 rallonges. Prix à discuter. Tél. (038) 33 65 24, entre les repas. 063927 J

MACHINE À TRICOTER à deux parties, avec table. Prix à discuter. Tél. (038) 47 19 67. 063948 J

POINTS SILVA, Mondo, Avant, prix plus avantageux + 100 gratis par mille. Ecrire FN Box 433, 1401 Yverdon. 066019 J

DEMANDES A ACHETER

POUPÉES, POUPONS achetés dès 80 fr. pour créer musée. Egalement tous jouets et accessoires, même miniatures. Avant 1930. Déplacements. Téléphone (039) 23 86 07, M^{me} Forney. 061791 J

A LOUER

STUDIO ET CHAMBRES INDÉPENDANTES, confort, douches à Neuchâtel. Tél. 24 70 23. 063913 J

GRAND STUDIO MEUBLÉ au centre, pour une ou deux personnes, cuisine spacieuse, terrasse, tout confort, 390 fr., charges comprises. Tél. 25 09 36. 063965 J

AUVERNIER 2 1/2 pièces, tout confort, petite conciergerie. Libre 1^{er} mars. Tél. 31 96 54. 063934 J

STUDIO MEUBLÉ, cuisinette, douche, centre, 300 fr. Tél. 24 17 74. 063934 J

BEAUX-ARTS 14, studio tout confort, non meublé, cuisine agencée, libre le 15 février. Varlet P. après 18 heures. 063877 J

APARTTEMENT 3 PIÈCES balcon, vue. Libre 1^{er} avril. Tél. 24 02 00 ou 25 64 29. 063925 J

MAGNIFIQUE STUDIO 2 pièces, meublées, balcon. Libre 1^{er} février. Tél. 24 02 00 ou 25 64 29. 063921 J

PESEUX, joli 3 pièces avec pelouse, tout confort, situation tranquille. Tél. 31 47 17. 063994 J

PESEUX, ravissant studio 2 pièces, cuisinette, baignoire, tapis, poutres apparentes, situation tranquille, 240 fr. Tél. 31 47 17. 063995 J

AU CENTRE, meublé, 1 chambre, cuisine, bains. Tél. 25 16 89. 063989 J

CENTRE, chambre indépendante meublée, chauffage, douche, 180 fr. Tél. 25 27 02. 063822 J

STUDIO NON MEUBLÉ, Belleroche 3, 314 fr. Immédiatement ou à convenir. Tél. 24 08 54. 063844 J

SAINT-BLAISE, très beau 2 1/2 pièces meublé, confort, vue magnifique. Tél. 33 70 15. 063879 J

EMER-DE-VATTEL 25, appartement de 1 pièce avec balcon et vue, cuisine habitable, tout confort. Loyer 395 fr., charges comprises. Tél. 25 52 65, dès 14 heures. 063962 J

CHASSELAS, 3 pièces confort, fin avril. Loyer 485 fr. Tél. 24 18 35, soir. 063909 J

195 FR. STUDIO MEUBLÉ, indépendant, tranquille. Tél. 41 28 15. 064109 J

PESEUX, meublé 1-2 lits, 1 1/2 pièce, confort, cuisine toute équipée, douche, balcon, jardin, lingerie, literie. Tél. 31 18 29. 066051 J

BÔLE, quartier de verdure, tranquillité, dans petit localité résidentiel, joli 2 pièces, balcon, tout confort, place de parc pour 345 fr., charges comprises. Tél. (038) 31 52 60. 063963 J

GRAND STUDIO meublé, douche, cuisine, ascenseur, centre, quartier tranquille, 380 fr. par mois, charges comprises. Tél. 21 11 21, heures de bureau. 063971 J

CHAMBRE INDÉPENDANTE MEUBLÉE, Côte 47, vue, confort, cuisine, douche, W.-C., 200 fr., tout compris. Tél. 25 09 36. 063970 J

3 PIÈCES Parcs, confort, disponible selon entente. Téléphoner entre 11 h et 12 h au 25 59 09. 063890 J

FAHYS 143, 3 chambres, cuisine, salle de bains, confort. Tél. 25 60 56. 063656 J

CORCELLES: petit appartement 1 pièce, non meublé, 247 fr., charges comprises. Tél. 25 50 19, heures des repas. 063925 J

OFFRE INTÉRESSANTE à Cormondrèche, grands studios très confortables, capitonnés, dans maison calme. Tél. (038) 24 53 35, dès 18 heures. 066013 J

DEMANDES A LOUER

APARTTEMENT 5 PIÈCES confort, balcon, fin juin 1978, Neuchâtel. Adresser offres écrites à BK 244 au bureau du journal. 064185 J

CERCHE LOCAL pour répétitions orchestre. Loyer maximum 200 fr. Région Neuchâtel. Tél. 24 00 94, entre 18 h 30 et 19 h 30. 063905 J

3 CHAMBRES, balcon, vue, cuisine non installée. Neuchâtel - Pesoux - Corcelles - Cormondrèche. Tél. 25 42 25, Interne 20. 067100 J

APARTTEMENT 4 PIÈCES avec confort, commune de Cortailod, pour printemps 1978. Ecrire sous chiffres P 28-460030 à Publicitas, 51, av. Léopold-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds. 063933 J

OFFRES D'EMPLOIS

QUELLE GENTILLE DAME garderait 2 enfants de 15 à 18 h 30, région Valangines 14. Tél. (038) 24 34 73. 063986 J

FAMILLE DE STUTTGART cherche jeune fille pour le 1^{er} avril ou 1^{er} août. Tél. 25 35 54. 063784 J

PERSONNE POUR LEÇONS de mathématiques (trigonométrie, algèbre, géométrie, calcul, etc...). 2 heures par semaine. Tél. 33 72 17, (le soir). 063945 J

DEMANDES D'EMPLOIS

MACHINISTE ou chauffeur poids lourds cherche place. Tél. (038) 51 31 89. 063836 J

JEUNE EMPLOYÉE de bureau, quelques années de pratique cherche emploi, Neuchâtel ou environs. Adresser offres écrites à CM 263 au bureau du journal. 063918 J

JEUNE HOMME 29 ans, cherche travail comme chauffeur. Adresser offres écrites à CK 230 au bureau du journal. 063876 J

JEUNE HOMME 29 ans cherche emploi comme aide de bureau, connaissances dactylographie. Adresser offres écrites à DL 231 au bureau du journal. 063875 J

MONSIEUR 49 ANS cherche emploi, permis voiture. Adresser offres écrites à KT 238 au bureau du journal. 063865 J

JEUNE CUISINIÈRE cherche place à Neuchâtel dans home, hôpital, etc., où elle pourrait apprendre le français. Entrée avril ou mai. M^{lle} Anita Aellig, Altersheim Rosenau, 3800 Matten, près Interlaken. 069065 J

EMPLOYÉE DE BUREAU suisse allemande, cherche travail de bureau, vente, tea-room pour quatre mois environs. Bonnes connaissances d'anglais. Adresser offres écrites à OZ 257 au bureau du journal. 063915 J

DIVERS

A CÉDER jeune Labrador (mâle, 7 mois, pedigree). Tél. (038) 25 48 30. 063941 J

LANGUE, littérature portugaise, leçons privées. Tél. 36 12 75, heures des repas. 063933 J

TROUPE THÉÂTRALE cherche engagements pour présenter comédie gaie. Tél. (038) 25 61 82 ou 25 49 92, interne 38. 067110 J

PROBLÈMES DE BUREAU? Comptabilité, décomptes AVS et fiscalité sont affaire de spécialiste CHEZ VOUS. Tél. 53 36 71. 061368 J

ACCORDAGE DE PIANOS, révision, démontage, service rapide partout. André, spécialiste, case postale 237, La Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 26 68 30. 065690 J

5 millions d'amandiers en fleurs à Majorque

prochains départs: **5 au 12 février**
12 au 19 février
19 au 26 février

Maintenant des vacances à Majorque ont double valeur!

- vols directs de Bâle, Zürich ou Genève
- Hôtels nous appartenant avec no de chambre garanti
- piscines d'eau de mer chauffée
- soleil, chaleur et atmosphère printanière

7 jours tout compris
dès **Sfr. 360.-**

UNIVERSAL AIR TOURS
SA Vaduz

Agence Générale: SUAC SA, 061/22 15 44
Steinonbachgässlein 34, 4002 BALE

Prêts discrets
de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-

Votre prêt peut durer jusqu'à 60 mois, si vous le désirez. Donc remboursable en petites mensualités.

La banque No 1 pour les prêts aux particuliers vous donne une garantie de discrétion.

Procrédit = discrétion totale

Une seule adresse
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, Avenue Rousseau 5
Tél. 038 - 246363

Je désire Fr. _____
Nom _____ Prénom _____
Rue _____ No _____
NP/Lieu _____
990.000 prêts versés à ce jour

Machine à laver
linge - vaisselle
Retour d'exposition légèrement griffée à céder avec gros rabais

Miele - Zanker
AEG - Vedette
Gehrig - Philips
Indesit - Zérowatt
Crosley - Hoover
garantie d'usine
Livraison et pose gratuites.
Facilités de paiement.

Magic Neuchâtel
(038) 41 17 96
062963 B

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé

Service de publicité FAN-L'EXPRESS
Tél. (038) 25 65 01

Plus de 100.000 lecteurs

lisent quotidiennement la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL-L'EXPRESS
Ces lecteurs lisent également votre publicité.
Ainsi, une annonce dans la FAN est remarquée et apporte du rendement.

Prêts discrets
de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-

Votre prêt peut durer jusqu'à 60 mois, si vous le désirez. Donc remboursable en petites mensualités.

La banque No 1 pour les prêts aux particuliers vous donne une garantie de discrétion.

Procrédit = discrétion totale

Une seule adresse
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, Avenue Rousseau 5
Tél. 038 - 246363

Je désire Fr. _____
Nom _____ Prénom _____
Rue _____ No _____
NP/Lieu _____
990.000 prêts versés à ce jour

«Je fais deux fois par jour le trajet Palézieux-Lausanne-Palézieux et comme je possède un abonnement général, je prends tout naturellement le train pour mes voyages privés. Avec mon abonnement, pas de problème.»

Mlle Francine Kaech, Palézieux-Gare

L'abonnement général vous permet d'effectuer un nombre illimité de courses sur le réseau des CFF, ainsi que sur quelque 60 chemins de fer privés et compagnies de navigation. En outre, vous bénéficiez de 50% de réduction sur toutes les lignes des PTT, sur certaines entreprises concessionnaires d'automobiles privées, ainsi que sur la plupart des chemins de fer de montagne et touristiques.

L'abonnement général annuel coûte fr. 1440.- en 2e classe et fr. 2160.- en 1re classe.

Prospectus et renseignements au guichet des gares.

Chemins de fer fédéraux suisses



A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

11.55 Ski à Garmisch
14.50 Point de mire
15.00 TV contacts
17.30 Téléjournal
17.40 La récré du mardi
18.05 Courrier romand
18.30 Oui-Oui
18.40 Tous les pays du monde
19.00 Un jour, une heure
19.30 Téléjournal
19.45 Un jour, une heure
20.00 Spécial Garmisch
20.20 Tell quel
21.10 Dieu seul le sait
22.50 Téléjournal

FRANCE III

13.35 Magazine régional
13.50 Des lauriers pour Lila (22)
14.05 Aujourd'hui Madame
15.05 Rediffusion à chaud
15.55 Aujourd'hui magazine
17.55 Fenêtre sur...
18.25 Dorothee et ses amis
18.40 C'est la vie
18.55 Chiffres et lettres
19.20 Actualités régionales
19.45 Jouons avec Guy Lux
20.00 Antenne 2 journal
Dossiers de l'écran
20.35 Racines
23.30 Antenne 2 dernière

SUISSE ALÉMANIQUE

9.10 TV scolaire
9.50 Reprise
10.30 TV scolaire
11.10 Reprise
11.55 Ski alpin - Championnats du monde
15.00 Da Capo
17.00 La maison des jouets
17.30 TV scolaire
18.00 Horticulture
18.15 Comment dois-je me décider?
18.45 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.05 Ski en studio
19.35 Point de vue régional
20.00 Téléjournal
20.20 CH - magazine
21.05 Derrick
22.05 Téléjournal

FRANCE I

11.40 Réponse à tout
11.55 Ski à Garmisch
12.30 Midi première
13.00 T F 1 actualités
13.45 Rester donc avec nous
17.00 CNDP
18.00 A la bonne heure
18.25 Pour petits et grands
18.55 L'accusée (17)
19.15 Minutes pour les femmes
19.20 Actualités régionales
19.45 Eh bien, raconte!
20.00 T F 1 actualités
20.30 Rock'n Nashville
21.30 Adjudant X
22.25 Concert symphonique
23.10 T F 1 dernière

FRANCE II

11.55 Ski à Garmisch
13.05 CNDP

RADIO

RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Informations toutes les heures de 6 h à 23 h (sauf à 21 h), puis à 23.55. 6 h, le journal du matin et à 6 h, 7 h, 8 h, éditions principales. 7.35, billet d'actualité. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, chronique routière. 8.25, mémento des spectacles et des concerts. 8.40, microscopie. 9.05, la puce à l'oreille. 10.05, Jean-René Bory. 12.05, le coup de midi et de A jusqu'à Z. 12.30, le journal de midi. 13.30, rétro 33-45-78. 14.05, des ronds dans l'eau. 16.05, Malevil (21), d'après le roman de Robert Merle. 16.15, les nouveautés du disque. 17.05, en questions. 18.05, inter-régions-contact. 18.20, revue de la presse suisse allemande. 18.30, le journal du soir. 19 h, actualité scientifique et technique. 19.15, radio-actifs. 20.05, énigmes et aventures: Y a plus d'enfants, D'Isabelle Villars. 21 h, Folk-Club RSR. 22.05, Montreux-Jazz 1977. 23.05, blues in the night. 24 h, hymne national.

RADIO ROMANDE 2

7 h, Suisse-musique. 9 h, informations. 9.05, le temps d'apprendre et Cours d'anglais. 9.30, philosophes d'hier et d'aujourd'hui. 10 h, les concerts du jour. 10.05, portes ouvertes sur l'école. 11 h, Suisse-musique. 12 h, midi-musique. 14 h, informations. 14.05, 2 à 4 sur la 2 et la réalité. 16 h, Suisse-musique. 17 h, rhythm'n pop. 17.30, aspects du jazz. 18 h, informations. 18.05, rediffusion. 19 h, per i laboratori italiani in Svizzera. 19.30, novitatis. 19.40, jazz d'aujourd'hui. 20 h, informations. 20.05, l'oreille du monde et paroles et contre-chants. 20.30, tribune des jeunes solistes: Collegium Academicum de Genève, dir. Martin Humpert. 22.25, une production de la CRPLF: Gabriel Fauré et le musicien aujourd'hui. 23 h, informations. 23.05, hymne national.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

Informations à 6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 11 h, 12.30, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, 23 h. 6.05, espresso. 9.05, musique légère. 10 h, entracte. 11.05, musique légère. 12 h, la semaine à la radio. 12.15, félicitations. 12.30, actualités. 12.40, rendez-vous de midi: Informations et musique. 14.05, magazine féminin. 14.45, lecture. 15 h, œuvres de Boito, Fucini, R. Strauss et Volkmann. 16.05, entretien. 17 h, onde légère. 18.20, musique de danse. 18.45, sport. 19 h, actualités, musique. 20.05, le disque de l'auditeur. 22.15, tête-à-tête. 23.05-24 h, musique de danse.

LE MOT CACHÉ

SOLUTION: Le mot à former avec les lettres inutilisées est:

TRONDHEIM

HOROSCOPE

NAISSANCES: Les enfants nés ce jour seront tantôt calmes et réfléchis, tantôt instables et impulsifs.

BÉLIER (21-3 au 20-4)

Travail: Vous pouvez entreprendre un commerce de décoration, il fait partie de votre caractère. **Amour:** Le Sagittaire fait naître des complexes car il vous semble toujours avoir de la chance. **Santé:** Les inquiétudes que vous donne votre état général ne sont pas toujours justifiées.

TAUREAU (21-4 au 21-5)

Travail: Il se peut que ce que vous avez construit comme vous le souhaitez n'ait pas abouti. **Amour:** Vous avez des amis très fidèles. Ensemble vous formez un groupe indestructible. **Santé:** Ne négligez pas les petits accès de fièvre, surtout s'ils se répètent chaque soir.

GÉMEAUX (22-5 au 21-6)

Travail: Vous entrez dans une période plus agréable et financièrement bien mieux partagée. **Amour:** Le tourment que vous avez pris était-il vraiment très heureux? **Santé:** Ne surchargez jamais votre estomac. Il est fragile et préfère les nourritures liquides.

CANCER (22-6 au 23-7)

Travail: Votre goût prononcé de l'indépendance vous fait choisir des carrières comportant des risques. **Amour:** Les natifs du Capricorne vous attirent grâce au contraste qu'ils forment avec vous. **Santé:** Vous aimez les sports mais surtout dans leurs applications pratiques.

LION (24-7 au 23-8)

Travail: Le projet en débat depuis longtemps va aboutir grâce à l'énergie que vous avez déployée. **Amour:** Votre vie conjugale se déroule dans l'harmonie. Très bonne entente avec le Capricorne. **Santé:** Surveillez votre foie et vos malaises nerveux disparaîtront. Réglez bien vos menus.

VIERGE (24-8 au 23-9)

Travail: Bonne période pour les artistes dont les qualités originales seront appréciées.

Amour: Le Taureau, la Balance comprennent bien votre sensibilité. **Santé:** Vous aimez la bonne cuisine, les plats bien préparés, les sauces, attention...

BALANCE (24-9 au 23-10)

Travail: La chance du moment vous permet d'éviter certains obstacles. **Amour:** Il ne faut pas que l'affection que vous portez à vos amis vous rende injuste. **Santé:** Ne laissez pas s'aggraver les malaises circulatoires.

SCORPION (24-10 au 22-11)

Travail: N'hésitez pas à vous servir de votre imagination. **Amour:** Vos rapports avec la Vierge sont rarement indifférents. **Santé:** Il semble que le repos de cet été vous ait fait beaucoup de bien.

SAGITTAIRE (23-11 au 22-12)

Travail: Si vous exercez une fonction en étroite rapport avec le public, comptez sur le hasard. **Amour:** Vous aimez les caractères conciliants, affectueux. **Santé:** Vous êtes destiné à vivre longtemps si vous êtes sportif.

CAPRICORNE (23-12 au 20-1)

Travail: N'exagérez pas vos inquiétudes. Donnez plutôt libre cours à votre tempérament. **Amour:** Les différends qui vous opposent aux Poissons ou à la Vierge ne s'apaisent pas. **Santé:** N'abusez pas de votre résistance nerveuse. Elle s'épuise assez vite.

VERSEAU (21-1 au 19-2)

Travail: La Balance compte sur votre appui, vous pouvez lui faire une très utile publicité. **Amour:** Dans un différend qui opposera des personnes proches, vous serez arbitre. **Santé:** Ne fatiguez pas votre estomac. Contrôlez vos menus avec une grande rigueur.

POISSONS (20-2 au 20-3)

Travail: Vous marquez une heureuse étape parce que vous avez été persévérant. **Amour:** Votre planète revient sur ses pas, ce qui vous rend très hésitant. **Santé:** Tout ce qui entretient votre circulation, vous est d'un grand secours.

CARNET DU JOUR

Problème N° 43

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

HORIZONTALLEMENT

1. Petite chiquenaude. 2. Cruche. Exemple de fermeté. 3. Pronom. Symbole du pessimisme. 4. Note. Ses vins sont réputés. 5. Genre du prophète. Convenable. 6. D'une contrée ancienne qui correspond à l'Iran actuel. Pronom. Adverbe. 7. Il cherche à prendre femme. 8. Arbre. Tragédie d'Euripide. Tenant de l'esclavagisme. 9. Parmi les petites gens. Qui ne font pas un pli. 10. Rangées.

VERTICALEMENT

1. Lettre grecque. Agit lentement. 2. Qui atteint la perfection. Jeune admirateur. 3. Poil protecteur. Poisson rouge. Près de Marseille. 4. Le mette, c'est rétablir l'ordre. Eminence osseuse. 5. Allonge. Lac pyrénéen. 6. Adverbe. Partie de l'intestin grêle. 7. Celles de Cana sont célèbres. Direction. 8. Parca. Prophète juif. 9. Pronom. Qui ne grandissent pas, par rachitisme. 10. Comptes d'un commerçant.

Solution du N° 42

HORIZONTALLEMENT: 1. Révélation. — 2. Tolérante. — 3. Le. Ain. Tel. — 4. Eton. Ove. — 5. Parca. Argo. — 6. Gèner. An. — 7. Eté. Triet. — 8. Ur. Arrêtée. — 9. Sacrée. Ans. — 10. Emet. Route.
VERTICALEMENT: 1. Lépreuse. — 2. Eté. Tram. — 3. VO. Orge. Ce. — 4. Elancé. Art. — 5. Lei. Entre. — 6. Arno. Erre. — 7. Ta. Varié. — 8. Inter. Etau. — 9. Ote. Garent. — 10. Nelson. ESE.

MOTS CROISÉS

Université, Grand auditorio de l'Institut de chimie. 15 h. Thèse de doctorat de M. J.-B. Weber, biochimiste. Salle de la Cité: 20 h 30, Drôle de drame de M. Carné.

EXPOSITIONS. — Hall du collège latin: Exposition, Protection des biens culturels en temps de guerre et de paix.

TOURISME. Bureau officiel de renseignements, place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.

CINÉMAS. — Arcades: 15 h et 20 h 30, La vie devant soi. 3^{ème} semaine. 16 ans.
Rex: 18 h 40, Les extra-terrestes. 12 ans. 2^{ème} semaine. 20 h 45, Jambon d'Ardenne. 16 ans.
Studio: 18 h 45 et 21 h, Des enfants gâtés. (Sélection).

Bio: 18 h 40, Jonathan Livingston le Goéland. 12 ans. 3^{ème} semaine. 20 h 45, Une femme à sa fenêtre. 16 ans.
Apollo: 14 h et 20 h, Autant en emporte le vent. 12 ans. 2^{ème} semaine.
Palace: 15 h, 18 h 45 et 20 h 45, Jacques Tati — Mon oncle. 2^{ème} semaine. Enfants admis.

DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h)
L'ABC, La Rotonde.

DANCINGS (jusqu'à 2 h)
Big Ben bar.

Parents-informations: de 19 h 30 à 21 h 30. Tél. 25 56 46.

Urgences: La main tendue, tél. 143 (20 secondes d'attente).

Permanence médicale: En cas d'absence du médecin traitant, le N° de tél. 25 10 17 renseignements pour les cas urgents.

Soins à domicile. Centrale d'appels tél. 24 33 44 (heures de bureau). Samedi et dimanche, tél. 25 19 61.

Pharmacie d'office: J. Armand, rue de l'Hôpital. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 22 h. De 22 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies: Région Bevaix - Boudry - La Côte. M. J.-B. Frochoux, Colombier, tél. 41 22 63.

AUVERNIER

Galerias Numaga I et II: fermées le lundi.

BEVAIX

Arts anciens: Arts d'Asie.

HAUTERIVE

Galerie 2016: fermée les lundi et mardi.

PESEUX

Cinéma de la Côte: 20 h 30, Les ébranlées.

DESTINS HORS SÉRIE BEAUMARCHAIS par Anne et Serge Golon

RÉSUMÉ: Inquiet de l'attitude du juge Gozman, rapporteur de son procès, Beaumarchais demande à Le Jay de lui obtenir une seconde audience.

UN SOUVENIR TRÈS CHER



Le lendemain, Le Jay rapporte au prisonnier la réponse de M^{me} Gozman. Assis sur le grabat qui meuble sa cellule, Beaumarchais la lit dans les mains, demeure accablé. «Encore cent louis pour une autre audience! Juste Ciel, que vais-je devenir? J'ai déjà emprunté pour payer la première, je ne puis raisonnablement m'endetter davantage.» D'un geste lent et découragé, il porte la main à la poche de son gilet et en tire une montre magnifique.



«Croyez-vous que M^{me} Gozman estimera cela suffisant?» dit-il en contemplant d'un air triste. «C'est un souvenir doublement cher à mon cœur, car c'est la dernière montre que j'ai fabriquée avant de quitter l'état d'horloger. Pour me remercier d'avoir fait venir la famille royale à l'École militaire, l'excellent Paris-Duverney l'avait faite servir de diamants à mon intention. Hélas, il faut m'en séparer», soupire-t-il en la remettant à Le Jay.



L'après-midi même, Beaumarchais se rend chez sa sœur où il attend le résultat de l'entrevue de Le Jay avec M^{me} Gozman. L'intermédiaire arrive bientôt en annonçant que la montre ferait l'affaire à condition qu'on y ajoute quinze louis pour le secrétaire du juge. «Pour le secrétaire? s'étonne Beaumarchais. Mais cet homme a refusé, pas plus tard qu'hier, les dix louis que M. de La Châtignerai lui offrait. Comment se fait-il donc qu'aujourd'hui quinze louis soient réclamés, soi-disant pour lui?»



«Je l'ignore, mais c'est à prendre ou à laisser. La femme du juge me l'a clairement donné à entendre», riposte Le Jay. «Mais on n'en finira donc jamais de payer! Ce conseiller et sa femme ont juré de me mettre sur la paille!» se lamente Beaumarchais en fouillant les poches de son habit! Il ne parvient à réunir que dix louis. Sa sœur lui tend les cinq louis qui manquent et, une fois de plus, Le Jay retourne quel Saint-Paul.

Demain: Porte close

NOTRE FEUILLETON

UN AMANT POUR L'ÉTÉ

par Barbara Noack
PRESSES DE LA CITÉ

En attendant, il partit en vitesse sans nettoyer quoi que ce soit, et tâcha de découvrir une petite place libre dans le parking de l'hôpital. Ce faisant, il aperçut Katharina Ereud qui, à cette heure-là, peu après midi, avait achevé son tour de garde. Alors qu'il l'avait toujours rencontrée en blouse blanche, il fut ébloui de la voir dans un ensemble de daim qui l'habillait à merveille. Il lui fit signe par la fenêtre, mais elle ne le vit pas. Il descendit alors de voiture pour aller vers elle, mais après un bref coup d'œil dans sa direction, elle se détourna et se dirigea vers un autre homme qui la suivait. C'était son patron, et elle monta avec lui dans sa Mercedes.

Bastian resta immobile comme un pauvre type endimanché à côté de qui une arroseuse municipale vient de passer.

Dire qu'ils avaient bavardé cordialement, qu'il aurait avalé pour elle de la térebenthine, qu'il avait donné son

Il était amoureux fou de cette jeune femme, et elle? Elle passait à côté de lui sans le voir, n'ayant d'yeux que pour l'homme à la Mercedes, qui portait un chapeau par-dessus le marché!

Il écumait de rage et avait envie de tout casser. Ah! s'il y avait quelque part une manifestation, n'importe laquelle, il aurait pu s'y joindre, hurler, tempêter. Il était furieux, vexé, jaloux et déçu tout à la fois.

Il eût préféré rentrer tout droit chez lui, mais sa grand-mère, revêtue d'un peignoir ouatiné, le guettait derrière la porte vitrée de l'entrée et avait tout vu; il ne put pas lui échapper.

— Ça, j'aurais pu te le dire, fit-elle tout de go. Tout l'hôpital en fait des gorges chaudes. Si tu savais ce que Mlle Theresa peut déblâter! Elle n'est pas tendre pour les femmes médecins, et quand, de plus, il s'agit du patron... la guerre est ouverte.

— Et après! cria-t-il en bousculant sa grand-mère, est-ce que ça me regarde?

— Il me semble qu'elle ne te déplaît pas.

— Qui te l'a dit?

— Ne crie pas si fort, ça ne sert à rien. Le professeur est veuf... Elle le prit par la main, sans craindre la colère du jeune homme, car elle était une femme de tête. — Allons, viens, j'ai à te parler, il s'agit de Kathrinchen.

Bastian pensa qu'il faudrait changer le nom de cette enfant; d'abord il ne plaisait guère à Susi, et puis comment pourrait-elle se balader avec le nom de cette personne!

— Bastian, écoute-moi. Cette jeune maman pleure sans arrêt. Il faut faire quelque chose. Asseyons-nous;

voilà de quoi écrire, alors note voir: trois cents grammes de laine layette rose — un joli rose — et des aiguilles à tricoter N° 2. Pourquoi n'écris-tu pas?

Il s'était affalé, incapable de faire autre chose que d'imaginer les moyens d'estourbir les patrons.

Sa grand-mère lui reprit papier et crayon, et fit elle-même sa liste.

Trois bavoirs avec dessins amusants, trois chemises de bébé, trois barboteuses... et des gouttes de valériane pour Susi, c'est un bon sédatif.

Bastian jeta son trousseau de clés n'importe où; il glissa sur le parquet bien encaustiqué et alla frapper le mur. La grand-mère ajouta à sa liste: gouttes de valériane pour Bastian.

— Bastian, tu vas aller jusqu'à mon appartement, dont tu trouveras la clé chez la voisine. Tu prendras la corbeille à linge toute neuve qui vient de l'institution des Aveugles, et tu la porteras à Mlle Dussler, la couturière, pour qu'elle la capitonne. Il faut bien que Kathrinchen ait un lit à sa sortie de la maternité. Tu trouveras du tissu à carreaux roses chez Oberpollinger.

Elle se tut un instant pour reprendre haleine, puis poursuivit:

— Quand tu auras fait tout cela, tu iras voir ta cousine Annelie, et tu lui demanderas, pour moi, sa petite baignoire et son pèse-bébé; elle n'en a pas besoin en ce moment. Bon, c'est tout, tu peux filer.

Ils se levèrent, et elle ajouta:

— Ne me regarde pas, comme si je te faisais horreur. Ce n'est pas moi qui ai déniché Susi Schulz, c'est toi.

— Non!

— Et qui donc?

— C'est elle qui m'est tombée dessus.

Bastian ne décolérait pas et maudissait l'honneur qu'on lui faisait, mais il fit cependant consciencieusement toutes les courses, et peu à peu il se calma.

Il ne pensait pas le moins du monde à Katharina Freude, lorsque, soudain, il l'aperçut dans son rétroviseur, assise dans la Mercedes blanche, à côté de son patron. Cela se passait à un carrefour; Bastian avait le feu vert, mais il «voyait rouge» et écrasa violemment la pédale du frein. Cette réaction-là, même un professeur ne pouvait pas la prévoir, aussi fonça-t-il dans l'arrière d'Else, qu'il poussa devant lui jusqu'au milieu du carrefour.

Lorsqu'ils s'arrêtèrent, Bastian, ahuri derrière son volant, n'avait rien compris. Il avait dû freiner; mais qu'est-ce qui lui avait pris? Ce devait être Katharina Freude. Bonjour, drôle de façon de se rencontrer! Il n'avait toujours pas bougé, lorsqu'un poing énervé s'abattit sur sa vitre et qu'une voix masculine presque étranglée de colère s'exclama:

— Espèce d'abruti, andouille mal réveillée, le feu vert, ça ne vous dit rien? Vous prenez le vert pour le rouge, vous?

Bastian, toujours stupéfait, considérait le professeur avec curiosité. Où était la majesté tant admirée par grand-mère et les autres malades? En attendant, ce dernier ouvrit brutalement la portière déformée d'Else, comme s'il voulait en extraire Bastian et le rosser.

Celui-ci sortit alors de son engourdissement.

(A suivre)

**Si vos DETTES vous pèsent
Si votre situation est critique**

Budgestion
vous sortira d'embarras

Bureau de gérances de DETTES
commerciales et privées 067006 A

Rendez-vous par tél.
au (038) 25 27 07
Dès 19 h
au (038) 25 98 72

BUDGESTION S.à.r.l.
Case postale 851
2001 Neuchâtel
Bureaux: Neuchâtel
Beaux-Arts 21

**Nouveau: Datsun 200L 6 cyl.
La première voiture totale
pour 16900.-.**

Pour la première fois, on a réussi à fabriquer, pour 16900 francs, une voiture de classe avec un groupe moto-propulseur à 6 cylindres de 97CV DIN, tous les dispositifs de sécurité les plus récents, des qualités de marche souveraines, une longévité vraiment extraordinaire et une incroyable richesse d'équipement. Essayez-la: vous deviendrez amis pour la vie.



DATSUN Votre amie sur route.

Garage Le Phare, M. Bardo S.A., Poudrières 161



VICHY
SOURCE DE BEAUTÉ

**Démonstration
personnelle
et gratuite**

**Conseils
avec soins**

les 31 janvier et 1^{er} février
dans les salons de la

**Pharmacie
Coopérative**

Grand-Rue / Seyon

Retenez
votre ren-
dez-vous **tél. 25 12 51**

**“Essayez la légère
qui offre plus d'arôme.”**

Le crédit fair-play

**De l'argent comptant
immédiat**

avec les 5 avantages fair-play Rohner!

1. Coûts de crédit minimaux.
2. Assurance pour solde de dette comprise.
3. Paiement total du montant de votre crédit sans retenue d'aucune sorte.
4. Discretion absolue.
5. Compréhension en cas de situation difficile involontaire.

Quelques exemples de notre offre de crédit, y compris les 5 avantages fair-play Rohner! Assurance pour solde de dette comprise!

Votre crédit	Votre mensualité pour une durée de			
	12 mois	24 mois	36 mois	48 mois
4 000	360.05	192.35	136.45	108.50
6 000	540.05	288.50	204.65	162.75
12 000	1080.15	577.05	409.35	325.50
18 000	1595.80	842.10	590.90	465.30
20 000	1773.10	935.65	656.55	517.-

Vérifiez et comparez! Vous constaterez que celui qui choisit un crédit Rohner, joue à coup sûr!

Banque Rohner
Partenaire pour le crédit personnel
1211 Genève 1, Rue du Rhône 31, Tél. 022 / 28 07 55

remplir, découper, envoyer à Banque Rohner, Rue du Rhône 31, 1211 Genève 1

Oui, je désire un crédit de R 391

Fr. _____ mensualité désirée env. Fr. _____

Nom _____ prénom _____
NPA/lieu _____ rue _____
domicile ici depuis _____ nationalité _____
domicile précédent _____ rue _____
né(e) le _____ profession _____
état civil _____ nombre d'enfants mineurs _____
employeur _____ depuis _____
salaire mensuel Fr. _____ loyer mensuel Fr. _____
date _____ signature _____ R 391

EDUTA D4

**«Avec mon abonnement de réseau,
je me déplace comme bon me semble:
d'Auvergnier à Granges pour mon travail, de
Neuchâtel à Deitingen, de Neuchâtel à Sion pour
les vacances. Abonnement de réseau = économie.»**

M. Paul Maradan, Auvergnier

L'abonnement de réseau vous permet de circuler librement sur une ou plusieurs lignes de votre choix. Le parcours minimal est de 100 km, le parcours maximal de 650 km. Au-delà, l'abonnement général est plus avantageux. L'abonnement est établi pour 3 mois ou une année.

Exemples: Parcours	1 année		1 ^{er} trimestre		du 2 ^e au 4 ^e	
	2 ^e cl.	1 ^{re} cl.	2 ^e cl.	1 ^{re} cl.	2 ^e cl.	1 ^{re} cl.
100 km	1030.-	1550.-	436.-	652.-	218.-	326.-
200 km	1110.-	1670.-	468.-	704.-	234.-	352.-
500 km	1320.-	1980.-	556.-	832.-	278.-	416.-

Les guichets de gare et les bureaux de renseignements donnent toute information utile et délivrent le prospectus complet.

Chemins de fer fédéraux suisses

06495 B

06495 A

VAUD

Rapport de la division mécanisée I

L'année 1978 sera celle du sous-officier

De notre correspondant :
Le traditionnel rapport annuel de la division mécanisée I s'est déroulé samedi au Palais de Beaulieu à Lausanne, en présence des autorités civiles et militaires et, notamment, MM. Claude Bonnard, président du gouvernement vaudois, Joseph Cottet, chef du département militaire fribourgeois; Jean-Pascal Delamuraz, syndic de Lausanne, Louis Guisan, ancien conseiller d'Etat, ainsi que le commandant de corps Olivier Pittet, et les divisionnaires Haener, et Wermelinger.

S'adressant à ses officiers (700 environ) le commandant de la division Edwin Stettler a tiré des enseignements des services accomplis l'an dernier et souligné tout particulièrement la disponibilité et l'engagement des cadres et de la troupe qui témoignent d'un réel capital de confiance à l'égard de notre institution militaire et d'une compréhension hautement civique du devoir de servir. Puis il a conclu son exposé en donnant les consignes pour 1978 qui sera, l'année du sous-officier, auquel on donnera les moyens de développer

encore ses connaissances et ses aptitudes au commandement.

M. Louis Guisan, en sa qualité de président du Conseil de la défense, adressa aux officiers un message construit sur le thème de «conduire». Après avoir dégagé dans un magistral exercice de philosophie, les conditions contemporaines par lesquelles la fonction de chef doit s'exercer, l'orateur souligna que la conduite n'est pas une fonction artificielle créée pour le profit de quelques-uns mais que tous les groupes humains la secrètent naturellement et s'en servent pour survivre. Il rappela que si le chef en mission n'a pas toujours le sentiment d'être compris, il doit néanmoins aller imperturbablement au but qui lui a été fixé. Pour M. Guisan «au plus haut niveau, conduire et servir, sont une même démarche». Concernant l'initiative de Munchenstein, M. Guisan a précisé: «Le principe du service armé est universel, si bien qu'il n'y a pas de service de remplacement. Il n'y a pas pour ce motif de principe et aussi parce que seule la préparation à la guerre justifie des servitudes qu'impliquent le service.

C'est pourquoi l'aptitude proprement guerrière de l'armée est la seule réponse parfaitement loyale à l'objection de conscience. Parmi les objecteurs de conscience, il en est qui ne veulent pas faire de service militaire pour des motifs politiques ou autres. Ces cas d'insubordination doivent être réprimés par des punitions. Il est d'autres objecteurs qui ne tolèrent pas les armes pour des motifs de conscience ou d'incompatibilité irrémédiable. Si les punitions restent sans effet, ils seront finalement libérés du service et astreints à la taxe». A l'issue du déjeuner, le syndic de Lausanne, a rendu un vibrant hommage au président du gouvernement vaudois, M. Bonnard, chef du département de justice et police et des affaires militaires, pour l'activité qu'il a déployée en faveur de l'armée. Le toast à la patrie a été porté par le capitaine d'état-major Hartmann, qui s'est, avec beaucoup de finesse, moqué de «ces Suisses malades d'être bien portants».

PAYERNE

Cinq candidats libéraux

(c) Le parti libéral du district de Payerne présente une liste de cinq noms pour les élections au Grand conseil. Il s'agit de MM. Albert Perrin, député sortant (Cortelles-près-Payerne); Pierre Dubey, maître électricien (Payerne); M^{me} Antoinette Desmeules, chef d'entreprise (Granges-près-Marnand); MM. Jean-Louis Rossier, instituteur (Trey); André Oulevey, agriculteur, syndic de Grand-cour.

Les candidats du PAI au Grand conseil

(c) Le parti PAI de l'arrondissement de Payerne a établi une liste de cinq candidats en vue des prochaines élections au Grand conseil. Elle comprend les noms suivants: M. Michel Thévoz, agriculteur (Missy); M^{me} Michèle Jordi, secrétaire communale (Treytorens); MM. Maurice Bonjour, agriculteur (Villazell); Michel Pradervand, agriculteur (Ressudens); Jacques Vonnez, agriculteur (Etrabloz); M. Etienne Freymond, député, à Combrément-le-Grand, ne se représente pas.

GRANGES-PRES-MARNAND

Il en manquait un...

(c) Dans notre édition de samedi, nous avons donné la répartition des tâches dans la Municipalité de Granges. Or, une ligne est tombée, éliminant le nom du municipal Roland Schroeter, qui occupe de la police et de l'hygiène, et qui a pour suppléant M. Marcel Duc.

Loterie à numéros - Tirage du 28 janvier

Numéros sortis: 13, 14, 16, 18, 21 et 35
Numéro complémentaire: 10

STATISTIQUE DES NUMEROS SORTIS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
68 x	68 x	76 x	66 x	57 x	60 x	61 x	63 x	75 x	69 x
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
82 x	65 x	54 x	53 x	55 x	53 x	44 x	68 x	60 x	59 x
21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
59 x	57 x	54 x	70 x	43 x	73 x	66 x	69 x	60 x	67 x
31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
57 x	76 x	58 x	63 x	56 x	57 x	49 x	57 x	57 x	80 x

Somme totale attribuée aux gagnants: 1.941.053 francs

FRIBOURG

PDC: plainte pour calomnie contre le parti socialiste

De notre correspondant:

Cristallisée à Fribourg autour de «l'affaire Bourgknecht» et du projet de maison de congrès et de théâtre (que le Conseil communal vient donc de retirer), la campagne des élections communales du 26 février a des relents de plus en plus prononcés de salade pourrie, qui risquent de dégoûter maints électeurs dont le choix n'est pas facilité.

Le parti socialiste de la ville de Fribourg parle de «crise politique». La «volte-face» du Conseil communal, à propos du théâtre, «traduit l'affaiblissement de l'autorité communale, consécutif aux démêlés du directeur des finances avec le

fisc». Et le PS «attend du PDC qu'il tire enfin les conséquences de la paralysie qui gagne de son fait la vie politique en ville».

Le PDC n'a pas attendu cette mercuriale socialiste pour réagir aux accusations lancées par le PSF. Ce dernier reprochait aux dirigeants démocrates-chrétiens d'être intervenus au niveau gouvernemental pour sauver un de leurs chefs aux abois, M^r Bourgknecht. Le secrétaire cantonal du PDC, M. Michel Colliard, a mis M. Félicien Morel, président du parti socialiste, au défi de prouver ces accusations. Samedi, cela tournait au vinaigre tout à fait: le PDC décidait de se plaindre pour calomnie devant les tribunaux...
M. G.

Le parti socialiste rétorque

FRIBOURG (ATS). - Le parti socialiste fribourgeois (PSF) a répondu hier soir à la menace du dépôt d'une plainte pénale pour calomnie que le PDC avait lancée la veille contre lui dans le cadre de «l'affaire Bourgknecht».

Dans un communiqué, le PSF estime qu'il n'était «ni invraisemblable ni de mauvaise foi de juger qu'il s'agissait là d'un acte de portée éminemment politique et partisane, de nature à semer la confusion dans les esprits. De plus, on ne saurait faire grief au PSF, de n'avoir pas su opérer la subtile distinction qu'il convenait de faire entre l'action du PDC et celle de ses mandataires au gouvernement».

Le communiqué du PSF rappelle que le recours de M^r Bourgknecht a été rejeté et sa taxation majorée de 100.000 fr. et que c'est sur cette base que le PDC lui a renouvelé sa confiance. «Seule la publication in extenso du jugement de la commission cantonale de recours est de nature à faire toute la lumière sur cette affaire et à apaiser les esprits», conclut le communiqué du PSF.

de complaisance à l'égard de M^r Bourgknecht.

Le communiqué poursuit qu'il n'était «ni invraisemblable ni de mauvaise foi de juger qu'il s'agissait là d'un acte de portée éminemment politique et partisane, de nature à semer la confusion dans les esprits. De plus, on ne saurait faire grief au PSF, de n'avoir pas su opérer la subtile distinction qu'il convenait de faire entre l'action du PDC et celle de ses mandataires au gouvernement».

Le communiqué du PSF rappelle que le recours de M^r Bourgknecht a été rejeté et sa taxation majorée de 100.000 fr. et que c'est sur cette base que le PDC lui a renouvelé sa confiance. «Seule la publication in extenso du jugement de la commission cantonale de recours est de nature à faire toute la lumière sur cette affaire et à apaiser les esprits», conclut le communiqué du PSF.

INFORMATIONS SUISSES

Skieur emporté par une plaque de neige

FRUTIGEN (ATS). - Un habitant de Grossschœstetten, dans l'Emmental, M. Karl Beutler, 48 ans, a été emporté et tué samedi par une plaque de neige qui s'est détachée de la montagne, à Metschalp, au-dessus de Frutigen, dans l'Oberland bernois. Son camarade a tenté en vain de lui porter secours. L'hélicoptère a dû attendre plusieurs heures avant de pouvoir prendre l'air en raison du fœhn qui soufflait en tempête. La victime a finalement été retrouvée, mais elle avait déjà cessé de vivre.

12.000 fr. pour le jeune cinéma

ZURICH (ATS). - Une somme totale de 12.000 fr. a été mise l'an dernier à disposition du Centre suisse du cinéma par diverses maisons spécialisées en vue de l'exécution de travaux cinématographiques. Après mise au concours publique de ces crédits, le conseil du cinéma, en vue d'encourager la production de jeunes réalisateurs suisses, a attribué 3000 fr. au projet «Education sexuelle» du groupe Werkfilm, 3000 fr. au projet «Gottlieb Hoser» de Bruno Moll, 2000 fr. au projet «Goegen», de Fosco et Donatello Dubini, 2000 fr. au projet «Murs invisibles», de Paolo Spozio, 1000 fr. au projet «Veuve, 55 ans, cherche...» de Elisabeth Gujer, et 1000 fr. au projet «Morgarten», de Erich Langjahr et Beni Muel-ler.

Candidats radicaux et PDC pour les communales à Bulle

(c) Aujourd'hui à 15 h échoit le délai pour le dépôt des listes de candidats aux élections communales du 26 février. Au chef-lieu grüérien, les quatre conseillers communaux radicaux sortants et les deux sortants du PDC se remettent en liste. En revanche, la liste socialiste (trois sortants) n'était pas encore dressée hier soir. Chez les radicaux, on retrouve donc MM. Gaston Dupasquier, syndic, Gérard Bussard, Albert Etienne et Pierre Dupasquier, qui seront accompagnés de MM. Pierre Charrière, journaliste, et Paul Mivelaz, tuteur général. Chez les démocrates-chrétiens, MM. Gérald Gremaud et Pierre Morard entendent «remplir» et auront pour colistiers M^{me} Marie-Rose Corminboeuf-Biner, commerçante, MM. Isidore Gachet, directeur du syndicat agricole de la Gruyère et Michel Maillard, architecte.

A TRAVERS LE MONDE

Nouvel accident nucléaire en Belgique!

BRUXELLES (AP). - Un second accident est survenu en moins d'un mois dans une centrale nucléaire belge, a révélé dimanche la section belge des Amis de la terre. A la centrale de Mol, dans le nord de la Belgique, une fuite du système de refroidissement a entraîné la contamination de trois ouvriers. Ils ont tous trois subi de nombreuses douches de décontamination et ont été empêchés de pénétrer dans des zones nucléaires pendant deux semaines.

Des «Sangliers» perturbent l'exposition du Jura à Lausanne

LAUSANNE (ATS). - Quatre-vingt à cent membres du groupe «Sanglier» (jurassien pro-bernois) ont fait irruption samedi, peu avant 18 h, dans le forum de l'Hôtel de ville, à Lausanne, où est présentée en «première» suisse l'exposition itinérante «Jura, 23^{me} canton suisse», organisée sous le patronage de l'Assemblée constituante jurassienne, du canton de Vaud et de la ville de Lausanne.

Selon la police lausannoise, ils ont enlevé des panneaux de l'exposition,

qu'ils ont chargés dans une fourgonnette, et les ont remplacés par un drapeau bernois. Tout s'est passé en quelques minutes.

Dans un communiqué publié au début de la soirée, les manifestants affirment qu'ils ont «remplacé les sujets présentés à l'exposition de la Constituante par des panneaux d'une grande chaîne de souvenir» et que, ce faisant, ils entendaient «protéger contre les incessantes immixtions du Jura nord dans les affaires du sud».

VALAIS

Neige et tempête: drame dans les Alpes valaisannes

Les fortes chutes de neige (un mètre de «fraîche» en deux jours dans certaines régions), le radoucissement du temps, la tempête: tout cela a fortement accru le danger d'avalanche dans les Alpes. Hier, plusieurs coulées et avalanches étaient signalées, dont deux firent des victimes: à Nendaz et à Zermatt.

A Zermatt, deux skieurs qui étaient sortis des pistes ont connu le drame. L'un des hommes est mort. L'autre est sain et

sauf, l'avalanche ayant frôlé la pointe de ses skis, paraît-il. La victime est un jeune Suédois retrouvé sous la masse: Ulf-Berti Bjork, 19 ans, d'Avesta.

L'accident s'est produit dans la région du Lac Noir-Furri. Air-Zermatt fut en quelques minutes sur place, l'alerte ayant été donnée par le rescapé. Finalement une trentaine d'hommes participèrent aux recherches sous la conduite de M. René Arnold.

Cette avalanche, a déclaré M. Beat Perren, directeur d'Air-Zermatt, avait plus de 300 mètres de longueur et une trentaine de mètres de largeur. La coordination par radio entre conducteurs de chiens, pistards, hélicoptère a parfaitement joué. Hélas, l'homme a dû être tué dans la chute.

La piste à cet endroit était pourtant correctement balisée. Il s'agit de la région de Gardén, bien connue des skieurs. C'est un chien qui découvrit la victime sans vie. On tenta la réanimation, un médecin se trouvant même sur place, mais tout fut vain. La dépouille a été descendue par hélicoptère à la morgue de la station.

Un jeune skieur meurt à Nendaz

(c) L'avalanche a fait un mort également à Super-Nendaz: un jeune skieur qui a été emporté par la masse. Bruno Bagnoud s'est rendu sur place avec une équipe de secours et les hommes œuvrèrent tard dans la soirée. La victime est Roland Briguet, 13 ans, fils de René, de Beuson. Il se trouvait dans la région du Plan-Chovet avec un camarade lorsque s'engageant dans un couloir, ils déclenchèrent une coulée qui emporta le jeune Briguet.

VAL-DE-RUZ

VILLIERS

Collision: deux blessés

Samedi vers 15 h 30, M. Jean-Luc Jeanneret, âgé de 33 ans, de Saint-Aubin, circulait sur la route de Villiers à Dombresson. A la hauteur du chemin de la Carrière, dans un virage à droite, il a perdu la maîtrise de sa voiture, laquelle est venue heurter un autocar conduit par M. A.L., de Colombier, qui arrivait en sens inverse. Blessés, M. Jeanneret et son passager, M. René Augsburgier, âgé de 27 ans, de Bevaix, ont été transportés à l'hôpital de la Providence, à Neuchâtel, par l'ambulance du Val-de-Ruz.

VALANGIN

Perte de maîtrise: une blessée

Dans la nuit de samedi à dimanche, vers 2 h, M^{me} L.B., de Ruppertswil (AG), circulait sur la route de Neuchâtel à Valangin. Dans les gorges du Seyon, au lieu-dit «Le pont noir», elle a perdu la maîtrise de sa voiture qui heurta alors la glissière de sécurité sur la gauche de la route. Blessée, M^{me} Odile Gorgerat, âgée de 23 ans, de Cormondrèche, passagère de la voiture, a été transportée à l'hôpital des Cadolles par l'ambulance.

MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Perte de maîtrise: quatre blessés

Samedi vers 11 h 30, M. Vincente Fuentes, âgé de 22 ans, de Neuchâtel, circulait sur la route de La Chaux-de-Fonds à La Vue-des-Alpes. Arrivé au lieu-dit «Pré de Suze», il a perdu la maîtrise de sa voiture laquelle s'est mise en travers de la chaussée et a heurté l'auto de M. Daniel Sandoz, âgé de 57 ans, de Carouge (GE), qui arrivait en sens inverse. Blessés, les deux conducteurs ainsi que leurs passagers, MM. Pierre Faton, 60 ans, de Genève, et Roland Hiltzold, 22 ans, de Peseux, ont été transportés à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds.

Collision

Samedi vers midi, M. Y. N., de La Chaux-de-Fonds, circulait rue Numa-Droz en direction est; peu avant le N° 144, il a mis son clignoteur gauche dans l'intention de bifurquer pour emprunter un passage. Alors qu'il bifurquait à gauche, sa voiture entra en collision avec un taxi conduit par M. A. B., de La Chaux-de-Fonds, qui circulait dans la même direction. Dégâts.

Tamponnement

Samedi, vers 14 h 50, M. A.R., de La Chaux-de-Fonds, circulait rue du Locle en direction ouest; à la hauteur du carrefour Morgarten, sa voiture a heurté l'arrière de celle de M. D.C., de La Chaux-de-Fonds, lequel s'était arrêté au feu rouge. Dégâts.



Paiement des coupons

des fonds de placement Intrag

au 31 janvier 1978

AMCA	BOND-INVEST	FRANCIT	GERMAC
America-Canada Trust Fund	Fonds de Placements Internationaux en Obligations	Fonds d'Investissement en Actions Françaises	Fonds de Placement en Actions Allemandes
Coupon No 14	Coupon No 8	Coupon No 20	Coupon No 20
Aux porteurs de parts domiciliés en Suisse	Fr. 4.40	Fr. 3.-	Fr. 3.40
Moins impôt anticipé suisse de 35%	Fr. 1.54	Fr. 1.05	Fr. 1.19
Montant net	Fr. 2.86	Fr. 1.95	Fr. 2.21
Aux porteurs de parts non domiciliés en Suisse, avec déclaration bancaire	Fr. 4.35	Fr. 2.-	Fr. 2.90

Jusqu'au 28 février 1978, vous pouvez réinvestir les répartitions annuelles dans le fonds correspondant, et cela à des conditions préférentielles.

Encassez vos coupons aux domiciles de souscription et de paiement:

Union de Banques Suisses (siège central et succursales)

Lombard, Odier & Cie, Genève
Chollet, Roguin & Cie, Lausanne

La Roche & Co., Bâle
Banque Cantrade S.A., Zurich



Union de Banques Suisses

Semaine importante pour l'avenir des négociations au Proche-Orient

(AFP-REUTER). — La semaine qui commence sera importante pour le sort des négociations israélo-égyptiennes interrompues par la décision du président Sadate de rappeler sa délégation à la commission politique de Jérusalem.

Le gouvernement israélien a approuvé dimanche le principe d'une reprise des travaux de la commission militaire égypto-israélienne du Caire, rapporte la radio israélienne.

Le président Sadate se rendra en visite officielle aux Etats-Unis les 4 et 5 février à l'invitation du président Jimmy Carter. C'est ce qui a été officiellement annoncé samedi soir au Caire.

On précise que le but de cette visite est d'examiner l'évolution des négociations arabo-israéliennes et les moyens d'aboutir à un règlement de la crise du Proche-Orient.

Ce sera la troisième rencontre entre les deux hommes d'Etat en dix mois, M. Sadate étant venu à Washington en avril 1977 et le président américain ayant modifié son voyage à l'étranger au début de mois de janvier, pour y inclure une escale de quelques heures à Assouan.

Le roi Hussein de Jordanie a reçu samedi le secrétaire d'Etat américain

adjoit, M. Atherton, qui lui a remis un message du président Carter, apprenant-on de source officielle à Amman.

Le souverain jordanien, ajoute-t-on, a remis à M. Atherton un message pour le président Carter, dans lequel il lui fait part de son « estime » pour les « efforts entrepris par l'administration américaine en faveur d'une paix juste et équitable au Proche-Orient.

M. Atherton qui est arrivé vendredi à Amman venant de Jérusalem, par la route, a présidé une réunion des ambassadeurs des Etats-Unis accrédités dans les pays arabes, qui a eu lieu au siège de la chancellerie américaine à Amman. Il a quitté dimanche Amman pour Jérusalem et se rendra aujourd'hui au Caire.

MESSAGE DE BOUMEDIENNE

Le président algérien Boumedienne a adressé un message au président égyptien Sadate, au terme de sa visite dans certaines capitales arabes puis à Moscou, a affirmé l'hebdomadaire en langue arabe « Al-Moustaqbal », citant une source diplomatique bien informée au Caire.

L'hebdomadaire paraissant à Paris ajoute que, dans son message, le président Boumedienne soulignait que le différend entre l'Algérie et l'Egypte porte uniquement sur la visite du président Sadate « à Jérusalem occupé ».

Le président algérien demandait donc à Sadate d'annoncer qu'il renonçait à poursuivre son initiative, et lui promettait que dès que cette annonce serait faite, il se rendrait au Caire pour annoncer son soutien au président Sadate.

IMPATIENTS!

Le premier ministre israélien Begin estime que « l'impatience » égyptienne est « incompréhensible » et pense que la paix viendra avec le temps, dans une interview accordée à l'hebdomadaire américain « US-news ans world report ».

Le premier ministre commence par affirmer que le « danger de guerre a diminué » au Proche-Orient : « J'ai la parole du président Sadate : plus de guerre, plus de sang. C'est une promesse absolue à laquelle j'ai répondu de même. Elle ne dépend pas de la poursuite ou de l'interruption des pourparlers commencés en novembre ».

Evoquant l'hypothèse d'un échec, M. Dayan a estimé qu'il faudrait l'imputer aux divergences apparues à propos de la question palestinienne et de celle de l'avenir de la Cisjordanie.

Au Caire, le ministre égyptien des affaires étrangères M. Kamel a, quant à lui, déclaré que son pays était entièrement disposé à « reprendre sérieusement le processus de négociations » si Israël renonce à ses « méthodes » passées. M. Kamel a également affirmé : « L'Egypte ne transigera pas sur la question de ses territoires pas plus que sur celle des droits du peuple palestinien ».



C'est ici, près de la pyramide de Chéops, que reprendraient les entretiens israélo-égyptiens. (Photopress)

Israël : une grande erreur de Sadate

JÉRUSALEM (AFP). — Le président Sadate a commis une grave erreur en essayant de s'adresser aux juifs de la diaspora et à l'opinion publique israélienne, en passant par-dessus la tête du gouvernement israélien, estimait-on dimanche dans les milieux politiques de Jérusalem.

Cette réaction fait suite à la publication dans le quotidien new-yorkais « Daily News » d'une lettre ouverte du président égyptien aux juifs américains. Israël, pour sa part, négocie de gouvernement à gouvernement, et ne cherche pas à s'adresser au peuple égyptien par-dessus le gouvernement et le parlement égyptiens, ajoutait-on dans ces milieux.

De plus, notait-on de même source, les dirigeants de la communauté juive américaine soutiennent inconditionnellement

Israël, et n'interviennent pas lorsque la sécurité d'Israël est en jeu.

La communauté juive des Etats-Unis partage elle aussi la responsabilité historique de l'établissement de la paix au Proche-Orient, affirme le président Sadate dans sa lettre ouverte.

« Nous avons besoin de votre compréhension », écrit le chef de l'Etat égyptien. « Nous souhaitons mettre fin à une ère de guerre et de violence dans notre région et inaugurer une nouvelle aube de paix et de fraternité ».

L'Irak ne participera pas au second sommet arabe du « front de la fermeté » qui se tiendra les 2 et 3 février à Alger, indique l'agence d'information irakienne « INA » citant une déclaration officielle publiée à Bagdad.

Un porte-parole officiel irakien a déclaré que « l'Irak n'est pas concerné par

l'incitation à participer à la seconde session du « sommet de la fermeté » qui se tiendra à Alger, « invitation qui lui a été adressée par certains pays frères ».

De son côté, la délégation du parti baas syrien, qui devait se rendre dimanche à Alger pour rencontrer une délégation du parti baas irakien, a ajourné son départ à une date qui n'a pas été précisée.

Cette rencontre avait pour objet de régler le contentieux entre les deux ailes du parti baas, au pouvoir en Irak et en Syrie.

UN FAIT PAR JOUR

Ne pas rêver

Cette fois, ne nous pressons pas trop. Cette fois, la leçon doit servir. Sadate à Washington, ce n'est pas la paix. C'est seulement une autre démarche après tant et tant d'entrevues. C'est une étape dans une épreuve qui n'est pas près de finir. L'espoir était grand? Moins que les difficultés qui montaient la garde. Jérusalem, certes, était un rendez-vous. La paix n'y vint qu'à pas comptés. Alors, il ne faut pas croire au printemps. L'hiver sera long encore. Si long qu'il n'est même pas possible de penser aux prochaines semaines.

Il y a des rumeurs. Il y a des promesses. D'une capitale à l'autre, des sources parfois incertaines, apportent chaque jour leur morceau de soleil. Mais, ce n'est pas cela qui compte. Ce n'est pas sur ce thème qu'il convient de réfléchir, de croire et d'espérer. Les faits ont fait. Les faits ont le ventre creux. Il se peut que pendant longtemps encore ils continuent à crier famine. Quoi de neuf pour le Sinaï? Quoi de neuf pour la Cisjordanie, pour le Golan, pour les Palestiniens? C'est à ces questions qu'il faut répondre. Nettement et sans détour. Le moment est-il venu? La chose est-elle possible? Personne ne se hasarde à le penser. Il fait toujours nuit.

Du côté égyptien, rien n'a changé, en fait, depuis le 17 juillet 1977. On était encore bien loin du voyage à Jérusalem. On était encore très éloigné de la démarche de Sadate, qui fit du 19 novembre dernier, une date qui restera dans l'histoire et dans le cœur des hommes. En ce 17 juillet de l'an dernier, le rais était interrompé par le président de l'association des journalistes égyptiens. Comme devant la Knesset, il demanda ce jour-là la fin de l'occupation des territoires occupés. Comme en novembre 1977, il plaida en faveur du droit des Palestiniens à l'autodétermination.

La réflexion est vraie pour Israël. Ce n'est pas le Likoud, et ce n'est pas Begin qui étaient au pouvoir en avril 1977, mais le parti travailliste. Or, c'est à ce titre que Ygal Allon devait préciser le 2 avril : « Aucune force au monde ne pourra nous contraindre à négocier avec l'OLP. Je dis oui aux Palestiniens et non à l'OLP ». C'est toujours la même formule, le même grain de sable. Car c'est un fait : jamais aucun gouvernement israélien n'acceptera de plein gré à ses frontières la création d'un Etat palestinien. Et aujourd'hui, comme au jour de la rupture, Begin parce qu'il est Begin, et aussi le chef du Likoud, et encore parce qu'il a un certain passé qui n'est pas celui de certains autres, opposera le même refus, les mêmes réserves à une évacuation du Sinaï telle que Sadate la conçoit.

« Ce sera le combat si Israël ne veut pas retirer ses avant-postes » déclara Sadate le 22 janvier à « The Egyptian Gazette ». Sadate parlait des colonies juives. Il voulait dire ce serait encore une fois le ni guerre ni paix. Est-ce l'heure de Carter? Peut-il vraiment beaucoup? Comment va-t-il s'y prendre pour demander à Begin et à Sadate de modifier leur attitude, puisque Sadate et Begin croient en leur mission et qu'ils ne peuvent, ni ne veulent la trahir. Quand donc arrivera-t-on au Proche-Orient vers ce qu'au pays de Mistral on appelle l'embellie. Une fois l'orage passé.

L. GRANGER

Lourd tribut à l'hiver dans le monde

(AFP-REUTER). — La tempête qui a fait rage samedi en France sur la Côte d'Azur, a provoqué de gros dégâts, en particulier dans l'ouest du département du Var. La mer a déferlé sur les nouveaux ports de plaisance de Bandol et Saint-Cyr-les-Lecques où une quarantaine de bateaux ont coulé.

Le nouveau port de plaisance des Lecques a particulièrement souffert. L'asphalte du parking et des quais a été littéralement soulevé par endroits. Les palmiers ont été arrachés et entraînés sur plusieurs dizaines de mètres.

Sur les côtes de la Manche, des rafales de vent atteignant 120 kmh ont provoqué des dégâts matériels, et le trafic des ports du Havre et de Dieppe a été perturbé. Les liaisons à travers la Manche ont pu cependant être assurées. Les pluies qui se sont abattues au cours de la nuit de vendredi à samedi en Bretagne et dans la région de la Loire ont provoqué des inondations, et le centre de la ville de Morlaix dans le Finistère, est sous un mètre d'eau.

Neuf cents moutons d'un troupeau de 1300 têtes perdus en raison des fortes chutes de neige survenues dans les Alpes-Maritimes (sud-est de la France), au nord de Venise, ont pu être sauvés samedi par les CRS, les pompiers et la population.

Les 400 autres bêtes éparpillées sur un front de 10 km ont été ensevelies sous la neige ou tuées par des chiens et des renards errants.

UN TRAIN ENGLOUTI PAR LA NEIGE

Trois trains, un autobus et des centaines d'automobiles sont bloqués en Ecosse par une tempête de neige qui a formé des congères atteignant six mètres de haut.



L'hiver outre-Atlantique. Une voiture submergée par la neige près de Toronto au Canada. (Téléphoto AP)

Le train reliant Inverness à Wick, parti samedi dans la soirée avec 70 passagers, n'est jamais arrivé. Les hélicoptères étant inutilisables dans le blizzard, une locomotive chasse-neige a été envoyée à sa recherche. Elle a « disparu » à son tour engoulée dans la neige.

Ce n'est que dans la matinée de dimanche que le mécanicien du premier train a réussi à gagner à pied un téléphone pour donner la position du convoi. Il a expliqué que les cinq wagons de queue avaient déraillé à cause de la neige. Les passagers sont montés dans le premier wagon, et le train est reparti mais pour être définitivement bloqué 3 km plus loin.

Sur la ligne Edimbourg - Inverness, un train a également été bloqué par les congères et les passagers ont dû l'abandonner.

Toutes les routes principales et d'innombrables routes secondaires sont fermées. De nombreux chasse-neige sont eux-mêmes restés bloqués. La ville d'Inverness, dans le nord de l'Ecosse, n'est plus reliée au sud que par une seule route.

Par ailleurs, les mauvais temps a fait de nouvelles victimes dimanche en Italie, provoquant au total la mort de sept personnes.

OUTRE-ATLANTIQUE

Les hélicoptères de l'armée sont venus à la rescousse des sauveteurs, pour lutter contre les tempêtes de neige qui a déjà fait 90 morts aux Etats-Unis, dans le Michigan, l'Ohio et l'Indiana.

Des centaines d'habitants sont bloqués chez eux. Des milliers de logements sont toujours privés de chauffage, par des températures qui oscillent autour de moins 18 degrés, glaçant la couche de neige qui atteint par endroit six mètres de hauteur.

Les sauveteurs ont dû dégager des milliers d'automobiles et de camions ensevelis sous la neige.

Le Michigan a interdit aux automobilistes de circuler, à l'exception des véhicules d'urgence. A Minneapolis, un couvre-feu a été instauré, et l'on signalait quelques actes de pillage.

Profonds remous en Tunisie après le « jeudi noir »

Le malaise politique est encore loin d'être dissipé en Tunisie où des centaines de membres de l'Union générale des travailleurs tunisiens (UGTT) ont été arrêtés à la suite des émeutes sanglantes de jeudi passé qui ont fait au moins 42 morts et de nombreux blessés. La famille du secrétaire général de l'UGTT, M. Habib Achour, a par ailleurs confirmé dimanche en début d'après-midi que M. Habib Achour avait été arrêté samedi soir à son domicile de Tunis. On indiquait samedi, de source autorisée à Tunis, qu'un mandat de dépôt avait été délivré contre lui.

Le ministre de l'intérieur a déclaré samedi qu'il n'était pas en mesure de préciser le nombre total des arrestations. Il a toutefois indiqué que 240 personnes avaient été appréhendées à la suite d'une opération de police au siège de la centrale syndicale à Tunis et que 150 autres avaient été arrêtées dans une permanence de l'UGTT à Sousse.

Selon l'agence de presse tunisienne TAP, d'importantes quantités d'armes, fusils et cocktails Molotov entre autres, ont été découvertes au siège régional de l'UGTT à Sousse, deuxième port tunisien.

Au moins sept des treize membres du bureau, exécutif de l'UGTT figurent au nombre de ceux qui ont été arrêtés mais

on se refuse de source officielle à confirmer qu'un mandat d'arrêt a été lancé à l'encontre du secrétaire général de la centrale, M. Habib Achour, et à indiquer s'il a été appréhendé.

NOMBREUSES DÉMISSIONS

Trois autres membres du bureau de l'UGTT ont démissionné en accusant la centrale d'avoir sacrifié au « dévotionnisme » sous l'impulsion de M. Achour. TAP publie une liste, longue de plusieurs pages, de noms de syndiqués démissionnaires pour les mêmes raisons.

Samedi, deux journalistes de l'hebdomadaire de l'UGTT « Ach Chaab » ont également démissionné pour protester contre « l'effusion de sang de personnes innocentes » et « le débordement de la grève générale de son cadre légal, les actes de violence et de destruction qu'elle a engendrés, les pertes en vies humaines innocentes et les dégâts matériels considérables qu'elle a provoqués ».

DES ARMES

M. Noura, premier ministre tunisien, a présidé à Tunis une réunion commune des membres du bureau politique du parti socialiste destourien et du gouvernement.

Cette réunion, indique l'agence « TAP », a été consacrée à l'examen de « la situation qui prévaut en Tunisie après les événements de jeudi, les désordres, les actes de vandalisme et les agressions contre les forces de l'ordre et les biens des citoyens, qui se sont soldés par de nombreuses pertes en vies humaines ».



Achour, le chef des syndicats tunisiens qui vient d'être arrêté (Téléphoto AP)

Radioactivité : étonnantes révélations

Le ministère canadien de la défense a déclaré dimanche avoir la preuve qu'une partie au moins du satellite soviétique Cosmos 954 porteur d'uranium enrichi qui s'est désintégré mardi dernier dans l'atmosphère au-dessus du grand nord canadien, avait atteint le sol.

Des radiations anormales ont été décelées dans le grand lac des Esclaves, à 4 km de la rive et à 27 km de la localité la plus proche - Fort Reliance - dont la population ne dépasse pas vingt habitants.

Le grand lac est recouvert d'une épaisse couche de glace et il n'a pas encore été possible de déterminer si la source de radiation se trouve sur ou sous la glace. Les recherches aériennes des techniciens américains et canadiens se poursuivent. L'Union soviétique a publiquement

reconnu samedi, dans un article publié par la Pravda qu'elle avait recouru à l'énergie nucléaire, non seulement à bord de satellites, mais à bord des stations automatiques envoyées sur la Lune.

La Pravda écrit qu'il est normal que l'énergie nucléaire soit utilisée dans l'espace comme sur terre, rappelant que des dispositifs à radio-isotopes ont été utilisés, aussi bien à bord des satellites américains que soviétiques, de Lunokhod que la sonde interplanétaire américaine Pioneer et que les savants rêvent de moteurs nucléaires pour les missions de longue durée « car tel est le sens du développement scientifique ».

Dans une interview publiée par l'institut de la presse américaine, le président Carter reconnaît que des satellites améri-

cains porteurs d'éléments radioactifs ont explosé dans l'espace.

Le chef de l'Etat américain ne précise pas combien d'accidents ont eu lieu ni à quelle date, mais il déclare que ces événements soulignent l'importance de mesures appropriées pour empêcher les explosions nucléaires dans l'espace.

Le président Carter explique que le premier satellite américain à réacteur nucléaire avait été lancé en 1965 et contenait ce qu'il a appelé une « masse sous-critique ». Il a affirmé que des satellites de ce type, lors de leur premier lancement, ne contenaient pas assez de radioactivité pour provoquer une explosion, mais que « plus ils brûlent longtemps, plus des produits dérivés se fabriquent et plus il y a de radioactivité ».

Nouvelle tragédie à Clairvaux

CLAIRVAUX (est de Paris) (AFP). — Les deux détenus de la centrale de Clairvaux, qui ont été tués samedi par les forces de l'ordre alors qu'ils retenaient en otage deux gardiens de la prison, ont été abattus par deux tireurs d'élite de la gendarmerie française : ceux-ci ont attendu une heure pour avoir les mutins dans leur ligne de mire, puis ont tiré une balle chacun.

Les deux prisonniers, condamnés à la réclusion perpétuelle pour meurtre et vols qualifiés, ont été atteints en pleine tête alors qu'ils s'étaient retranchés dans un mirador de la prison avec deux gardiens qu'ils retenaient en otage. Les deux otages sont sains et saufs.

Après, de ce mirador, des négociations s'étaient engagées entre les autorités et les mutins qui réclamaient une voiture pour s'enfuir. « Nous avons pris le temps qu'il fallait pour ne pas mettre en danger la vie des otages » a indiqué le préfet du département venu sur place.

Christian Bergeot, un des deux mutins, avait été condamné à la réclusion crimi-

nelle à perpétuité en juin 1974 pour le meurtre d'un de ses complices, Alain Schoettel. Bergeot reprochait à ce dernier d'avoir fait échouer en alertant la police suisse, une agression contre le poste de Lugano-Paradisio.

DÉJÀ

La centrale de Clairvaux a été en 1971 le théâtre d'une dramatique prise d'otages dont les auteurs, Claude Buffet et Roger Bontems, ont été guillotins en novembre 1972 pour avoir assassiné leurs prisonniers, un gardien et une infirmière.

Le 19 juillet 1974, y éclatait une mutinerie importante, la première d'une longue série qui devait toucher la plupart des prisons françaises au cours de l'été. Ce soulèvement, qui avait duré près de quatorze heures et s'était achevé après l'intervention de plusieurs centaines de gendarmes et de CRS appuyés par un hélicoptère, s'était soldé par un lourd bilan : deux détenus avaient été tués, une quinzaine d'autres blessés.

Paris : après le discours du « bon choix »

PARIS (AP). — Les hommes politiques français se sont livrés ce week-end, sur le thème du « bon choix », à un exercice que les lycéens connaissent bien : la dissertation.

Le premier ministre a réagi le premier, à peine le discours présidentiel terminé. Il a annoncé qu'il s'engageait à la tête de son gouvernement et mènerait le combat pour le « bon choix ».

De Bastia, où il se trouvait, M. Chirac a déclaré de son côté : « Le président de la République a indiqué clairement quel était le choix des Français pour les élections législatives de mars... Nous sommes pleinement satisfait de voir que le président engage les Français à soutenir les candidats de la majorité ».

AU CENTRE

Pour M. Lecanuet, invité d'Antenne 2 « l'intervention du président de la République a été capitale. Le discours de Verdun a donné l'élan décisif, surtout auprès des Français qui n'ont pas d'opinion faite ».

Le président du Centre des démocrates sociaux a également apporté sa pierre à l'édifice de l'unité. Après avoir rappelé la déclaration faite par M. Barre quelques minutes après le discours de Giscard d'Estaing, il a poursuivi en déclarant : « J'ai entendu M. Chirac approuver le discours du président. Je veux croire qu'il approuve également la déclaration du premier ministre ».

M. Marchais a répondu aux questions posées quelques heures plus tôt par le président de la République. Il avait invoqué la nécessité pour l'électeur d'être informé au moment de choisir.

« Y aura-t-il ou non une participation communiste au gouvernement? », avait demandé M. Giscard d'Estaing. « Oui, si la gauche l'emporte il y aura des ministres communistes au gouvernement », a répondu le numéro un du PC. « Le gouvernement appliquera-t-il ou non le programme commun? », avait questionné le président.

« Oui, si la gauche l'emporte, le gouvernement de la gauche, avec des

ministres communistes, appliquera le programme commun », a déclaré M. Marchais.

M. Mitterrand s'est contenté de faire allusion au discours en regrettant « qu'un des chefs de la majorité et non des moins dres puisse attaquer une partie de la France et parler en même temps d'unité ».

SONDAGE

Un sondage, réalisé par l'IFOP pour « Le Point », donne des éléments sur ce que signifie le « bon choix » pour les catholiques, les protestants et les israélites.

Selon ce sondage, 23 % des catholiques pratiquants ont l'intention de voter pour la gauche, 72 % pour la majorité et 5 % pour les écologistes.

De leur côté, les protestants pratiquants se divisent en 45 % pour la gauche, 40 % pour la majorité et 15 % pour les écologistes.

Enfin 56 % des israélites pratiquants se déclarent favorables à la gauche, 33 % à la majorité et 11 % aux écologistes.